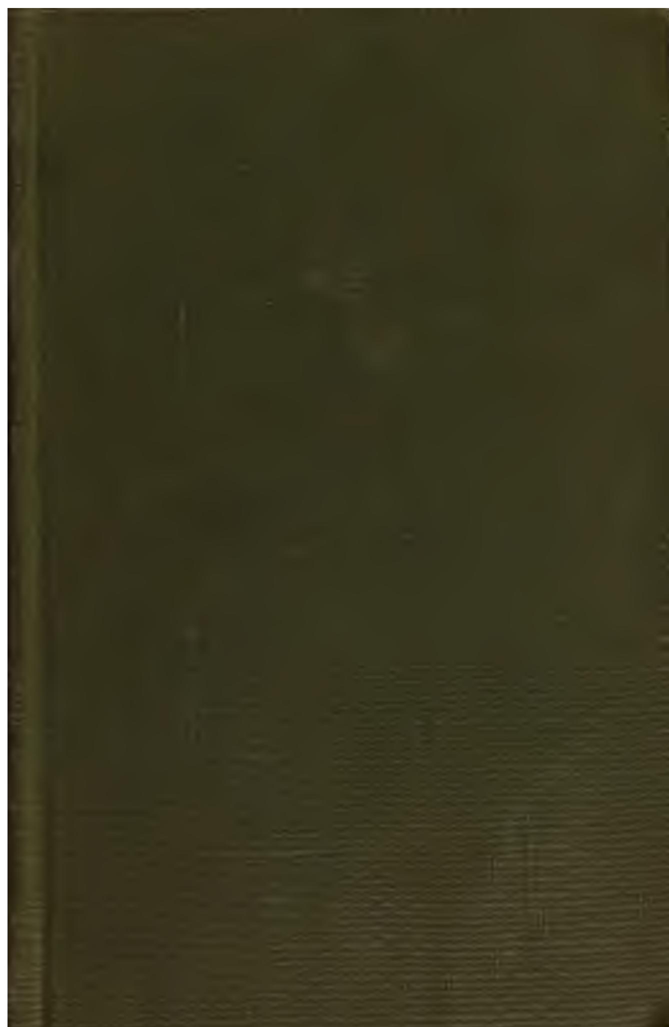
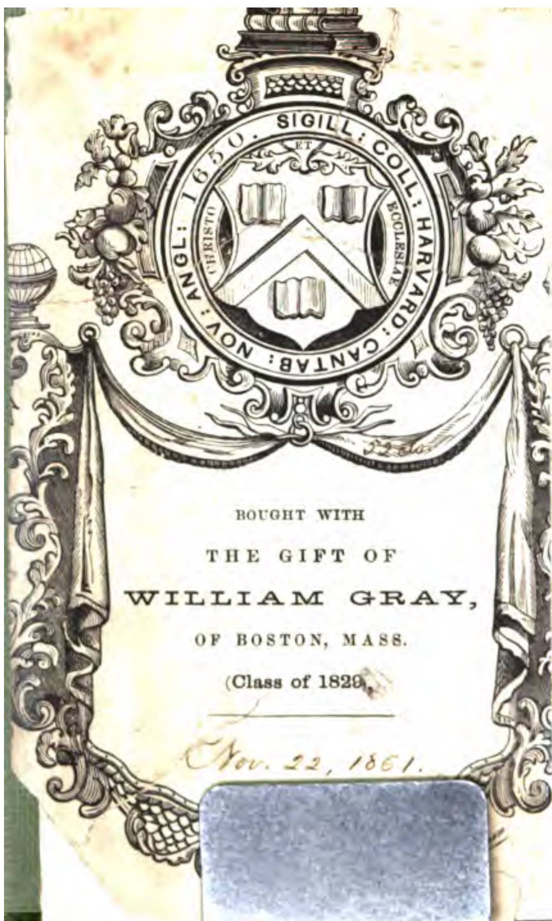



SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE GIFT OF
WILLIAM GRAY,
OF BOSTON, MASS.
(Class of 1829.)
Nov. 22, 1861.



LES

FRÈRES PÉREIRE

PARIS. — IMP. DE L. TINTERLIN ET C°
3, RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3



Mr E. PÉREIRE



Mʳ E. PEREIRE

Vol 16

B

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.
2e SÉRIE.

— 28 —

LES
FRÈRES PÉREIRE

Charles

PAR HIPPOLYTE CASTILLE

C PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13

1861

LES

FRÈRES PÉREIRE

> « La science des finances bien entendue doit dominer à la fois les besoins et les ressources. »
>
> (JOSEPH GARNIER, *Éléments de finances.*)

Dans une étude biographique il serait aussi difficile de séparer la personnalité de M. Émile Péreire de celle de son frère Isaac, que de définir pour chacun d'eux la part exacte qui lui revient soit dans la conception, soit dans l'exé-

cution des différentes combinaisons financières et des nombreux travaux industriels auxquels ils ont attaché leur nom collectif. La foule, qui a tous les instincts comme toutes les délicatesses, a senti que le lien qui unit ces deux hommes s'est étendu du sang à l'idée, et, sans s'inquiéter davantage, elle a réuni les deux personnalités en une, qu'elle nomme les frères Péreire ou plus simplement encore les Péreire. Ainsi ferons-nous.

Les frères Péreire sont nés tous deux à Bordeaux, Émile le 3 décembre 1800, Isaac le 25 novembre 1806. Ils descendent d'une des plus anciennes et des plus recommandables familles de cette industrieuse et active colonie israélite portugaise, qui vint s'établir dans le midi de la France, au commencement du siècle dernier, pour échapper aux persécutions ou à la ruine.

Leur grand-père, Jacob Péreire, était un savant distingué et modeste dont les travaux utiles dotèrent les sourds-muets, bien avant l'abbé de l'Épée, d'un langage par signes convenus, et qui prit tellement à cœur les souffrances des malheureux privés de la parole, qu'il inventa une méthode qui leur en rendait l'usage. Il paraît même qu'on obtint, grâce à elle, des résultats assez satisfaisants pour que l'inventeur fût présenté au roi Louis XVI, et que dans un rapport fait à l'Académie , et signé par MM. de Mairan et de Buffon, il en fût question dans les termes les plus honorables. Jacob Péreire occupait d'ailleurs un rang assez élevé dans la société de cette époque, et la considération personnelle dont il jouissait ne pouvait être rapportée qu'à son propre mérite : car alors on n'en était qu'à l'enfance du mouvement philosophique, et le pré-

jugé contre la religion juive florissait dans toute sa vigueur et dans toute son absurdité. Il était agent à Paris de la nation juive portugaise, interprète du Roi pour les langues étrangères, et membre de la Société royale de Londres.

Les deux jeunes frères furent élevés dans leur ville natale, et se firent remarquer par leur assiduité, leur aptitude et leurs succès. A l'âge de vingt-deux ans, Émile Péreire vint à Paris; il s'y établit courtier de change. Les obligations de son état l'appelaient tous les jours à la Bourse, où il se mit en relation avec les banquiers en renom, et notamment avec M. le baron de Rothschild, qui pendant longtemps conserva l'habitude de l'appeler le *petit Péreire*. A ce sujet, on a fait circuler un mot du célèbre banquier allemand, qui prouve que s'il reconnais-

sait de la capacité à son jeune coreligionnaire, il n'avait pas grande foi en son étoile. M. Émile Péreire venait de quitter la maison Rothschild, et avait abandonné, avec sa place d'administrateur du chemin du Nord, les bureaux de la rue Laffitte : on se préparait à démeubler son cabinet, lorsque M. de Rothschild ordonna de le laisser intact :

—« On ne sait pas ce que réserve l'avenir ; ne touchez pas au bureau du petit Péreire, il sera peut-être un jour bien aise de le retrouver. »

Cela n'est pas encore arrivé, et tout porte à croire que M. de Rothschild n'a fait qu'un mot, très-spirituel sans doute, surtout pour un millionnaire, mais qu'il n'a pas été prophète en cette circonstance.

Chez certaines individualités privilégiées, les moindres accidents de la vie concourent au but général de la mission

qu'elles se sont imposée. M. Émile Péreire s'était tout à coup senti épris de l'économie politique, et s'adonnait avec ardeur à l'étude des différentes branches de la science du commerce, de la banque et de la finance. Les devoirs journaliers de sa profession l'auraient peut-être distrait de sa passion en diminuant le temps qu'il pouvait y consacrer, lorsqu'à point nommé une maladie cruelle, un asthme, en le forçant à rester continuellement debout, vint lui créer des loisirs plus longs. Lorsque M. Émile Péreire guérit, il était très-affaibli, d'une pâleur qui ne l'a point quitté depuis ; mais il possédait à fond ce qu'il désirait savoir. L'occasion se présenta promptement de faire une application utile de ses connaissances théoriques et d'essayer ses forces dans la pratique des affaires générales.

MM. Émile et Isaac Péreire avaient

pu, comme courtiers de change, sonder le fort et le faible du commerce de Paris. Lorsqu'éclata la révolution de 1830 ils songèrent sur-le-champ au malaise qui allait s'ensuivre, et pour soulager la place d'une façon prompte et efficace, ils présentèrent, dès le 4 septembre, un projet de banque. Ils demandaient au gouvernement de souscrire une garantie de 50 millions. Les banquiers et commerçants auraient stipulé librement l'importance de leur garantie et de leur coopération. L'association aurait émis des bons au porteur produisant intérêt à raison de 1 centime par jour pour 100 francs ou 3 fr. 65 c. p. 0/0 par an, payables tous les six mois ; son objet devait être l'escompte des effets à deux signatures, des effets à toutes échéances et les prêts sur dépôt. Une commission, composée de MM. Mallet, Cottier, B. Fould, Vernes, Vassal, Odier et

J. Lefebvre, examina et approuva ce projet ; mais la rapidité et l'étendue de la crise ne permirent pas de le mettre à exécution. Le gouvernement pris à l'improviste avança trente millions au commerce. Dix-huit mois après, il restait encore vingt-deux millions à recouvrer sur trente !

L'expérience du passé ne fut pas complétement perdue, et la chute de Louis-Philippe ayant ramené le commerce en 1848, dans une situation analogue à celle de 1830, une commission réunie au ministère des finances, par les soins du gouvernement provisoire, et formée de MM. Garnier-Pagès, Duclerc, Pagnerre, Émile Péreire, Achille Fould, Armand Marrast et Léon Faucher, décida la création et fixa les statuts du Comptoir national d'escompte.

Cette institution, qui a rendu de grands services, est calquée sur le

projet de banque des frères Péreire.

Si M. Émile Péreire n'a pas jugé convenable, contrairement à quelques autres financiers du jour, de se passer le luxe d'un journal politique quotidien, ce n'est point qu'il ignore la puissance de la publicité ou qu'il fasse fi de la polémique. De 1830 à 1834, il a été journaliste, et journaliste remarqué. Mais, homme éminemment pratique, M. Émile Péreire comprend parfaitement qu'une feuille politique aux mains d'une maison de banque perd toute son autorité et tout son prestige aux yeux du lecteur. Par la force même des choses, elle devient l'écho des désirs et des appétences d'un conseil d'administration, et ses premiers-Paris suivent toutes les phases du carnet de position. Acheteur, on voit tout en beau. Vendeur, on danse sur un volcan. Le Crédit mobilier n'a même pas à son service de journal finan-

cier hebdomadaire. C'est une honnêteté et une sincérité qu'il est bon de constater par le temps qui court.

M. Émile Péreire a d'ailleurs conservé de son ancienne profession, le respect, sans réserve, de la liberté de la presse, même lorsqu'elle est poussée jusqu'à la plus regrettable de ses exagérations, la personnalité. Récemment, un petit journal, pour lequel le scandale est un agréable passe-temps, lui décocha une de ces calomnies qu'il est de mode aujourd'hui de châtier par une citation devant la sixième chambre. Sa réponse, pleine de dignité, mit les gens de cœur et d'esprit de son côté.

Des circonstances particulières et intimes avaient amené MM. Péreire dans le mouvement politique et économique qui suivit les événements de 1830. Les beaux-frères de M. Émile, Olinde et Eugène Rodrigues, avaient embrassé

avee enthousiasme les doctrines saint-simoniennes. Ils leur firent promptement partager la foi nouvelle.

Lorsque le journal le *Globe* devint la propriété du père Enfantin (au moment de la révolution de 1830), Émile Péreire y inséra une série d'articles dont la solidité, la vigueur et surtout la précision d'idée attirèrent l'attention du plus éminent publiciste de l'époque, d'Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*. Ce dernier lui fit faire des propositions et l'attira dans la rédaction de son journal, auquel M. Péreire ne s'attacha du reste qu'avec l'autorisation des chefs de l'Église saint-simonienne qu'il ne quitta qu'en 1831, lors de la scission déterminée par la retraite de Bazard (1).

Le plus jeune des deux frères, Isaac,

(1) Voir notre portrait du Père Enfantin.

moins occupé du sort des affaires que son aîné, et plus rapproché que lui de l'âge d'Eugène Rodrigues, se lia le premier, c'est-à-dire vers 1826, avec les principaux disciples de Saint-Simon, qui publièrent alors la revue philosophique, *le Producteur*.

Isaac Péreire, Eugène Rodrigues et leur ami Sarclès, lequel devint plus tard le beau-frère des Péreire, n'avaient que vingt ans alors; mais tous trois avaient fait de très-solides études, et ils concoururent pour une très-grande part à l'élaboration des idées exposées plus tard dans les autres publications de l'école saint-simonienne.

Ils formaient autour de leurs maîtres, et postérieurement d'Olinde Rodrigues et d'Enfantin, une sorte d'atelier de travail et de discussion, que les saint-simoniens désignaient entre eux par le nom de *la petite église*, et où se préparèrent

en effet tous les éléments de transformation de la doctrine philosophique en dogme et en croyance religieuse.

Jusqu'à cette époque, c'est-à-dire durant cinq années, Isaac Péreire s'était plus complétement consacré à toutes les œuvres de développement et de propagation du saint-simonisme. Parmi les travaux qui lui sont propres, il importe de citer un ouvrage ayant pour titre : *Leçons sur l'industrie et les finances, prononcées à la salle de l'Athénée, par I. Péreire, suivies d'un projet de banque.* Ces leçons ont été prononcées dans les mois d'août et de septembre de l'année 1831. La brochure qui les renferme, et qui a été publiée par l'école saint-simonienne en 1832, n'est composée que d'une centaine de pages, elle est non-seulement très-curieuse, mais d'un grand intérêt à lire aujourd'hui, d'abord parce qu'elle expose sur les

finances et l'industrie une foule d'idées nouvelles alors, dont plusieurs sont réalisées actuellement ; ensuite, parce que la plupart de ces idées, qui semblaient alors des rêves, sont en ce moment l'objet des préoccupations des financiers et des hommes d'État les plus élevés.

Le projet de banque, imprimé à la suite des enseignements, a été conçu et publié par les deux frères, ainsi que cela eut lieu pour presque tout ce que leur fraternelle amitié a entrepris de grand et d'utile.

Voici, au surplus, le texte même de cet intéressant projet, tel qu'il fut présenté, le 4 septembre 1830, par MM. Émile et Isaac Péreire :

« 1° Le gouvernement souscrirait une garantie de 50 millions de francs ;

« 2° Les banquiers et commerçants

stipuleraient librement l'importance de leur garantie et de leur coopération.

« Il serait émis, au nom et sous la responsabilité de l'association, des *bons au porteur* produisant intérêt à raison de 1 centime par jour pour 100 francs, ou 3 fr. 65 c. 0/0 l'an, payables tous les six mois, 1er avril et 1er octobre. L'intérêt s'ajouterait chaque jour à la somme principale de chaque bon. L'escompte des effets à deux signatures, des effets à toutes échéances, les prêts sur dépôt, etc., seraient l'objet de l'association.

« Un conseil, composé de banquiers, de négociants, de manufacturiers notables dans chaque branche d'industrie et de personnes nommées par le gouvernement, jugerait de la solvabilité des emprunteurs et déterminerait la nature des gages qui seraient exigés, le terme du remboursement, etc.

« L'avance se ferait en bons de l'association. Les bons retournent naturellement dans la caisse de l'association, en acquit des engagements escomptés, et, indépendamment de ce mode d'amortissement, la compagnie emploie tous les fonds qui lui rentrent par le recouvrement des effets, à racheter ses bons sur la place, de manière à établir toujours la balance entre son portefeuille et la masse de ses billets.

« Chaque emprunteur paierait 3 fr. 65 c. 0/0 d'intérêt jusqu'à l'échéance de chaque prêt, plus 1/2 à 2 0/0 de commission, plus ou moins, selon la durée du prêt et la nature des garanties qu'il offrirait.

« Les bénéfices résultant de cette commission seraient réservés jusqu'à la fin des opérations de l'association, qui serait formée pour un an, sauf à être renouvelée, s'il y avait lieu.

« Les frais d'administration et les pertes, s'il y en avait, seraient prélevés sur les bénéfices ; l'excédant serait réparti entre le gouvernement et les autres souscripteurs, en proportion de chaque souscription. »

Pour faire apprécier le style et les idées de ces enseignements faits à un auditoire nombreux et éclairé, par un jeune homme de vingt-cinq ans, nous en citerons quelques passages.

« Le signe auquel vous reconnaîtrez qu'une institution financière est bonne, c'est lorsqu'elle aura pour effet d'augmenter les *salaires des travailleurs*, et de diminuer les *revenus des oisifs ;* c'est encore lorsqu'elle aura pour but d'accroître la richesse des premiers, bien que celle des seconds augmente aussi ; c'est enfin lorsqu'elle rendra plus rapide

et plus économique le passage des instruments de travail dans les mains des producteurs, et qu'elle leur en donnera une disposition plus complète.

..... « La Banque, improprement appelée Banque de France, car ses billets ne circulent pas hors de Paris, est loin de se proposer pour but la *baisse de l'intérêt*. Cet établissement est plutôt constitué dans l'intérêt de ses *actionnaires* que dans celui des *travailleurs*. C'est tellement vrai que le conseil des *régents*, composé principalement de banquiers *capitalistes*, a toujours repoussé la proposition de réduire le taux de ses escomptes. La Banque de France est préoccupée avant tout du désir de répartir de beaux dividendes; et, chose curieuse, elle escompte à un taux plus élevé que les bourgeois eux-mêmes; aussi les effets de son portefeuille ne sont-ils pas aussi bien choisis que ceux que

prennent les principaux capitalistes de Paris. Elle est obligée de restreindre considérablement ses opérations, à cause de la nature du papier qui lui est présenté ; tandis que si elle baissait le taux de ses escomptes, les banquiers qui fournissent aujourd'hui des capitaux à l'industrie à de meilleures conditions qu'elle, et qui, par cette raison, ne peuvent lui négocier leurs engagements que dans des circonstances rares et particulières, useraient alors habituellement de son crédit, et augmenteraient ainsi leurs affaires et les siennes. Ils pourraient le faire avec moins de danger que la Banque, parce qu'il est toujours plus facile à des chefs de comptoirs *spéciaux* qu'à un établissement *général* d'exercer sur des emprunteurs une surveillance directe ; et celle-ci, à son tour, n'ayant plus à traiter qu'avec les sommités de l'industrie, simplifierait son action et la

rendrait plus sûre... L'industrie qu'on désignè vulgairement sous le nom de petit commerce, et qui se trouve aujourd'hui presque en dehors de la Banque, pourrait participer plus largement alors aux avantages du crédit et obtenir des conditions meilleures que celles auxquelles elle est obligée de se soumettre pour se procurer les fonds dont elle a besoin.

« Vous sentez encore que cette réduction de l'escompte opérée par la Banque de France, amènerait une *baisse d'intérêt* dans toutes les transactions, et contribuerait ainsi à l'amélioration du sort des travailleurs. »

Quand on songe que depuis ces paroles du jeune orateur de l'Athénée, la Banque de France a voulu mériter son titre par la création de succursales nombreuses, qui couvrent maintenant la

France entière ; que le Comptoir d'escompte et ses sous-comptoirs, le Crédit foncier et le Crédit mobilier, à la création desquels MM. Péreire ont pris une si large part, ont étendu et amélioré les conditions du crédit, non-seulement en France, mais en Europe, la haute position prise par MM. Péreire dans le monde financier ne saurait être un mystère.

Mais revenons à M. Émile Péreire : il a donné un nombre considérable d'articles au *National*, ainsi qu'à la *Revue encyclopédique*.

La législation sur la presse laissait alors la faculté de ne point signer, et les organes de l'opposition profitaient largement de cette latitude. *Le Globe* des saints-simoniens était le seul journal politique qui eût adopté la signature ; il n'est pas inutile de signaler sur ce point leur initiative. Ce que les articles des

chefs d'emploi perdaient d'influence par suite de l'absence d'une étiquette appelant l'attention du public, était aisément regagné par la curiosité que pouvaient inspirer les productions des plumes moins notoires. Bref, la confusion était telle qu'il faut aujourd'hui une grande perspicacité pour suivre dans les anciennes collections la trace de l'œuvre d'un collaborateur. Un travail très-bien fait que nous avons sous les yeux et qui est signé Adolphe Guéroult (1), analyse une certaine quantité d'articles de M. Péreire qui témoignent de cet esprit pratique que nous signalions tout à l'heure. La critique y est toujours accompagnée de propositions ou de projets de loi, dont quelques-uns ont été adoptés par les gouvernements qui ont succédé à la monarchie de juillet. Ainsi,

(1) *Études critiques et biographiques*, tome III.

les 24 et 25 août 1832, en demandant d'alléger les taxes qui pèsent sur les consommations du pauvre, il indique, entre autres moyens de les remplacer, l'impôt sur les voitures bourgeoises; le 22 septembre et le 6 octobre, à propos d'un ouvrage de MM. Clapeyron, Flachat et Lamé, sur les canaux et les chemins de fer, il pose comme radicalement nécessaire le système, qui prévaut maintenant, de l'intervention de l'État par voie de subvention. Le 26 décembre 1833, il demande la centralisation à Paris de tous les hôtels de monnaie, puis le 26 février suivant, l'établissement de succursales de la Banque dans tous les départements, et la création de coupures de cent francs.

Mais le plus curieux document est un projet de loi sur l'Algérie, dont l'occupation était un fait récent. Cet article a été publié dans le *National* du 25

août 1833, et presque tous ses dispositifs ont été sanctionnées par des actes gouvernementaux. — Y sont posés en principe,' l'annexion à la France du territoire algérien, et sa division en trois départements. Les questions d'administration intérieure, de tarifs de douanes, de tonnage, de transport, de quarantaine, d'assainissement, de travaux publics et de chemins de fer y sont toutes prévues. Le journaliste de 1833 était doublé d'un économiste qui laissait entrevoir le financier de 1854.

On pourra, du reste, juger de la prescience de M. Émile Péreire en ce qui concerne les destinées de l'Algérie, en lisant les réflexions suivantes, qui accompagnent son projet de loi, publié dans *le National*, et que nous empruntons aux notes justificatives de M. Guéroult :

« Indépendamment de cette déclaration catégorique, si le gouvernement mettait provisoirement en vigueur, par la même ordonnance, les cinq derniers articles de ce projet de loi, s'il doublait l'armée d'occupation et l'employait, moyennant une paie extraordinaire : 1° à assainir la plaine de la Métidja, en creusant des canaux d'irrigation pour faciliter l'écoulement des eaux ; 2° à confectionner des routes nivelées de vingt mètres de largeur, afin de pouvoir établir un chemin de fer sur la moitié de cette superficie, et de consacrer l'autre moitié aux communications ordinaires ; si, en outre et en attendant qu'un service régulier de communication fût établi entre Marseille et Alger, le gouvernement affectait quatre de ses bâtiments à vapeur à des transports dont le prix serait modéré ; si en même temps dix corvettes ou bricks effectuaient le

transport gratuit des individus qui s'engageraient à exercer pendant un an au moins, sur le territoire de la régence, l'une des professions de maçon, de charpentier, de menuisier, de serrurier, de forgeron, de charron, d'agriculteur, de terrassier, alors les capitaux afflueraient, etc.

« ..... Pour réunir, par un chemin de fer établi provisoirement à une seule voie, Bône et Constantine à Alger, Alger à Oran, les nivellements étant effectués par les troupes, l'expropriation étant gratuite et les fers étant obtenus à moitié prix en Angleterre, il suffirait pour cette ligne de cent cinquante lieues d'une dépense totale de 20 à 25 millions. Cette avance une fois faite par l'État (et il ne faut pas perdre de vue que les frais annuels d'une occupation stérile comme elle l'est aujourd'hui s'élèvent à plus de 19 millions) permettrait

d'organiser un système de défense économique et qui mettrait toute la côte à l'abri des incursions des Bédouins.

« ..... Puis, quand les hommes industrieux de tous les pays pourront trouver à bas prix un sol fertile situé à trois jours de voyage des côtes de France, d'Italie, d'Espagne et de l'Archipel grec ; lorsqu'ils pourront échanger leurs produits avec la plus grande économie et la plus grande célérité, nul doute qu'ils n'accourent à l'appel de la France. »

L'auteur ajoutait en note les réflexions suivantes que nous croyons devoir reproduire, tant elles nous paraissent encore applicables non-seulement à l'Algérie, mais encore aux grands terrassements projetés en Égypte pour le canal de Suez, et à tous les travaux à exécuter dans des conditions analogues :

« On pourra trouver étrange que

nous proposions d'établir à Alger un chemin de fer de cent cinquante lieues, tandis qu'en France ces nouvelles voies de communication existent à peine. Nous ferons remarquer à cet égard que, indépendamment de ce qu'elles se rattacheraient à un grand système de défense, ces routes en fer auraient en outre l'avantage de faciliter l'exécution des routes ordinaires, et permettraient d'employer sur une grande échelle les troupes à ces travaux. Dans un pays où les villages sont à de grandes distances, on ne peut facilement rassembler un grand nombre d'hommes sur un point donné, sans improviser spécialement pour eux des logements et des magasins d'approvisionnements; tandis qu'en établissant des rainures en fer, on éviterait cette dépense; au fur et à mesure qu'une partie de la route serait terminée, on pourrait non-seulement effectuer le trans-

port des matériaux pour la continuer, mais encore transporter chaque jour les travailleurs avec leurs instruments et leurs vivres. Du reste, il faut songer qu'à Alger tout est à créer : routes, canaux, matériel de transport; si l'on veut faire quelque chose, il faut choisir de prime-abord le système le plus perfectionné. »

La question des chemins de fer était en 1832 une question à laquelle prit une part très-active l'école Saint-Simonienne : elle appartenait entièrement aux hommes de cette communion, et dans un travail élaboré par l'un d'eux, M. Michel Chevalier, le tracé européen tel qu'il est aujourd'hui achevé ou en cours d'exécution se trouve décrit. Le système est même complété par des voies ferrées qui vont jusqu'au cœur de l'Asie, et le double percement de Suez

et de Panama y est indiqué. Les hommes qui, sur le tapis troué d'un bureau de journal, écrivaient au courant de la plume ces gigantesques conceptions, devaient avoir une foi robuste dans l'avenir. « J'écrirai mon idée sur le sol et je « lui donnerai corps et consistance, » disait M. Émile Péreire à Armand Carrel, en se séparant du *National*. Et il ne tâtonna point. La première et la plus rude étape d'une opération est celle qui aboutit au capital. Il faut trouver des gens qui partagent votre foi et votre espoir. Or, malgré l'estime qu'il avait su mériter dans l'exercice de sa profession de courtier, malgré sa réputation de capacité, M. Péreire trouvait devant lui des résistances opiniâtres. Le plan qu'il adopta devait décider l'avenir des chemins de fer en France ; il se préoccupa donc des moindres détails qui tous avaient leur importance. Il résolut de

commencer par une ligne très-courte;— avantage d'un petit capital. — Partant de Paris et aboutissant à un lieu de promenade ; — avantage de familiariser le public avec un mode de locomotion dont on s'effrayait beaucoup. — Située dans des conditions telles qu'elle pût devenir la tête d'une artère de première importance et au besoin d'un réseau ;— avantage financier et d'économie pour l'avenir. La route de Paris à Saint-Germain présentait à un haut degré les trois avantages que nous venons d'énumérer. Trois ans cependant se passèrent en démarches infructueuses. Le tracé de la voie, les plans et les devis des objets d'art, l'évaluation des expropriations avaient été préparés par MM. les ingénieurs Lamé, Clapeyron, Stéphane, Mony-Flachat et Eugène Flachat, et l'affaire n'avait pas fait un pas au point de vue financier, lorsqu'en 1835

MM. Ad. d'Eichtal et Thurneyssen décidèrent M. de Rothschild à faire le capital de cinq millions nécessaires à la construction de ce chemin qui, vingt ans plus tard, a été revendu soixante.

Pendant toute la durée des travaux, M. Péreire ne quitta pas la voie : installé dans un petit bureau provisoire construit en planches sur l'emplacement où devait s'élever la gare, il gourmandait chacun, organisait ses services futurs, et le jour où la première locomotive franchit les cinq lieues qui séparent Paris de Saint-Germain, il put se rappeler avec orgueil les mots qu'il prononçait deux ans avant : « J'écrirai mon idée sur le sol. »

Le chemin de Saint-Germain donna le branle : des compagnies se formèrent presqu'aussitôt pour l'établissement de lignes plus considérables.

Quoique M. Isaac Péreire ait été

l'aide le plus actif et le plus capable de son frère dans l'organisation du chemin de fer de Saint-Germain, sa personne et son nom étaient restés modestement dans l'ombre fraternelle. Ce fut seulement en 1846, à l'époque des fusions des nombreuses Compagnies soumissionnaires des grandes lignes de chemins de fer, qu'il sortit de cette obscurité relative. Il fut nommé administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon, et bientôt membre du comité de direction de cette Compagnie.

En 1848, le chemin de Paris à Lyon ayant été repris par l'État, ce fut M. Isaac Péreire qui reconstitua la Compagnie financière à laquelle l'État fit une nouvelle concession de cette ligne.

Avant de parler de l'origine, de la création, du but et de l'histoire du *Crédit Mobilier*, institution financière co-

piée maintenant par un grand nombre de nations européennes et qui sur le marché de Paris personnifie la maison Péreire, nous dirons quelques mots du chemin de fer du Nord, dont l'idée première appartient à M. Émile Péreire. C'était en 1836, pendant un voyage en Belgique fait en compagnie de M. de Rothschild et de plusieurs ingénieurs, administrateurs et directeurs du chemin de fer de Saint-Germain. La combinaison nouée en premier lieu par M. Péreire avorta par suite des prétentions exagérées des maîtres de forges belges. En 1845, une nouvelle combinaison réussit, et jusqu'en 1852, M. Péreire administra la ligne qu'il avait créée. Son frère Isaac lui apporta pour la construction et l'exploitation de cette grande ligne, le précieux concours d'un infatigable travail et d'une expérience déjà très-éclairée.

Nous avons rapporté plus haut le mot attribué à M. de Rothschild lorsque M. Péreire sortit du chemin du Nord. A ce sujet quelques personnes ont crié à l'ingratitude de part et d'autre : les unes reprochaient à MM. Péreire d'avoir méconnu l'homme qui leur avait mis le pied dans l'étrier ; les autres pensaient au contraire que M. de Rothschild devait rester éternellement l'obligé des deux banquiers de la place Vendôme, qui lui avaient apporté des idées et ne lui avaient demandé que le secours de ses capitaux. Et l'on avait tort d'un côté comme de l'autre. Dans les affaires il n'y a pas d'obligés, mais des associés qui travaillent ensemble, et il n'y a pas non plus d'ingrats, mais simplement des associés qui liquident. Aussi le mot : « les affaires c'est l'argent des autres » n'est pas complet. C'est aussi bien les idées des autres que

leur argent. *Times is money*, disent les Anglais. Une bonne idée vaut de l'or, disent les israélites. Aussi ne la laissent-ils jamais passer sans l'arrêter au passage. L'explication des fortunes récentes de quelques israélites est facile. Ils ont osé : un catholique n'ose jamais se risquer même sur une éventualité probable : il faut qu'il voie, qu'il touche pour croire. Saint Thomas n'était déjà plus un juif, c'était un disciple du Christ. — Bref, le chrétien manque d'*estomac* comme on dit en style de Bourse. L'israélite, au contraire, sait à un moment donné avoir la prudence de l'audace ; il est au moins extraordinaire que depuis un siècle la science de la banque se soit tenue en dehors du catholicisme : il y a soixante-et-dix ans nous avions les protestants Genevois ; aujourd'hui, ce sont les israélites Bordelais.

Les frères Pereire sont placés au-

dessus de la ligne de leurs coréligionnaires, par une grande élévation d'idées, le sentiment du juste et le goût des arts. A l'encontre de beaucoup de leurs compatriotes pour lesquels l'apparence, le clinquant, l'élégance douteuse et le luxe tapageur sont la plus grande et la plus sincère jouissance, ils aiment le beau, le cultivent et le recherchent. On cite les merveilles de leur hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré : les sculptures de M. Klagman, et les peintures royales dues aux pinceaux de MM. Jalabert, Cabanel, Gendron et Bouguerau, qui en décorent les somptueux salons. L'or y ruisselle, les lustres y flamboient, les tapis y sont épais comme la mousse des bois : véritablement, c'est très-beau. — « Il y a trop d'or ici, dit simplement M. Péreire aux visiteurs, » et il les mène dans sa galerie de tableaux. — « Voilà mon véritable trésor, ajoute-t-il. » — Et

il a raison. Jugez-en. Un Hobbéma et puis des Torburg, des Van Ostade, des David Téniers et des Gérar Dow, toute l'école flamande! La peinture moderne y est représentée par Robert Fleury, Picot, Diaz et Paul Delaroche. Le colifichet, le joli, ce que je nommerais volontiers dans l'art le *mal bourgeois* n'est pas représenté dans le musée, ni dans l'hôtel Péreire : ce n'est point là la demeure d'un parvenu; c'est le palais d'un prince de l'intelligence qui, par une coïncidence heureuse de la fortune, est en même temps un roi du capital.

Le Crédit Mobilier a été fondé par MM. Péreire frères, avec le concours des banquiers et des capitalistes les plus sérieux de l'Europe. Les fondateurs administrateurs souscrivirent chacun une part du fonds social, qui fut ainsi couvert sans qu'il fût besoin de faire appel aux capitaux particuliers. Le but de l'insti-

tution est d'aider aux développements des grandes industries et de concourir à la formation des associations puissantes. On sait les services qu'il a rendus lors des emprunts nationaux de 1854 et de 1855. Il a patronné bon nombre d'affaires sérieuses, qui, si elles n'ont pas toutes donné de résultats heureux, étaient toutes marquées au coin de l'utilité. Tels sont, le chemin du Midi et le réseau Pyrénéen, les chemins de l'Ouest et de l'Est, les omnibus de Paris, le Gaz parisien, la Compagnie générale maritime, et la Société des Immeubles-Rivoli. L'action du Crédit Mobilier a rayonné à l'étranger, et s'étend sur les chemins Autrichiens, l'Ouest et le Central Suisses, les Chemins Espagnols et Russes, le Crédit Mobilier Espagnol et la Compagnie de canalisation de l'Èbre.

C'est après avoir été l'un des fonda-

teurs les plus actifs du Crédit foncier, l'une de ses plus anciennes et de ses plus chères conceptions financières, que M. Émile Péreire s'occupa de la création du Crédit Mobilier : aussi a-t-il pris soin de communiquer à cette institution un caractère d'initiative qui n'exclut cependant point la prudence. On a vu par le procès des Docks, que si les frères Péreire considèrent le concours du Crédit Mobilier comme acquis de droit à toutes les affaires qui se produisent sous un caractère d'utilité bien constatée; ils le refusent aux tripoteurs et aux Mercadets de la petite coulisse.

Les actions du Crédit Mobilier ont avec la rente le privilége d'être le régulateur de la Bourse. Nous l'avons vu quarante-huit heures après l'émission, arriver au cours de 1,750 fr., c'est-à-dire à une valeur représentative de trois fois et demi son prix primitif. Il a tou-

ché le cours de 2,000 fr., et fait au plus bas 422 fr. 50 cent.

Que l'on établisse la valeur d'une action sur le produit annuel donné par une entreprise à revenu fixe : rien de mieux, cela va de soi. Les chemins de fer sont dans ce cas, mais il ne peut en être ainsi du Crédit Mobilier : son intervention dans les affaires et par conséquent ses bénéfices, ne peuvent se pondérer dans la même proportion.

Chaque année, en effet, les besoins diffèrent, et lorsque le Crédit Mobilier a prêté un large et puissant concours pendant un ou deux exercices, il est raisonnable de supposer que ce concours pourra ne pas être réclamé pendant l'exercice qui suivra. Pour apprécier la véritable valeur du Crédit Mobilier, il ne faut donc pas l'établir sur les dividendes d'un seul exercice, mais sur une moyenne de plusieurs ; il ne faut donc

pas non plus faire à ce sujet des calculs et des supputations, on courrait grand risque de se tromper. J'aime mieux le raisonnement d'un courtier de la Bourse auquel on demandait d'expliquer pourquoi le Mobilier se tient toujours au-dessus du pair, bien qu'il n'ait pas donné de dividende en 1858, tandis que les actions de certaine caisse, bien que rapportant 12 à 15 0/0, ne peuvent jamais approcher des cours d'émission:

—« Cela n'a rien d'étonnant, disait-il, une institution de la nature du Crédit Mobilier se personnifie dans son directeur, ses actions suivent sur la place toutes les phases de son crédit personnel. Eh bien! depuis longtemps le crédit de M. Émile Péreire est à celui de M. X..., comme 1,000 est à 325.

Voici les dividendes du Crédit Mobilier depuis sa création :

1854.	fr. 59	» »
1855.	203	70
1856.	115	» »
1857.	25	» »
Pour les quatre exercices	402	70

Comme le prix d'émission était de 500 fr., les fondateurs se trouvent presque remboursés par les intérêts.

Bien qu'en 1858 les intérêts seuls aient été distribués, les actions du Crédit Mobilier se maintiennent. Cela tient à plusieurs raisons :

On a compris que l'année 1857 avait été exceptionnellement mauvaise pour toutes les affaires en général, et on lui a tenu compte des difficultés de toute nature et de la perturbation que la crise

financière avait répandues sur l'Europe entière.

On est aussi loin de croire que la mission du Crédit Mobilier soit finie, et que l'ère industrielle soit fermée.

Enfin, et ce dernier motif n'est pas de moindre importance, la plus grande quantité des actions non classées est entre les mains des administrateurs.

Le Crédit Mobilier fut en réalité l'œuvre commune des frères Péreire. Voici comment, à ce sujet, s'exprime M. Guéroult, dont les renseignements paraissent puisés aux sources les plus authentiques :

« L'idée-mère du Crédit Mobilier, conçue d'assez longue date par MM. Émile et Isaac Péreire, a été particulièrement suivie et développée, dans l'application, par M. Isaac Péreire, que des idées

communes, des études analogues et des facultés éminentes, quoique diverses, et enfin une vive et mutuelle amitié avaient tellement mêlé, dès l'origine, aux idées et à la carrière d'Émile Péreire, que, dans l'œuvre commune, il est à peu près impossible de déterminer le contingent propre de chacun des deux frères. C'est, du reste, une particularité remarquable de la vie de M. Émile Péreire, que le rôle que l'amitié et les relations intimes ont joué dans ses affaires. Depuis 1832 jusqu'à ce jour, on le retrouve, dans toutes ses entreprises, constamment entouré d'un groupe d'amis toujours les mêmes, d'hommes éprouvés qu'il associe à ses travaux et à ses bénéfices. Ce groupe s'augmente quelquefois par la multiplication des affaires; mais il est rare qu'il s'éclaircisse. si ce n'est par la mort. C'est là une circonstance assez rare dans la vie d'un homme de finan-

ce et qui nous a semblé digne d'être notée.

« Si l'on voulait rechercher l'idée favorite sur laquelle M. Péreire a paru s'orienter de préférence, dans tout le cours de sa carrière, on reconnaîtrait facilement, nous le pensons, que la baisse de l'intérêt dans les affaires industrielles et la mobilité des titres ont été ses préoccupations dominantes. Dans ses rapports avec les salariés, nous retrouvons, chez le capitaliste de 1856, les principes professés dans *le National*, par le publiciste de 1833. Il a toujours voulu que le salarié participât, au moins indirectement, aux bénéfices des affaires. Il est vrai qu'il n'a jamais admis, comme il est arrivé dans certaines Compagnies, que cette participation dût être fixée d'avance par des prescriptions statuaires ; il y a toujours de grands inconvénients à conférer à des employés, par

une participation déterminée, un droit de critique disproportionné, la plupart du temps, avec la portée de leurs lumières. Mais sa sollicitude s'est traduite par d'autres moyens. Ainsi, une augmentation directe des salaires, de larges gratifications, l'installation, dans les ateliers, de comptoirs débitant des denrées au prix coûtant, enfin, des répartitions d'actions au pair, parmi ses employés les plus méritants, tels ont été, constamment, les moyens d'encouragement employés par lui de préférence.

« Lorsqu'on songe également au caractère qu'a pris, en France, la société anonyme, lorsqu'on réfléchit que cette forme de société, si impersonnelle de sa nature, est arrivée, dans la grande industrie des chemins de fer en particulier, à se personnifier partout dans une ou plusieurs individualités hors ligne, il est impossible de faire abstraction du

rôle rempli à cet égard par M. Péreire, concessionnaire et directeur, en 1835, du chemin de Saint-Germain ; — président du conseil d'administration du chemin de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne ; — administrateur des chemins de fer du Nord, de l'Ouest, de l'Est, de Saint-Rambert, des Chemins autrichiens, de l'Ouest-Suisse, du Central-Suisse, de la Compagnie de centralisation de l'Èbre (Espagne), du Crédit foncier, du Crédit Mobilier, de la Compagnie générale maritime, du Crédit Mobilier espagnol, et président du conseil de la Société des Immeubles de la rue de Rivoli. Les lignes de voies ferrées ou fluviales à l'administration desquelles il prend part, représentent, tant en France qu'en Autriche, en Suisse et en Espagne, plus de dix mille kilomètres de parcours, et jamais, on peut le dire à sa louange, son zèle, ses lu-

mières, sa sollicitude n'ont fait défaut à aucun des innombrables intérêts qui se sont abrités sous son patronage.

« Possesseur d'une immense fortune, placé au premier rang des notabilités financières de l'Europe, M. Péreire a conservé une grande simplicité de mœurs et d'habitudes et l'assiduité au travail d'un homme qui aurait sa fortune à faire. Il a le goût et la passion des affaires ; c'est un artiste, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un virtuose en affaires. Il y porte un élan, une hardiesse de conception, et, à la fois, une sûreté de coup d'œil et un discernement pratique dont la réunion peut seule expliquer cette continuité ininterrompue de succès qui ont fait sa réputation et sa fortune. Sa vie, remplie par le travail, embellie par les recherches d'un luxe intelligent, s'écoule presque tout entière au sein de sa famille et d'un petit groupe d'amis

dont la fortune a été plus ou moins associée à la sienne. C'est, à tout prendre, une des carrières les plus complètes, les plus remarquables, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, les mieux réussies de l'époque où nous vivons. Il est du petit nombre des hommes qui, après avoir pensé en grand, ont pu, de leur vivant, réaliser dans leur âge mûr, la plupart des conceptions de leur jeunesse (1). »

La fortune des frères Péreire est aujourd'hui proverbiale, et leur nom marche de pair avec celui des plus riches capitalistes du monde ; mais leur intelligence et leur probité sont peut-être encore plus notoires que leur richesse. Elles tranchent d'ailleurs violemment

(1) *Études critiques et biographiques*, par Théophraste. — *Émile Péreire*, par A. Guéroult.

sur la rapinerie, la gueuserie et l'ignorance des agioteurs et des loups-cerviers qui peuplent aujourd'hui la Bourse. MM. Péreire ne sont ni des joueurs, ni des spéculateurs. Ils ont fondé et créé. Leur fortune n'a pas été trouvée ou prise au coin d'une liquidation, elle est le résultat et la récompense d'un travail constamment au service d'une active et utile initiative.

Il ne faudrait pas croire que depuis le jour où M. Émile Péreire a vu s'élancer triomphante la locomotive qui l'emportait vers Saint-Germain, son astre n'ait jamais pâli. 1848 fut une époque sinistre pour les banquiers aussi bien que pour les rois. On se souvient encore de la rareté de l'argent : des misérables, probablement des cochers de coucou ou des loueurs de pataches, jaloux du voisinage du chemin de fer, imaginèrent de mettre le feu au pont d'Asnières. L'exploita-

tion était détruite du coup; il fallait 400,000 fr. pour établir un pont provisoire; M. Péreire les trouva, et trois mois après le mal était réparé.

MM. Péreire ont été saint-simoniens; ils passent pour l'être encore. Dans tous les cas ils n'ont oublié aucun de leurs anciens frères, et le Père, comme tous les anciens disciples, ont en eux des amis persistants et dévoués.

M. Isaac Péreire a un fils, âgé aujourd'hui de vingt-huit ans, et qui s'est marié, il y a deux ans, à la fille de M. Fould, le notaire. Quelques jours avant la célébration du mariage, une difficulté fut soulevée : M. Eugène Péreire n'avait pas de religion, il n'était ni chrétien, ni israélite. Son père, dont la préférence n'était pas marquée pour une secte plus que pour une autre, n'avait point voulu engager à l'avance la conscience de son enfant, lui réservant

ainsi la facilité de choisir ses croyances à l'âge de raison. Il fallut cependant se décider, et M. Eugène Péreire fit à sa femme la galanterie de partager sa religion.

Dans un siècle, de tous les noms des banquiers d'aujourd'hui, Péreire sera probablement le seul dont la trace restera dans les institutions financières de l'Europe. Il est probable que ce nom, perpétué par de dignes descendants, sera toujours aussi glorieusement porté dans le champ clos du négoce et de l'industrie. M. Eugène Péreire annonce déjà de grandes capacités, et semble appelé à être le deuxième d'une dynastie rivale de celle des Rothschild.

Au moment où nous terminons cette courte notice, nous apprenons que MM. Péreire, jaloux de conserver le rang qu'ils avaient déjà conquis, bien jeunes et avant leurs grands succès financiers, dans le domaine des idées, s'occupent de la réalisation d'une grande œuvre intellectuelle qui portera le titre d'*Encyclopédie française*. C'est une noble manière de répondre à ceux qui croient que les affaires et les missions éteignent la pensée et sont essentiellement incompatibles avec les travaux de l'intelligence. Tout dépend du but pour lequel on aime les affaires et les missions; si c'est pour se procurer des jouissances égoïstes, adieu l'intelligence, elle meurt sous les missions, ainsi que la moralité; mais si c'est pour acquérir l'influence et la puissance de réaliser des idées favorables au bonheur de tous et à l'amélioration de la condi-

tion humaine, l'intelligence et le cœur grandissent en s'élevant sur ce piédestal d'or à la hauteur de leur généreuse et religieuse mission.

A toutes les époques de l'histoire, il a existé des financiers qui, d'une manière plus ou moins directe, ont pris part aux affaires de leur pays.

Mais de tout temps ce rôle a été considérable, par cette raison qu'en décomposant, comme un chimiste décomposerait la lumière, les organes qui constituent la force et la vie de la société, on s'aperçoit aisément que l'argent est une des principales facettes du prisme de la civilisation.

Maîtres du grand et universel signe de l'échange, les hommes de finance ont donc toujours occupé une place considérable sur le théâtre des affaires publiques. Cependant, il est impossible de ne pas constater que cette catégorisation

des forces sociales a subi de notables modifications. On pourrait dire que chacunes d'elles a, tour à tour, occupé le premier rang de la hiérarchie. L'épée et la parole ont eu leur jour. Actuellement, le rôle de l'argent est venu.

Cette observation n'est point une satire, car parmi tout ce qui s'est épuré, parmi tout ce qui s'est élevé et a progressé, les finances tiennent le premier rang.

Pourvoyeurs de rois au temps de Jacques Cœur, hommes d'expédients et empiriques au temps de l'abbé Terray, des Calonne et des Brienne, chefs de parti à l'époque de Casimir Périer et de Laffitte, les financiers sont devenus aujourd'hui les agents principaux du mouvement économique, et, par conséquent, les coopérateurs les plus actifs et les plus efficaces de la société moderne.

Les grands financiers jouent, dans la

société moderne, un rôle aussi considérable que celui que jouèrent, dans la société du dernier siècle, Rousseau et Voltaire. J'en suis blessé, dans le sens intime et personnel de ma fonction d'écrivain, mais je ne puis, sans avilir la hauteur et l'impartialité de cette fonction même, me refuser à porter un tel jugement.

Or, si parmi les financiers de notre époque nous avions à choisir un type qui pût servir de spécimen dans la théorie que nous venons d'exposer, nous choisirions les frères Péreire. M. de Rothschild a prêté aux rois et facilité les emprunts ; les frères Péreire ont prêté à la nation en créant les chemins de fer. Leur rôle a été un rôle social. Ils ont pensé et réalisé leur pensée à l'aide de l'argent, comme d'autres pensent et traduisent leur pensée à l'aide de la plume et de la parole. Je ne m'étonne pas qu'on

ait pu dire d'Émile Péreire qu'il avait la face tourmentée du génie, car c'est du génie que d'avoir porté à cette puissance civilisatrice le rôle des finances, si longtemps traînées aux gémonies de la critique et de l'histoire.

FIN

C1.



Mr ROULAND



Mʀ ROULAND

B

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.
2e SÉRIE.

— 25 —

M. ROULAND

Charles

PAR HIPPOLYTE CASTILLE

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13

1859

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.
2e SÉRIE.

— 25 —

M. ROULAND

Charles

PAR HIPPOLYTE CASTILLE

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13

1859

M. ROULAND

« Gardez la foi de vos pères ; il n'y a que les orgueilleux et les méchants qui se révoltent contre Dieu. »
(Discours de M. Rouland aux associations Polytechnique et Philotechnique, le 31 janvier 1858.)

Quand la fameuse campagne des banquets, qui, depuis deux années, portait l'agitation de ville en ville, de bourgade en bourgade, arriva à sa dernière période, le sentiment de la résistance mollit dans les rangs des conservateurs. Soit qu'ils fussent las de soutenir un régime sans grandeur et sans énergie; soit qu'ils ne vissent pas que l'ordre social était

aussi profondément menacé que la monarchie; soit, enfin, que la légitimité du but apparent d'une agitation organisée en vue d'une réforme électorale devenue nécessaire affaiblît en eux le courage de lutter contre l'envahissement des passions populaires, ils manquèrent d'audace et de fermeté.

La plupart des séances de la Chambre étaient absorbées par les discours des chefs de l'opposition. C'était le temps des grandes phrases, des paroles enflammées, des promesses menteuses. Comme les mauvais génies de la boîte de Pandore, ces discours s'échappaient de la tribune française, planaient ensuite sur la France et semaient parmi les multitudes la colère, l'enthousiasme irréfléchi, le délire des folles espérances, le faux héroïsme, la maladie des harangues, la fièvre du désordre, l'aspiration à l'impossible et à l'absolu, la subversion de

tous les principes politiques et sociaux.

MM. de Lamartine, Ledru-Rollin et quelques autres répandaient chaque jour, avec la candeur de la poésie et de la démagogie ivres d'elles-mêmes, ces semences de la guerre civile. Nous, qui étions alors des jeunes gens, dont l'âme ouverte à toutes ces émotions ne savait ni choisir entre le vrai et le faux, ni s'arrêter sur la pente des abîmes où nous entraînaient ces maîtres illustres, Dieu sait à combien de catastrophes nous fûmes exposés ! Les moins malheureux perdirent leur carrière, les autres leur santé dans les prisons et les pontons, un grand nombre tombèrent, pour ne plus se relever, la poitrine trouée d'une balle, sur le pavé des rues. Que tout cela soit oublié ! Mais ce que nous n'oublierons pas, ce dont nous leur garderons une rancune éternelle, c'est d'avoir touché en nous à la chose sacrée, à

la raison, et d'avoir fait de nous, pendant une grande année, des énergumènes et des sots. L'amour-propre offensé ne pardonne pas, et nous sentons que l'ironie envers nos idoles d'un jour vivra en nous autant que nous-mêmes.

Quand le mal fit invasion, comme l'amour il apparut plein de charmes trompeurs et d'ineffables délices. Nous ne voulions plus songer à autre chose. De combien de malédictions n'accablions-nous ·· s ces pauvres conservateurs, si quelqu'un d'entre eux s'avisait de vouloir à son tour prendre la parole pour défendre ses principes ! Il semblait que la tribune fût devenue la propriété exclusive de *nos* orateurs. Nous n'en voulions point entendre d'autres. Lorsqu'un conservateur osait parler sans commencer par faire à nos tribuns de larges concessions, sans rendre surtout hommage à leur éloquence, nous nous étonnions de

tant d'audace, et nous l'eûmes volontiers poursuivi de nos huées jusqu'en place publique, si les convenances et la police ne se fussent opposées à ces procédés par trop athéniens.

Hâtons-nous d'ajouter, pour qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions, que, parmi ces conservateurs, il en était d'incorrigibles, de véritablement bornes ou bornés, des Béotiens dignes de ceux de l'antiquité, des fats aussi, des démocrates en gants jaunes, des orgueilleux qui se croyaient de grands hommes d'État, parce qu'ils étaient de grands écrivains, des professeurs diserts, des orateurs élégants et corrects, et parce qu'ils parlaient de *matière électorale*, de *molécules politiques* avec la hauteur et l'aisance d'un chimiste parlant des corps simples et de leurs propriétés.

Ceci fut notre excuse. Et, par un heureux hasard, je la trouve admirablement

formulée dans une confession que j'emprunte à l'homme d'État même dont il s'agit ici de tracer le portrait ; — confession généreuse, car, on le verra plus loin, celui qui la fait avec tant de bonne grâce se charge ici des fautes qu'il n'a point commises. « Souvenez-vous, articulait cet homme d'État dans un procès célèbre, où il remplissait les fonctions de procureur-général, souvenez-vous donc de ce que nous avons fait tous dans notre vie parlementaire. Imprudents que nous étions, nous suivions les voies de notre orgueil, nous voulions être les princes de la tribune et de la presse ; nous ne respections rien, pas même la royauté, et nous mettions volontiers le pied sur elle comme sur un vaincu , sans voir qu'elle était le pouvoir conservateur de la société. C'est ainsi que nous avons laissé deux monarchies mourir dans nos mains. Nous avons tant ébranlé l'édifice,

nous avons tant ruiné le pouvoir à force de vanter la liberté, que le terrain, même sous nos pieds, s'est écroulé, nous laissant tout meurtris et face à face avec des passions et des doctrines révolutionnaires que nous n'avions pas même soupçonnées (1). »

En s'exprimant ainsi, M. Rouland avait à répondre à une attaque dont il sera parlé plus loin, et les besoins de sa réplique nécessitaient de sa part cette figure ; car, en réalité, sa carrière politique ne date réellement que de 1848.

Jusqu'au moment où la discussion de l'adresse vint fournir aux partis une sorte de champ de bataille, M. Rouland ne chercha point, quoi qu'il en ait dit dans la confession générale citée plus haut, à se poser en prince de la tribune.

(1) Discours de M. Rouland, procureur-général impérial, dans l'affaire dite *des Correspondants*.

Mais quand la lutte s'échauffa, quand les passions se déchaînèrent, il était difficile qu'un homme de son énergie continuât de garder le silence. Son sang dut bouillir dans ses veines en entendant prodiguer l'insulte au parti conservateur. MM. de Lamartine, Ledru-Rollin, Duvergier de Hauranne, Marie, Crémieux toutes les nuances de cette coalition nouvelle, s'unissaient pour jeter le blâme sur le gouvernement.

Or, M. Rouland était avant tout, et sans qu'il en eût peut-être une parfaite conscience, un *homme de gouvernement*. L'ordre d'idées auquel il appartenait n'était pas constitué. Quelques novateurs, sous le règne de Louis-Philippe, avaient, il est vrai, constaté la nécessité de la part de l'État de parler au peuple et de prendre en main l'initiative des réformes, des progrès, de tout ce dont les révolutions se font une arme en même

temps qu'un but. Mais ces idées étaient alors mêlées à tant de théories subversives, qu'elles n'attiraient pas l'attention des hommes pratiques.

Chose digne de remarque, il existait pourtant, dans tous les partis, des hommes d'un caractère spécial qui allaient former ce groupe d'hommes de gouvernement seuls capables de tirer la France de l'état d'anarchie où elle était plongée et de donner en même temps une satisfaction large, inespérée, à toutes les idées pratiques mêlées aux scories du socialisme et de ses innombrables sectes.

Ces hommes s'ignoraient encore à l'époque dont nous parlons. Peu nombreux, jetés dans des camps divers, ils ne se connaissaient point les uns les autres. Il fallut que la Providence mît la main dans les choses de ce pays, qu'elle renouvelât coup sur coup les surfaces du

monde politique, broyât, triturât les partis, pour que ce groupe d'hommes, parmi lesquels on verra figurer les Billault, les Baroche, les Fould, les Delangle, les Morny, les Vaillant, les Persigny et quelques autres, pût reconnaître ses affinités ; il fallut surtout que Napoléon, leur chef suprême, fût trois fois sacré par le suffrage universel et ramenât en France le régime le plus populaire qui ait existé, celui qui concilie le mieux les formules d'ordre et de progrès, de conservation et d'expansion, d'initiation de toute idée nouvelle reconnue pratique et utile à l'intérêt général par l'initiative de l'État.

Quand M. Rouland prit la parole dans la séance du 7 février 1848, M. Marie venait de prononcer un discours très-habile pour marquer la distance qui séparait la cause des partisans de la réforme électorale de celle des commu-

ıistes et des terroristes. Dégagé de ces éléments dangereux, il n'en avait que plus de force pour accabler ses adversaires.

M. Rouland parut alors à la tribune. C'était son premier discours à la Chambre. Aux yeux de l'opposition, il avait de plus ce périlleux honneur d'être fonctionnaire public. Mais, loin d'éviter l'écueil de cette situation, M. Rouland prit énergiquement la défense des fonctionnaires et du parti conservateur, rappela les propos violents articulés dans les banquets contre cette classe d'hommes honorables qu'on voulait séparer de la nation. Et, après avoir démontré que l'opposition, maîtresse du terrain dans ces réunions, pouvant se draper à l'aise, n'ayant pas la crainte qu'on pût compter les trous de son manteau, se décernait le monopole de toutes les bonnes actions, gardait pour elle toutes les gloires et

pour ses adversaires toutes les hontes; il ajoutait: « Eh bien! Messieurs, maintenant représentez-vous les banquets, ces grandes assemblées d'hommes entraînés par ce parallèle effrayant, perfide, qui n'ont plus la faculté de s'arrêter, de réfléchir au milieu du torrent qui les pousse, ivres de toutes les séductions, de toutes les colères de la parole, et dites-moi si c'est là un véritable appel à l'opinion publique, un appel calme, sérieux, libre? Moi je dis que c'est la profanation du talent, la plus facile et la plus dangereuse de toutes les excitations. » Il ajoutait encore avec infiniment de bon sens : « Les réformes naissent et se développent sous l'action du temps et sous l'influence féconde de la liberté et de l'activité de la pensée. Hors de là, si on remue brusquement la société, ce ne sont pas des idées qu'elle vous donne, ce sont des passions qu'elle vous jette en échange

de vos excitations. Les réformes ne s'improvisent pas dans un pays; elles ne naissent pas tout armées d'un banquet patriotique (1). »

Selon une tactique tout à fait conforme à son talent, M. Rouland se défendait en attaquant. Il rendit aux centres écrasés un moment de soulagement en prenant à partie l'opposition dynastique, son chef, M. Odilon-Barrot, et l'opposition républicaine. Il montra avec beaucoup d'esprit et d'à-propos comment MM. Duvergier de Hauranne, Thiers et Barrot, après avoir organisé la pensée des banquets, en devenaient les premières victimes; qu'ils étaient en quelque sorte au ban de ces réunions où on les calomniait.

Il en concluait que l'opposition avait compromis sa cause.

En des temps ordinaires, ce début

(1) *Moniteur universel* du 8 février 1848.

eût été remarqué. Si le régime parlementaire avait continué de vivre, le parti conservateur eût trouvé dans M. Rouland un défenseur redoutable, incisif. Sa parole, correcte comme celle du magistrat, prenait par moments un tour original, d'une verve rude qui rappelle quelquefois les satiriques latins et l'amère censure de Tacite.

Mais la tempête qui allait balayer un trône pouvait bien emporter un discours. Nous ne l'aurions même pas rappelé, ce discours, s'il ne marquait le début du personnage qui fait l'objet de cette notice, et si nous n'y trouvions certains passages qui, dans le député de 1848, expliquent et pronostiquent le ministre de Napoléon III en 1860.

M. Rouland appartenait en 1848 à ce petit groupe de la Chambre des députés qu'on désigna un moment sous le nom de *conservateurs progressistes*, et qui se

distinguait par cette honorable qualification de la phalange immobile qui fut nommée le *ventre* sous la Constituante et la Législative, la *plaine* ou le *marais* sous la Convention, et non moins impertinemment les *bornes*, sous le règne de Louis-Philippe.

Conservateur, M. Rouland l'était sans doute et par dessus toute chose, parce qu'avant de progresser, il est naturel qu'on cherche à consolider. Magistrat, père de famille, il avait deux solides raisons d'être conservateur. Il l'eût été sans cela par conviction, par sentiment, je n'ajouterai pas par tempérament et par tournure de style ; car, à en juger par le caractère quelquefois âpre et rude de son éloquence, on sent en lui le tribun.

A plus juste titre que M. le comte Jaubert, M. Rouland eût pu s'écrier : « Je suis peuple. »

En le voyant, en l'écoutant, en *le* li-

sant, on sent que ce conservateur aime le peuple, doit se plaire à lui parler. En retour, le peuple, j'imagine, aimerait, comprendrait de suite cet homme d'État, si les agitations de la politique les mettaient en présence.

M. Rouland représente bien, à mon sens, le fils de ses œuvres.

Tels durent être ces bourgeois et ces magistrats de 1789, qui arrivèrent aux États généraux, leurs cahiers à la main, graves et honnêtes figures, cœurs fermes et purs, où la conscience du droit méconnu, où l'inébranlable volonté de le faire triompher, s'unissaient à la modestie des mœurs, du maintien et du costume.

Si je ne me trompe, M. Rouland procède en droite ligne de cette haute filiation. Il est socialement et intellectuellement de la famille de ces grands constituants. Et si les circonstances

qu'il a traversées ont plutôt appelé ses efforts dans le sens de l'ordre et de la conservation, il ne me paraît pas moins évident que si, au contraire, la Providence l'eût fait naître à une époque différente, à une époque où il eût fallu militer pour les principes du droit moderne et la conquête des libertés publiques qui constituent les bases de la société contemporaine, M. Rouland eût paru au premier rang sur la brèche. Ce tribun qu'on sent par instants gronder jusque dans ses discours les plus calmes, dans ceux qu'il prononçait, par exemple, aux audiences solennelles de rentrée, lorsqu'il était procureur-général à Douai, à Rouen, à Paris; ce tribun, dis-je, dont le germe est en lui, se fût alors soudainement développé et peut-être eût-il comme Barnave, comme Duport et tant d'autres, payé, de sa parole et de son sang, son tribut à la cause de

cette liberté dont il a été dans sa destinée de modérer les écarts et de combattre les crimes.

Ni le règne de Louis-Philippe, ni l'esprit de son gouvernement n'eussent offert à M. Rouland un terrain solide. Le roi se renfermait dans une immobilité absolue. M. Guizot, lui même, malgré ses instincts autoritaires, semblait n'avoir d'autre but que de maintenir la majorité conservatrice dans le parlement et à gouverner en son nom, au jour le jour, sans programme bien arrêté.

Sous ce régime, M. Rouland, comme beaucoup d'autres hommes qui valaient mieux que le milieu dans lequel ils vivaient, n'eût été qu'un polémiste de tribune et n'eût donné que la petite monnaie de son intelligence. Personne n'avait foi dans l'État alors, ni les conservateurs, ni l'opposition. Et quand, dans le discours cité plus haut, M. Rouland

parla de la dignité du pouvoir sacrifiée et compromise, on grogna comme au Parlement de Londres. Mais, quand il insinua que l'opposition avait troublé le cours normal du progrès s'accomplissant par l'initiative supérieure, le *Moniteur* constata une explosion de rires à gauche. La droite resta silencieuse. Ce silence trahissait en elle la cessation du principe vital. Le parti conservateur périssait pour n'avoir ni compris l'État, ni cru à sa puissance. Le parti révolutionnaire riait, il allait mourir de ce rire fatal qui prouvait la profondeur de son ineptie en matière de gouvernement. Quand M. Rouland disait en terminant son discours, qu'il était du devoir du gouvernement de repousser les agitations, mais en même temps de songer au mouvement inévitable, progressif, continu des choses et des idées, aux besoins nouveaux, aux améliorations que le

temps prépare, et l'adjurait d'avoir le courage de prendre l'initiative de ces réformes, d'en diriger l'organisation et la mesure, il devançait son temps de plusieurs années et n'excitait que des *mouvements divers* et des rires ironiques.

Quinze jours après cette séance, la Révolution était faite. M. Rouland ne s'était pas trompé à l'égard de l'opposition dynastique et de ses chefs illustres. La tempête avait englouti ceux-là mêmes qui l'avaient déchaînée. A l'Hôtel de ville régnait cette opposition radicale que l'idée de l'initiative de l'État avait fait rire, et l'émeute battait de ses flots écumeux les places et les carrefours.

M. Rouland n'hésita pas à se démettre de ses fonctions d'avocat-général à Cour de cassation, et la lettre suivante, adressée par lui au ministre de la justice

du Gouvernement provisoire, parut au *Moniteur* du 6 mars 1848 :

« Monsieur le ministre,

« J'ai l'honneur de vous adresser ma
« démission des fonctions d'avocat-gé-
« néral à la Cour de cassation. Je com-
« prends les nécessités politiques qui
« empêcheraient le gouvernement de
« me les conserver.

« Au reste, en agissant ainsi, je n'en-
« tends rien faire qui soit voisin de l'a-
« mertume ou de l'hostilité. Je souhaite
« sincèrement que la République assure
« l'ordre et la liberté de mon pays.
« Je rentre dans les rangs du bar-
« reau. Je ne serai jamais un mécon-
« tent. Je chercherai dans le travail les
« moyens d'une existence honorable :

« tel est le devoir d'un père de famille
« et d'un bon citoyen.

« Veuillez agréer, monsieur le mi-
« nistre, l'expression de mes sentiments
« de respect.

« ROULAND.

« Paris, 3 mars 1848. »

Peu de jours après, M. Rouland se faisait inscrire au barreau de Rouen et reprenait la robe d'avocat. Les causes affluèrent à son cabinet; ce fut peut-être l'époque la plus heureuse de sa vie. Largement rémunéré de ses travaux, il trouvait en même temps, dans le succès, toutes les satisfactions qui appartiennent au légitime orgueil du talent, sans mélanger à leur douceur les soucis inséparables de l'agitation politique.

Dix-huit mois s'écoulèrent à travers toutes les vicissitudes de la discorde; on

n'avait pu oublier M. Rouland à la chancellerie. Les souvenirs qu'il avait laissés dans la magistrature étaient de véritables regrets. Vers le milieu de 1849, le ministre de la justice lui offrit le siége de procureur-général à cette même Cour de Rouen où, chaque jour, il venait à la barre avec tant d'autorité et d'éclat. Mais M. Rouland avait vu s'ouvrir rapidement devant lui, simple avocat, des espérances de fortune qui ne pouvaient rester indifférentes au père de famille. Il était, d'ailleurs, avide de ce calme qu'il avait reconquis, et auquel la direction du parquet d'une grande cour l'aurait ainsi trop tôt arraché. M. Rouland refusa donc l'offre qui lui était faite. Mais la Cour de cassation et son travail paisible devait avoir pour lui des séductions plus douces ; bientôt on lui proposa d'y rentrer ; les sympathies de ses anciens collègues le rap-

pelaient avec instance, et il y répondit en venant reprendre au milieu d'eux, en juillet 1849, son siége d'avocat-général.

Enfin, les orages révolutionnaires s'étaient apaisés. L'Empire était rétabli; en même temps que l'ordre, se reconstituait activement l'édifice de l'État, tel qu'il existait aux plus grands jours de notre gloire et de notre puissance nationales. Les hommes capables d'une telle entreprise se cherchèrent, se comptèrent, se désignèrent réciproquement au chef auguste que la Providence venait de susciter.

Ces hommes, il faut le dire, n'étaient pas nombreux. La nation était avec Napoléon; mais les chefs de partis, compromis pour la plupart dans les intriguesde la coalition, impuissants à servir une idée qu'ils ne comprenaient pas, qui était même la négation de leurs propres

doctrines, ne pouvaient, sans forfaire au sens commun, prétendre apporter leur concours actif au nouvel ordre de choses. Les principaux d'entre eux conservaient leurs haines et leurs rancunes. Rien n'avait pu consoler les orléanistes du pouvoir perdu, pas même la France sauvée et l'ordre rétabli ; rien n'avait pu compenser aux yeux des républicains la République effacée, pas même la démocratie triomphante dans les institutions de l'Empire ; rien n'avait pu faire oublier aux légitimistes l'impossibilité de plus en plus démontrée du retour des Bourbons, pas même la grandeur de la France.

Que restait-il dans ce naufrage des individualités illustres et des types constitués ? Quelques hommes d'une certaine tournure d'idées et de caractère, quoique fort différents d'antécédents. Les uns avaient patiemment, depuis le

commencement de la révolution, saisi toutes les occasions possibles de fortifier le pouvoir exécutif contre les envahissements parlementaires; d'autres étaient depuis longtemps dévoués à la cause impériale, d'autres encore s'étaient bornés à se renfermer dans la sagesse et la dignité de l'abstention, ne croyant pas devoir se mettre en avant sans être appelés; trop modestes peut-être pour imaginer qu'on pût songer à eux.

Du nombre de ces derniers était M. Rouland. Au mois de février 1853, l'Empereur l'appela aux fonctions de procureur-général à la Cour impériale de Paris.

Quoique nous n'hésitions jamais à approuver ce qui nous paraît beau ou bien, nous n'aimons pas la flatterie. Non-seulement parce qu'elle émane d'un sentiment plus bas que sincèrement bienveillant, mais surtout parce qu'elle est un

obstacle à la vérité. Or, dans ces esquisses que nous crayonnons, comme on rédige des notes, pour servir de matériaux aux historiens futurs des temps que nous traversons, nous nous attachons surtout à *expliquer* tels que nous les comprenons les personnages qui ont joué un rôle important à l'époque actuelle. Disons même à ce propos que, parmi ceux des personnages de cette galerie qui ont peut-être passé pour flattés aux yeux du public, plusieurs, loin de se croire ainsi traités, ont gardé rancune au peintre.

Nous laisserons donc de côté la question du mérite personnel sur le nouveau théâtre où se trouvait placé M. Rouland, et nous poursuivrons l'histoire des idées et des actes.

Les idées, nous en retrouvons le fil dans les grands procès où M. Rouland fut appelé à porter la parole au nom de

la société menacée, et dans ses discours aux audiences solennelles de rentrée de la Cour impériale de Paris.

Parmi ces grands procès, deux surtout ont eu un retentissement considérable, celui du complot dit de l'*Hippodrome et de l'Opéra-Comique*, et celui qu'on désigne généralement sous le nom d'*Affaire des Correspondants*.

Dans le premier de ces procès, le thème du procureur-général était simple; il s'agissait de définir les caractères légaux du complot contre le Souverain ou pour le renversement du Gouvernement; de rechercher si un complot de cette nature avait été tramé et si les hommes assis au banc des accusés étaient coupables de ce crime.

Par une heureuse inspiration, M. Rouland, au lieu d'enflammer un débat si facile à passionner, prit à tâche d'éviter tout ce qui pouvait ressembler à

l'emportement du zèle. Avec une dignité empreinte d'une sorte de mélancolie grave comme la figure de la Justice elle-même, M. Rouland disait au début de son réquisitoire : « Qu'importent à l'homme courbé sous le poids des affaires et des dures leçons de la vie, qu'importent le bruit, l'éclat, le succès et toutes les misères de la vanité? Il lui faut à lui l'assentiment de sa conscience qui le juge, et le seul honneur de son devoir loyalement accompli. Voilà les sentiments que j'apporte dans cette lutte dernière entre l'accusation et la défense, et je puis dire que nul ne me reprochera plus tard de les avoir oubliés. »

Les éléments de l'accusation abondaient; M. Rouland n'eut qu'à les classer, à les exposer pour en faire ressortir les odieux aspects. L'injure tenait une large place dans ce complot, et quelque chose de plus criminel et de plus odieux

que l'injure, quelque chose d'abject que nul parti, si bas qu'il fût tombé dans le discrédit, l'hyperbole et le désespoir, n'oserait avouer : *la Calomnie*.

Ces aptitudes se révélèrent mieux encore dans l'affaire dite des *Correspondants*.

Là, il ne s'agissait plus seulement de ces actes sauvages qui épouvantent et serrent douloureusement le cœur. On n'avait pas seulement, dans l'ombre, forgé des engins destructeurs et aiguisé des poignards. On avait aiguisé des mots, avec cette idée que la parole, à la longue, peut tuer aussi sûrement que le glaive. On avait introduit en France des feuilles frappées de prohibition, fait la contrebande de l'injure et le colportage clandestin de fausses nouvelles.

Il ne s'agissait plus de pauvres artisans égarés par des alexandrins factieux ou de la prose de barricades ; il s'agis-

sait de beaux messieurs, habitués de Tortoni et du boulevard de Gand. L'un d'eux avait pour défenseur le grand avocat de la légitimité, M. Berryer en personne.

Ce ne fut pas le meilleur de son affaire ; car M. Berryer, oubliant bientôt son rôle de défenseur pour celui de propagandiste et de polémiste de la légitimité, se mit à invectiver le préfet de police, disant qu'il avait souillé les lettres des prévenus en en opérant la saisie, et accusant le gouvernement de l'Empereur de *crime d'origine*.

« Souillés ! répliqua M. Rouland. Et qui donc ici a le droit de parler de souillures ?... crime d'origine ! vous y joignez aussi ce que vous appelez le crime du despotisme. Eh bien ! je souhaite à tous les gouvernements une origine aussi pure et aussi nationale ; et quant à vous, hommes du passé, faites donc mieux que ce

prétendu despotisme pour la grandeur et la prospérité de votre patrie! »

L'argument tombait si perpendiculairement et d'un si roide aplomb, que pas un homme, doué du moindre sentiment d'impartialité, n'en eût contesté la valeur.

Après avoir exposé les phases historiques qui avaient précédé le 2 décembre, M. Rouland mettait dans la bouche du pays ces paroles pleines d'anxiété : « Sauvez-moi! voici venir la fatale échéance de 1852. » Mais les factions se souciaient bien de ces alarmes. Elles ne songeaient qu'à tirer parti des complications qui allaient surgir. « La France, qui voyait tout cela avec une indicible angoisse, ajoutait-il, n'a pas eu confiance en vous, hommes parlementaires, hommes de presse et de tribune ; que voulez-vous ? Elle était bien maîtresse, vraiment, d'aspirer à son salut ; et quand la pré-

tendue usurpation dont vous parlez a éclaté du jour au lendemain, balayant vos folles espérances, comme les vents balayent la poussière des chemins, que fit le pays ? Le pays, supérieur à vos éloquentes imprécations ; le pays, contre lequel votre parole retentissante ne peut rien, étreignant la main qui le sauvait du gouffre béant, se leva comme un seul homme et dit, lui, maître de ses destinées : C'est bien !... qu'avez-vous à répondre ? » Et il ajoutait encore : « Ne parlez donc pas de crime d'origine, vous qui n'avez ni le souci, ni la conscience du pays... les partis ne peuvent rien contre l'arrêt solennel rendu par la France entière. »

Il faudrait pouvoir citer en entier ce remarquable discours, le plus remarquable, à notre avis, qu'ait prononcé M. Rouland et dont les tribunaux ont depuis longtemps retenti. D'une attaque impré-

vue avait jailli soudain cette noble réplique, où le gouvernement de l'Empereur était défendu avec les arguments les plus simples et les plus concluants, et dans les meilleurs termes que la langue française puisse offrir à l'expression de la pensée.

En d'autres circonstances, notamment aux audiences solennelles de rentrée de la Cour impériale de Paris, M. Rouland avait donné, sous des aspects différents, la mesure et le caractère de ses facultés politiques.

On sait qu'il est d'usage, en pareille occurrence, de faire servir cette solennité à un but profitable, en appelant les méditations de l'auditoire sur quelque grand sujet de droit public, dont M. le procureur-général fait le thème de son discours.

Dans l'audience de rentrée de 1853, M. Rouland prit pour sujet de discours la pratique du droit français ou l'applica-

tion des lois civiles. Sur ce vaste terrain, il signala les deux tendances qui déparent les tribunaux, montra les uns *esclaves* de la tradition, méprisant en faveur des vieux textes les solutions du sens commun; les autres, dédaigneux de la science, ne tenant compte que de l'espèce et s'égarant dans une foule de distinctions arbitraires. Puis, ramenant les hommes du droit et les hommes du fait à l'idée fondamentale de notre législation civile, il concluait par la négation de tout système exclusif, disant fort bien: « Une nation qui s'honore de sa soumission aux lois est celle qui saura le mieux marquer l'heure des réformes opportunes. » Rappelant ensuite à ses auditeurs les hautes notions du devoir, il leur recommandait le culte épuré de la loi, et de même que les chrétiens placent la foi au-dessus de la science, au-dessus du labeur le plus acharné, au-dessus des

connaissances les plus profondes, il plaçait le sentiment du droit ; — thèse pleine de sympathie et tout à fait conforme, selon nous, au génie pratique de la société actuelle.

Suivre plus loin dans ses déductions ce beau discours, où le chef du parquet de Paris précisait le caractère de nos lois civiles, remontait à sa grande transformation opérée sur les ruines de l'ancienne société française, le dégageait du droit romain, du droit féodal ou germanique et du droit coutumier, pour en faire le droit français, résumé dans le Code Napoléon; un tel examen, disons-nous, dépasserait les bornes de cette notice. Il nous suffira de constater que ce rappel au devoir, que cette critique des doctrines énervantes, en 1853, quand la société venait d'être si profondément troublée, allaient plus loin que son auteur même ne pensait aller.

Alors que M. Rouland ne se croyait que jurisconsulte, il devenait homme d'État. Le discours de rentrée de 1855 en fut une preuve plus évidente encore. Abandonnant le terrain des dissertations générales, M. Rouland abordait franchement une question économique, celle des subsistances, et en profitait pour prémunir les classes ouvrières contre des tendances dangereuses et tracer le tableau des institutions créées par le gouvernement de l'Empereur pour améliorer le sort des masses.

Dans ce discours, M. Rouland croyait bien ne pas s'écarter des volontés du décret de 1810. Mais le regard qui plane sur la France, étudie les besoins et cherche, parmi l'élite, les hommes les plus capables de servir la pensée impériale dans ses aspirations au bien-être des masses et au progrès des lumières, ce regard avait distingué M. Rouland et le suivait.

On était au mois d'août 1856, M. Rouland reçut de M. Abbatucci, ministre de la justice, l'invitation de se rendre de suite à son cabinet. M. Abbatucci était lié à M. Rouland par de vieux sentiments d'amitié. Il causa, mit la conversation sur les bruits du dehors et sur les candidatures de la succession du ministère de l'instruction publique, alors vacant; M. Rouland écoutait d'une oreille désintéressée le calcul des chances diverses, quand M. Abbatucci ajouta vivement :

« — Mais vous? »

Loin d'être préparé à cette question, M. Rouland ne répondit que par l'expression vraie des sentiments qui lui rendaient chère la carrière de toute sa vie et l'y attachaient étroitement. En 1827, il avait débuté aux Andelys comme juge auditeur; puis substitut à Louviers, à Évreux, à Rouen, il avait

successivement conquis, dans cette dernière ville, les grades de substitut près la Cour impériale, d'avocat-général et de premier avocat-général. Procureur-général à Douai en 1842, puis appelé à la Cour de cassation en 1847, il se voyait, enfin, depuis trois années, à la tête du parquet de Paris; il consentirait donc à sortir d'une voie qu'il avait marquée par tant d'étapes laborieuses et où il touchait aux plus hautes espérances qui puissent couronner la vie du magistrat. Il en appelait à M. Abbatucci lui-même.

Le ministre de la justice ne laissa pas ignorer plus longtemps qu'on lui proposait le ministère de l'instruction publique; il n'était que l'interprète de la pensée de l'Empereur.

M. Rouland persista dans ses objections et quitta M. Abbatucci. Le lende-

main, il reçut l'ordre de se rendre à Saint-Cloud.

L'Empereur le faisait demander immédiatement. M. Rouland partit, et le résultat de cette entrevue fut son acceptation des hautes fonctions qui lui étaient offertes d'une manière telle qu'un refus n'était pas possible. Le vrai dévouement doit s'élever au-dessus des préférences qu'on peut avoir pour telle ou telle manière de servir l'État.

M. Rouland entrait au pouvoir dans d'excellentes conditions pour y faire de bonnes choses. Il n'avait point brigué le poste qu'il allait remplir.

En peu de temps, M. Rouland eut étudié, compris l'administration du département qui lui était confié. L'enseignement et le culte sont les deux larges bases sur lesquelles repose tout l'édifice de la société. Il ne s'agit plus seulement, sur ce terrain, de résoudre

des difficultés pendantes, de s'appuyer fort et ferme sur le principe de la conservation et de n'en point sortir; il s'agit à la fois de veiller à la liberté des consciences, à tout ce qui peut les protéger et les affermir; à éviter les froissements des divers cultes, à assurer, pour tous ceux que la loi reconnaît ou tolère, le respect du public. D'autre part, il s'agit de faire des hommes de ces enfants que l'enseignement prend à leur famille; d'élever et de développer non-seulement leurs facultés intellectuelles, mais encore leurs facultés morales; de leur inspirer des vertus en même temps qu'on leur inculque des connaissances; en un mot, d'en faire des citoyens sur lesquels puissent un jour reposer les destinées de la nation.

Le ministère de l'instruction publique embrasse donc à la fois le présent et l'avenir; il veille à la fois sur les con-

sciences, sur les esprits. Un magistrat que n'auraient point trop exclusivement absorbé les études spéciales de sa profession; qui, au goût éclairé des lettres, joindra des notions de politique générale, fera toujours, à notre avis, un meilleur ministre de l'instruction publique et des cultes qu'un professeur de philosophie, plus préoccupé des études classiques et des querelles de l'Université avec l'Église que des principes sociaux qui doivent présider à la direction des cultes, à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse.

Le choix de l'Empereur fut donc conforme à son génie populaire et pratique.

Nous trouvons, dans quelques-uns des discours de M. Rouland, la manière dont il comprit les grands devoirs qu'il avait acceptés. Homme de progrès appuyé sur la tradition, ses paroles de mi-

nistre sont d'un père de famille autant que d'un homme d'État.

« Il faut qu'aujourd'hui, comme autrefois, dit-il au corps enseignant, on salue l'Université de ce doux nom de mère excellente, *salve alma mater*, et le pays, Messieurs, vous saluera, comme jadis, de ses acclamations, si vous lui rendez fortes et pures les générations qu'il vous a confiées. Voilà pourquoi l'éducation morale doit présider à tous les développements de l'instruction classique. Dans cette alliance des choses de l'intelligence et du cœur réside la perfection de l'enseignement. »

Et, plus loin, cette belle et religieuse pensée, si noblement exprimée :

« Nos tribunaux siégent sous l'image du Dieu crucifié, redoutable symbole d'égalité, de justice et d'expiation. Ne vous semble-t-il pas que notre symbole, à nous, doit être la suave et radieuse fi-

gure du Christ appelant à lui les enfants et enseignant à tous la patience et la bonté? »

Ses recommandations aux enfants ne sont pas moins touchantes :

« N'essayez pas, leur dit-il, d'être vieux avant le temps, et de vouloir toucher trop tôt aux préoccupations et aux intérêts de la vie réelle. La fleur hâtive se dessèche et meurt plus vite encore qu'elle ne s'épanouit. — Vivez patiemment de cette calme et riche période de l'adolescence pendant laquelle, loin des agitations ou des erreurs d'un monde tourmenté, les mots les plus généreux de l'humanité gardent la signification que Dieu leur a donnée. Enfants, conservez toujours intacte la vénération des choses divines, puisque l'homme, avec toutes ses vanités, n'est qu'une fragile créature cherchant inutilement le dernier mot de la science dans l'espace qui

sépare le berceau de la tombe (1). »

Nous voici bien loin de la manière dont MM. Villemain et Cousin comprenaient l'enseignement. Mais nous croyons qu'entre la méthode paternelle de M. Rouland et celle de ces professeurs illustres, si un père de famille avait à choisir, il confierait plus volontiers ses enfants au premier qu'aux seconds.

Dans un autre discours de concours général, celui de l'année 1857, M. Rouland avait exposé au corps enseignant les principes qui dirigeaient le gouvernement impérial dans la question de l'éducation publique et des cultes. Loin de renoncer à la direction des croyances sociales et de la destinée morale du peuple, le gouvernement impérial, consé-

(1) Discours prononcé par le ministre de l'instruction publique et des cultes à la distribution des prix du Concours général (9 août 1858).

quent avec son caractère initiateur, maintenait l'État enseignant, l'Université debout, tout en faisant progresser les idées religieuses dans les lycées, et en y appelant la bienfaisante intervention de l'épiscopat. Il professait en même temps l'horreur de l'esprit de système, ne voulant pas que les sciences fussent négligées au profit exclusif des lettres. Il accordait une égale part de puissance à ce double levier qui soulève le monde.

« Grâce à Dieu, articulait-il, le monde physique n'a pas tué le monde intellectuel, et l'harmonie qui les unit n'est pas rompue. »

Elle était sur le point de se briser, avouons-le, et rendons grâce aux sages inspirations qui ont éloigné le désastre imminent qui eût diminué nos forces nationales et altéré le grand caractère de la France.

Mais ce qui complète, à notre sens, cette théorie si neuve et si consolante de l'enseignement, telle que la comprit M. Rouland, inspiré par les vues générales de l'Empereur, c'est une sollicitude pour une classe d'écoliers dont les ministres systématiques et doctoraux du règne de Louis-Philippe, préoccupés, surtout, de produire de petits phénomènes à l'École normale, se souciaient assez peu. Je veux parler des ouvriers.

Il existe deux vastes écoles populaires connues sous le nom d'associations Polytechnique et Philotechnique. On y enseigne aux ouvriers la géométrie élémentaire, descriptive et appliquée aux arts, l'arithmétique, la langue française, la physique, la chimie, l'algèbre, la géographie, l'hygiène, le dessin, la musique, etc. Des savants, des professeurs célèbres, s'associent à cette bonne œuvre. Chaque année, des prix sont distri-

bués aux élèves réunis des deux associations.

M. Rouland, loin de dédaigner ces modestes et libres écoles, se plaît à présider leurs séances annuelles. Son cœur aime le peuple, et cette affection, qu'on lit dans ses yeux, passe dans ses paroles, quand, face à face avec cinq ou six mille ouvriers réunis dans l'enceinte du Cirque Napoléon, il leur dit quelques-unes de ces fortes et excellentes vérités sociales qu'il se plaît à formuler. Son langage, clair et coloré, plaît aux masses, et c'est peut-être au milieu de ces braves et bons prolétaires que M. Rouland a recueilli les plus sincères applaudissements qui aient salué sa parole.

Dans ces discours, qui ne figurent point, — par la réserve, sans doute, de celui qui les prononce, — aux colonnes du *Moniteur,* M. Rouland s'attache à démontrer le lien puissant qui fait in-

séparables l'ouvrier et le savant. Il ne craint pas d'articuler ce mot de solidarité dont on a fait abus, et il en réchauffe l'âme de ceux qui pourraient se croire oubliés ou dédaignés. Il les rassure, leur prouve que la société n'est point une marâtre pour ceux qui souffrent; il leur montre dans tant de généreuses institutions, créées ou développées par le gouvernement impérial, la preuve que la fraternité chrétienne est largement comprise et pratiquée de nos jours, et prend, d'année en année, une extension plus grande. Il les adjure de garder la foi de leurs pères, de respecter les lois, d'avoir confiance dans le génie tutélaire de l'Empereur, qui porte aux classes laborieuses une si profonde affection.

« Dieu, leur dit-il, a condamné les hommes aux inégalités naturelles et à toutes celles qui dépendent de leurs fai-

blesses et de leurs fautes. Mais le temps n'est plus des inégalités conventionnelles qui perpétuaient le conquérant et le vaincu sur le sol d'une même patrie. La loi les a effacées, et cette loi d'égalité civile est plus que jamais vivifiée par l'assentiment universel..... Ouvriers! comptez sur les hommes dévoués qui se pressent à mes côtés, qui prodiguent leur temps, leur peine et toutes les forces de leur âme à faire de vous des travailleurs instruits, de dignes pères de famille et d'estimables citoyens; comptez-les avec votre cœur et dites-moi si la société vous méconnaît et vous oublie (1)? »

L'année suivante, dans un discours aux mêmes associations, il revenait sur

(1) Discours de M. Rouland, ministre de l'instruction publique, à la distribution des prix des associations Polytechnique et Philotechnique, le 31 janvier 1858.

le principe chrétien de l'égalité, souhaitant que sa présence fût un témoignage vivant des sympathies qui unissent toutes les classes de la société.

Il comparait ensuite la vanité, l'impuissance des utopies qui prétendent réaliser dans une constitution le bonheur du genre humain, aux grands principes chrétiens dont le développement conduit sûrement les nations dans les voies de la justice et de la mutuelle assistance, et dont les formules peuvent se résumer d'un mot : « Aimez-vous les uns les autres. »

« Demandez, ajoutait-il, à l'humanité, ainsi convertie au spiritualisme le plus pur, ce qu'elle doit faire pour le maintien de l'ordre moral et le respect de l'équité naturelle. — Elle vous répondra : que le riche aide le pauvre;— que le savant instruise l'ignorant; — que le maître traite bien le serviteur;

mais elle ajoutera aussi : que le souvenir du bienfait reste dans le cœur de l'obligé et que nul ne porte atteinte, à peine de sacrilége, aux lois et au repos de son pays. »

Nous avons insisté sur ces discours aux ouvriers, peu connus du public, mais qui ont porté fruit dans les classes laborieuses, parce qu'ils ont le mérite de compléter le portrait moral que nous traçons, et de donner, des sentiments et des idées qui dirigent le gouvernement impérial, une des plus belles expressions que nous ayons rencontrées.

Dans le voyage que M. Rouland fit en Bretagne, en juin 1859, dans les paroles qu'il prononça en septembre au banquet qui lui fut offert à Dieppe, nous retrouvons le même ordre d'idées, exprimées dans ce même langage clair, éloquent et souvent même d'une forme

littéraire digne des maîtres dans l'art d'écrire.

Nous ne suivrons pas le ministre dans les détails de ses actes administratifs. En résumé, ces actes ont eu pour conséquence de ramener vers l'École normale supérieure un plus grand nombre d'aspirants, de rassurer les familles sur la mesure équitable des épreuves du baccalauréat, de rétablir l'agrégation pour les classes de grammaire, d'amener les esprits à des transactions nécessaires sur le système d'enseignement. On doit encore à M. Rouland de notables améliorations dans la constitution de la mission permanente connue sous le nom d'*École d'Athènes* (1). Une nouvelle organisation du comité historique institué près du ministère de l'instruction publi-

(1) Voir la Circulaire du 30 juin 1859 aux recteurs d'académie.

que a permis de rattacher à ce ministère l'action éparse des sociétés savantes, par le moyen d'une société centrale qui imprime à ces associations une impulsion qui n'a rien de blessant pour leur susceptibilité et unit intellectuellement les provinces à la capitale (1).

Avant l'administration de M. Rouland, la Bibliothèque impériale était une sorte de forteresse féodale sans contrôle sérieux, et dont chaque chef de service ressemblait à de hauts barons du vieux temps. L'administration et la direction de cette bibliothèque a été, de la part de M. Rouland, l'objet d'une sorte d'enquête et d'un rapport à l'Empereur, qui fut suivi d'un décret instituant l'unité de direction, la bonne répartition du budget, l'incompatibilité de fonctions quelconques avec un emploi à la Bibliothèque.

(1) Circulaire confidentielle du 29 mars 1858.

La durée des séances fut portée de cinq à six heures, et, pendant les vacances, un service intérimaire permit de laisser ouvert ce vaste laboratoire de la pensée. Le public parisien, celui de la province et de l'étranger surtout, seront reconnaissants à M. Rouland de ses innovations (1).

En ce qui concerne l'administration des cultes, la sollicitude de M. Rouland n'a pas été moins vive. Parmi les actes concernant les cultes, il en est quelques-uns qui nous témoignent de l'égale sollicitude de M. Rouland pour les deux branches de son administration. Ainsi, tandis qu'il songeait à améliorer le sort des inspecteurs primaires (2), il songeait à élever les salaires du haut et du bas clergé. Le 28 décembre 1857, le traitement des

(1) Décret du 14 juillet 1858.
(2) Décret du 21 juin 1858.

évêques fut porté de 12,000 à 15,000 fr. Serait-ce là ce que Mgr Dupanloup appelle retourner au pain noir et aux catacombes? Le traitement des chanoines fut porté de 1500 à 1600 francs (2 août 1858); et, ce qui vaut mieux, à notre avis, le minimum du traitement des desservants fut élevé de 850 à 900, ce qui, avec le casuel, permet à ces modestes et respectables ministres du culte une condition d'existence un peu meilleure.

Il nous reste à parler du ministre dans ses relations avec le public, et de l'homme ; car la curiosité du lecteur ne se contente pas à moins.

M. Rouland est un homme de taille moyenne, d'apparence assez robuste, d'une physionomie ferme et franche. Rien de plus simple, de plus sincèrement cordial que les manières de ce ministre de l'Empereur. Son accueil est

celui d'un homme bienveillant et rassure la timidité. Nul n'est plus accessible que lui. Les audiences de M. Rouland ne ressemblent pas aux passes d'ombres chinoises où le personnage admis à l'honneur de parler à Son Excellence ne fait, après deux ou trois heures d'attente, que paraître, saluer et disparaître, comme chez Rotomago, n'ayant pu dire le quart de ce qu'il fallait pour se faire comprendre et s'en retournant mécontent de lui-même et du gouvernement.

M. Rouland écoute avec attention et patience, répond à loisir et de façon à laisser quelque chose dans l'âme et dans l'esprit de celui auquel il a parlé. On a critiqué la longueur de ses audiences, je ne partage pas l'avis de ces maîtres de l'art. Un ministre n'est point un arracheur de dents qui expédie le plus de monde possible dans un temps donné. Les au-

diences de M. Rouland, telles qu'il les donne, honorent celui qui les reçoit, prennent un caractère plus sérieux en même temps que plus affectueux et font aimer le gouvernement de l'Empereur.

Au milieu de cette existence si remplie, si absorbante, une bien petite part reste à la vie individuelle. Moins de personnes envieraient le pouvoir si elles en connaissaient les soucis et les obligations. Cependant, il existe dans l'année une époque où le ciel lui-même se charge de mettre un frein à l'humaine, activité. La chaleur devient accablante et bientôt, sous l'influence de la température, les transactions se ralentissent. Les vacances arrivent avec les moissons et les vendanges. Toutes choses alors semblent convier l'homme à quitter les villes et à aller retremper ses forces dans le calme et le repos de la nature.

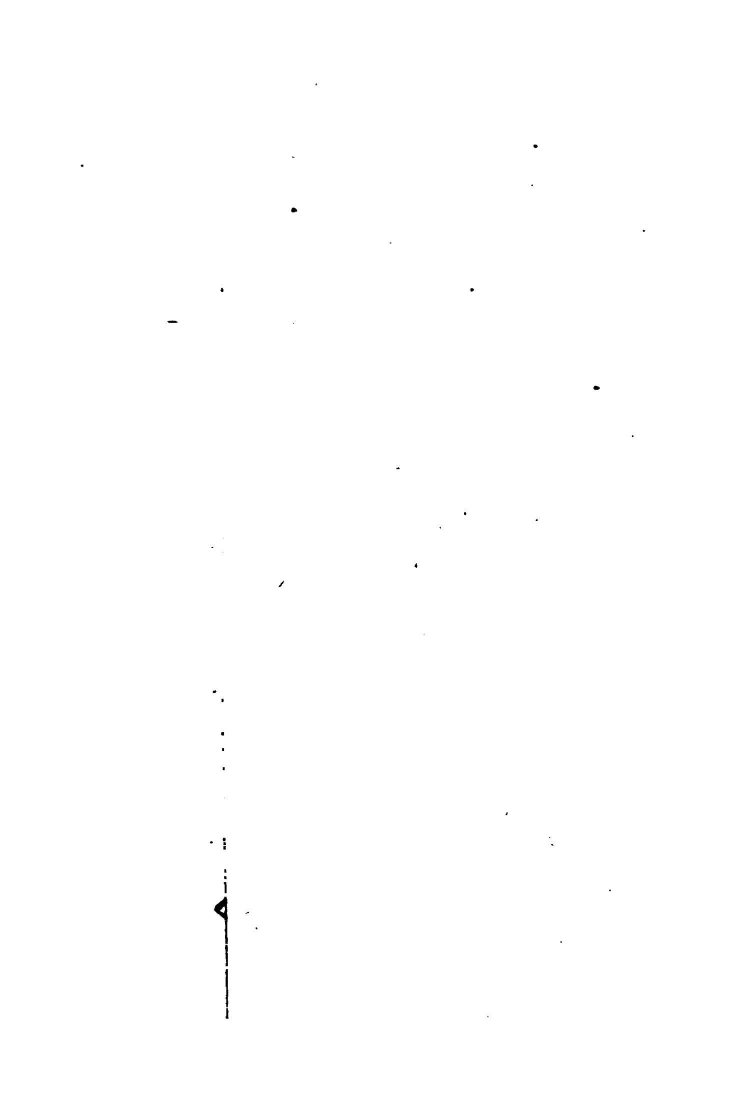
Les ministres profitent généralement de ce ralentissement des affaires pour s'échapper un à un de Paris, laissant à un collègue le soin d'administrer les affaires urgentes de son département.

Pour M. Rouland, ce jour de départ à la campagne est un jour de fête. Il aime les champs. Avec ce goût profond des hommes qui ont beaucoup étudié et qui s'inquiètent du sort de leurs semblables, les travaux de l'agriculture et l'économie agricole l'intéressent au plus haut point. Vêtu de toile comme un simple particulier, il se livre avec passion à ses goûts rustiques. Le feu prit l'an dernier à une chaumière voisine de son habitation. Son Excellence, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, fut des premiers à organiser la chaîne.

Ce dernier trait achève, selon nous, d'indiquer le caractère de l'homme d'État dont nous venons de retracer la car-

rière et d'énumérer les travaux. Le goût de la simplicité au milieu de la grandeur, le culte des affections domestiques au sein des affaires publiques et du mouvement d'idées le plus élevé, telle est, dans son ensemble, la physionomie de ce magistrat, devenu ministre et resté citoyen par les sentiments et la simplicité des mœurs.

FIN.





GUIZOT



GUIZOT



B

PORTRAITS POLITIQUES ET HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.

23

M. GUIZOT

PAR

Charles
HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9.

1857

PORTRAITS POLITIQUES ET HISTORIQUES

Au dix-neuvième siècle.

23

M. GUIZOT

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS

FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,

9, RUE MAZARINE, 9.

1857



PARIS
IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Ce,
RUE N^e-DES-BONS-ENFANTS, 3.



M. GUIZOT.

> « Quand la politique est petite, il est difficile d'en parler, car les mots qu'on lui applique sont trop forts. »
>
> GUIZOT.

Les divisions de cette petite étude sont à la fois bien simples et bien graves. Elles consistent à examiner quelle a été la ligne de conduite de M. Guizot à l'intérieur; dans quelle voie il a dirigé la politique extérieure de la France; quelle a été son influence comme écrivain sur les idées françaises; et ce que l'on peut espérer ou craindre dans l'avenir

du parti et de l'école dont il est un des principaux représentants.

Le canevas biographique servira de toile au tableau qu'il s'agit de tracer.

François-Pierre-Guillaume Guizot est né à Nîmes, en 1787, d'une famille protestante. Son père était avocat. Il est mort, en 1794, sur un échafaud politique, et sa veuve, prenant la France en horreur, s'enfuit à Genève avec ses deux enfants.

L'aîné avait sept ans. On le mit au gymnase. C'était un enfant sérieux, âpre à l'étude, plus professeur qu'écolier, et gourmé comme un protestant du seizième siècle.

Lorsqu'il vint à Paris, à dix-neuf ans, avec sa pauvreté, son orgueil, son ambition et sa tristesse, l'Empire naissait. Les imaginations étaient absorbées par le spectacle des grands faits militaires, qui devaient porter si haut la gloire et les malheurs de la France.

M. Guizot vécut un an à l'écart et entra ensuite comme précepteur dans la famille de l'ex-résident de Suisse auprès du gouvernement français.

Ce diplomate introduisit M. Guizot chez

M. Suard, où il fit la connaissance de mademoiselle de Meulan, qui devint sa femme cinq ans après. Les grands travailleurs n'ont pas tort de se marier jeunes. M. Guizot en donna la preuve par la publication de plusieurs ouvrages oubliés aujourd'hui, mais qui attestaient une précoce maturité d'esprit.

Ces travaux le firent remarquer de M. de Fontanes, qui l'attacha, en 1812, à l'Université. M. Guizot fut d'abord suppléant, puis titulaire, de la chaire d'histoire moderne.

En 1814, M. Royer-Collard, dont il était devenu l'ami, le recommanda au ministre de l'intérieur, l'abbé de Montesquiou. Celui-ci confia à M. Guizot les fonctions de secrétaire général.

Nous voici sur le terrain politique.

Les débuts de M. Guizot sur ce vaste terrain ne furent ni heureux, ni brillants. On peut les résumer en peu de mots :

1° Coopération au projet de loi contre la presse, présenté aux Chambres en 1814;

2° Participation aux travaux du comité de censure sous M. de Frayssinous;

3° Voyage à Gand ;

4° Secrétariat général sous M. Barbé-Marbois.

Cette première phase de la vie publique de M. Guizot, peut être considérée comme une préface peu en harmonie avec sa carrière, à ne la considérer que par le point de vue monarchique constitutionnel.

Mais on y remarque ce qu'on a tant de fois reproché au ministre du roi Louis-Philippe ; l'esprit de réaction bien caractérisé dans l'exercice de la censure et dans la loi sur la presse; l'esprit d'intrigue, dans le voyage à Gand.

Un fait peu connu, impossible à constater pour le public, de nature cependant plus grave que l'acte du même genre imputé à M. Paul-Louis Courier, appartient à cette première phase de sa vie publique. Le voici :

Au bas de l'Acte additionnel, il existe une tache d'encre. La tache couvre le nom de M. Guizot, et celui-ci est accusé de l'avoir faite lui-même à la rentrée de Louis XVIII.

Cette accusation est formulée dans une remarquable brochure anonyme, selon l'usage assez général du temps, mais que nous n'hé-

sitons pas à attribuer à M. Molé, ou plutôt à un secrétaire interprète de sa pensée. Elle a été publiée, en 1843, sous ce titre : *le Cabinet du 29 octobre, la Chambre, le prochain ministère*. On n'y a pas répondu que je sache.

Au surplus, l'expédient et l'austérité ne sont pas inconciliables; et ce double caractère est si profondément empreint sur la physionomie de M. Guizot, qu'il a été consacré par des mots trop connus pour être répétés. Ce trait de physionomie, plus ou moins justifié, est devenu historique. L'âge de M. Guizot ne lui permet plus de l'effacer par des actes de chevalerie et de belle humeur, et nulle réfutation n'aurait aujourd'hui la puissance de modifier une opinion aussi accréditée.

Sorti des affaires après l'assassinat du duc de Berry, qui entraîna le gouvernement dans une voie de réaction à outrance, M. Guizot passa aux rangs de l'opposition.

Dégagé du lien qui enchaînait sa pensée, M. Guizot put alors exposer, tels qu'il les conçoit, les principes de la monarchie constitutionnelle.



GUIZOT



PORTRAITS POLITIQUES ET HISTORIQUES

Au dix-neuvième siècle.

23

M. GUIZOT

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9.

1857

mirent en mesure de passer de la théorie à la pratique. « Grâces au ciel, s'écriait-il, la société humaine n'est pas un champ que vienne exploiter un maître; elle vit d'une autre vie que le mouvement de la matière; elle possède et produit elle-même ses plus sûrs moyens de gouvernement; elle les prête volontiers à qui sait les manier; mais c'est à elle qu'il faut s'adresser pour les obtenir (1). »

Il était impossible de démontrer avec plus de logique, qu'un gouvernement ne repose pas seulement sur des ministres, des préfets, des maires, des percepteurs et des soldats. Et malheureusement, cela est trop vrai, à force de répéter que la France est ingouvernable, on a été chercher le principe d'autorité dans l'agent de l'autorité et non dans l'idée dont il ne doit être que l'instrument.

Misérable équivoque! D'où il résulte qu'à telle époque et à tel jour, un gouvernement peut s'imaginer qu'il n'a pas besoin d'autres

(1) *Des Moyens de gouvernement*, 2e édition, page 129.

moyens, et qu'il peut gouverner sans la possession des esprits, comme un fermier gouverne le sol, avec des valets et des bœufs.

Tout esprit sérieux prendra plaisir à relire des pages où cette maladie mortelle, qu'on pourrait appeler le *matérialisme gouvernemental*, est combattu avec une force logique qui entraîne la conviction. Parlant de ce gouvernement aveuglé par l'écharpe de ses commissaires et les buffleteries de ses gendarmes, il lui prédit qu'il mourra « de faiblesse au milieu de ses forces, comme Midas de faim au milieu de son or. »

La prédiction s'est accomplie le 29 juillet 1830.

Cette logique ne fut pas du goût du ministère. Les conseils en politique ne persuadent ordinairement que ceux auxquels ils ne sont pas adressés. Le cours de M. Guizot fut interdit.

De 1825 à 1830, M. Guizot entreprit la première série des grands travaux historiques qui forment la base la plus solide de sa renommée. Il publia d'abord les *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*; deux vo-

lumes d'une *Histoire de la Révolution d'Angleterre*; sa *Collection des Mémoires relatifs à l'ancienne Histoire de France*; ses *Essais sur l'Histoire de France*. Il écrivait en outre des articles pour la *Revue française*.

Un malheur domestique le frappa au milieu de cette laborieuse carrière. Mme Guizot mourut. Avant d'expirer, elle donna à son époux la plus haute marque d'affection que le cœur puisse inspirer : elle abjura sa religion pour celle de son mari : elle se fit protestante.

Mais il n'y a pas de halte pour quiconque a livré son existence aux préoccupations de la vie publique. M. Guizot ferma les yeux de cette femme si bien formée par ses talents et ses goûts littéraires, par la tournure genevoise et professorale de son esprit, pour être la compagne d'un homme de lettres et d'un professeur. Il rentra ensuite dans le mouvement politique.

Quoique le système électoral du règne de Charles X fût encore plus imparfait que celui de la monarchie de juillet, le gouvernement le trouvait encore trop large pour ses

vues. Il employait, pour en paralyser les effets, toutes les influences dont peut disposer le pouvoir.

Mais l'opposition, à cette époque, comprenait combien il est important de tenir pied sur le terrain légal. Elle avait formé, pour sauvegarder l'intégrité du droit électoral et de son exercice, une Société connue sous le nom : de *Aide-toi, le ciel t'aidera.*Toutes les notabilités de l'opposition en faisaient partie. On donnait aux *Vendanges de Bourgogne* des banquets moins démocratiques que ceux de 1847 et 1848, mais qui n'avaient pas moins d'influence sur les esprits.

M. Guizot faisait partie de cette Société qui contribua beaucoup au renversement du ministère Villèle.

Avec le ministère Martignac, M. Guizot rentra dans sa chaire d'histoire et fut envoyé à la chambre par le collége de Lisieux.

La participation de M. Guizot à la révolution de Juillet, qui arriva peu de temps après, fut conforme à son caractère tout parlementaire. La rédaction de la protestation des 221 contre les ordonnances lui fut confiée. Mais

déjà le peuple protestait les armes à la main.

Tandis que le peuple se battait, sous l'éternel prétexte et, disons aussi, l'éternelle nécessité du rétablissement de l'ordre, l'opposition se partageait le pouvoir. La grosse part était allouée au duc d'Orléans. Dans le partage, M. Guizot, d'abord ministre provisoire de l'instruction publique, reçut enfin le portefeuille de l'intérieur. La présidence du Conseil échut à M. Laffitte.

Je n'entreprendrai pas la nomenclature des divers cabinets qui se succédèrent sous le règne de Louis-Philippe. Ces mots : ministère du 13 mars, ministère du 11 octobre, cabinet du 15 avril, etc., qui avaient un sens net et palpitant il y a une quinzaine d'années, n'en ont plus aujourd'hui.

Ces grandes manœuvres parlementaires, qui avaient pour résultat un changement de ministres, ressemblent aujourd'hui, vues du haut de tant de malheurs et de bouleversements, à des tempêtes dans un verre d'eau.

Le drame de la monarchie de Juillet eut trois chefs de chœurs : MM. Thiers, Molé, Guizot. Tour à tour, dans la chasse aux por-

tefeuilles qui fait le fond le plus clair de cet imbroglio, MM. Guizot, Thiers et Molé triomphèrent, et le peuple paya.

Il me suffira donc de dire que M. Guizot sortit du ministère le 13 mars, à la chute du cabinet Laffitte; qu'il y rentra le 11 octobre 1832; en sortit quatre ans après, le 15 avril; y rentra le 29 octobre 1841, cette fois avec la présidence du Conseil et le portefeuille des affaires étrangères, c'est-à-dire avec une double action intérieure et extérieure.

Hélas! il faut bien le dire, cette opposition de la Restauration, si sage, si éclairée, si habile, dont j'ai fait plus haut l'éloge, avait bien vite trompé les espérances du pays. Elle avait bien vite mérité ce nom flétrissant de *comédie de quinze ans* qui lui fut infligé.

M. Guizot ne fit pas exception dans ce naufrage universel. Il s'engagea, au contraire, dans un système capable de faire regretter le temps où Charles X, aveuglé, mais loyal, attaquait de front les aspirations du pays, le blessait, mais ne le démoralisait pas.

Dans les sept années de pouvoir pendant

lesquelles M. Guizot a conduit à grandes guides le char de la monarchie de Juillet vers l'abîme, il a démenti tous les principes répandus dans ses premiers écrits.

Lui qui reprochait jadis au gouvernement de trop compter sur les moyens matériels dont il dispose, et de s'imaginer que le pouvoir peut se suffire à lui-même, tomba précisément dans la même erreur, ou, pour parler plus clairement, dans le même parti pris.

J'ai parlé plus haut de cette maladie des États qu'on pourrait nommer *matérialisme gouvernemental*.

Mais le matérialisme gouvernemental peut se produire de deux manières : soit comme en Autriche et à Naples, par l'abus de la force, par la compression des idées sous le despotisme militaire et administratif, soit par la corruption des consciences, comme on l'a vu en France sous le règne de Louis-Philippe.

Le premier de ces moyens est plus brutal que le second; mais en même temps plus sincère.

Le second est plus doux, plus tolérable ; mais son influence sur les mœurs et le caractère des nations est peut-être plus pernicieuse que celle du premier.

L'un révolte les esprits et entretient le patriotisme par l'indignation, par la colère et par la haine contre la tyrannie.

L'autre affaiblit les vertus civiques, amollit les âmes, fait prédominer l'intérêt sur le devoir, substitue insensiblement la passion des richesses à celle de l'honneur, le règne des sensations au règne des sentiments.

Ce fut ce dernier matéralisme gouvernemental que M. Guizot érigea en système, et dont il fit, durant sept mortelles années, l'application.

Lui qui avait sévèrement raillé la Restauration de sa foi dans le réseau administratif, on le vit avec une activité puérile, obtuse, s'efforcer de transformer en *agents* le corps électoral tout entier.

Je l'ai dit ailleurs et je crains de ne m'être pas trompé, M. Guizot, malgré l'incontestable mérite de son œuvre littéraire, malgré l'art qu'il déploya à la tribune, malgré l'aus-

térité de son attitude dans la vie, n'eut que les apparences d'un caractère supérieur. J'ai beau retourner en tous sens cette politique singulière qui domina les sept dernières années du règne de Louis-Philippe, il m'est impossible d'en saisir l'*idée*.

Disons-le sans amertume, mais avec la mâle franchise de l'histoire, la possession du pouvoir fut le mobile dominant de cette politique matérialiste et athée.

M. Guizot s'y cramponna avec impudeur. Le dédain de la forme masqua mal la vulgarité du fond. Les grands airs de tribune ne trompèrent que les gens superficiels. Les usages parlementaires furent violés par ce ministre, plus attaché à son portefeuille qu'aux doctrines de toute sa vie. Il gouverna un moment sans majorité, joignant ainsi le mauvais goût au mépris des principes sur lesquels prétendait reposer la monarchie de Juillet.

Je ne m'étendrai pas sur le rôle de M. Guizot à l'intérieur. La Révolution de Février, en agitant fortement la société française, a ramené à la surface toutes ces iniquités. Le

mal était profond, plus pernicieux qu'on ne saurait l'exprimer.

M. Guizot y avait contribué plus que tout autre. On n'a pas oublié les honteux marchés qui, chaque jour, dans l'officine de son chef de cabinet M. Génie, se passaient au mépris de la morale publique.

Ce n'est pas que les idées aient manqué à M. Guizot. La première partie de sa carrière de publiciste prouve, au contraire, la fécondité de son esprit. Mais pour gouverner avec des idées, il faut la foi et la conscience.

M. Guizot n'eut ni l'une ni l'autre.

Arrivé au pouvoir, il fit comme un capitaine qui jette son chargement à la mer : il abandonna les idées et navigua sans fret, pour le plaisir de la promenade, pour le goût de la manœuvre. Il fit, ce qu'on nomme en esthétique, *de l'art pour l'art.*

A défaut d'idées, il adopta un *système ;* système simple, rigoureux comme une loi draconienne, régulier comme une addition.

De quoi s'agissait-il, en effet, dès le moment où les idées et les principes n'entraient plus dans les préoccupations du pouvoir ? Il

ne s'agissait que de vivre au jour le jour, le plus longtemps possible, comme des incurables qui ne comptent la vie que par sensations.

Pour vivre, de quoi avait-on besoin? De deux choses seulement, ou du moins M. Guizot le croyait, deux choses fort simples : la *majorité* au dedans et la *paix* au dehors.

Pour l'intérieur, M. Guizot fit un calcul approximatif du nombre des électeurs, d'une part, et, d'autre part, de celui des emplois, priviléges, décorations annuelles, promotions, etc. Et il se dit : « Avec ceci, je soumettrai cela. »

Dans ce rêve fantastique, absurde, d'une âme desséchée, d'une intelligence saoûle d'elle-même, dans cette illusion de la désillusion, M. Guizot s'imagina qu'avec le temps, les deux cent vingt-deux mille électeurs mis en possession des emplois, des priviléges, des faveurs, deviendraient les complices du système, et que lui, Guizot, gouvernerait à vie ce beau pays de France, mènerait de front la gloire vaniteuse des

lettres, l'exercice de la puissance, et s'éteindrait au pouvoir comme les ministres de l'ancienne monarchie.

Quel songe dans la tête d'un homme qui avait employé la moitié de sa vie à expliquer et à préconiser les principes du gouvernement représentatif! Il est juste d'ajouter pourtant que l'existence politique de certains grands ministres anglais, comme M. Pitt, par exemple (moins le torysme), dut contribuer à cette illusion. Mais M. Guizot oubliait que la France est une démocratie.

En dehors du corps électoral, si mesquin, si pauvre, pour une nation de trente-six millions d'habitants, restait la nation elle-même.

Mais qu'importait à M. Guizot la nation française? En quoi son système anthropomorphique, agissant uniquement sur ce qu'on nommait dans le langage ministériel du temps *la matière électorale*, avait-il à se préoccuper des éléments étrangers à cette matière?

La nation exclue de l'exercice de la vie publique, ne donnait pas de majorité parlementaire. Quelle satisfaction morale ou phy-

sique le système avait-il besoin de lui donner? Aucune, puisqu'il n'avait rien à en recevoir.

Restait tout au plus la crainte de cet élément colossal et politiquement inerte qui pouvait s'insurger, essayer de vivre de sa vie propre et de se débarrasser de son gouvernement. Ceci ne regardait pas un grand ministre comme se figurait être M. Guizot. C'était l'affaire de la police, des gendarmes, des soldats, des gardes nationaux préoccupés du salut de leurs boutiques.

Sur ce terrain, M. Guizot ne descendait pas des hauteurs de ce dédain dont il s'enveloppait comme d'un manteau pour mieux cacher la misère de son système et le dessèchement de ses facultés morales.

Il traitait la nation de haut, avec des airs de philosophe supérieur aux vulgarités sentimentales, et avec des axiomes de politique transcendante comme Machiavel et M. de Maistre. « Le travail pénible, répugnant et mal rétribué, est pour le peuple un frein nécessaire, » articulait-il.

Le frein et voilà tout. N'était-ce pas l'es-

sentiel? Qu'importait à M. Guizot le reste, puisqu'on avait rompu définitivement avec les idées et qu'il ne s'agissait plus que du fait gouvernemental?

Le frein de la misère, de la souffrance et de l'ignorance, sans doute, puisque l'ignorance est la source de toutes les misères, c'est ainsi que M. Guizot répondait aux imposantes et délicates questions soulevées par le génie charitable et chrétien de la démocratie française.

L'implacabilité de M. de Maistre et les roueries de spadassin du grand patriote italien Machiavel, qui se fait poignard et poison pour sauver la patrie, voilà ce que M. Guizot, que n'effraie point ces monstrueux paradoxes enfantés par des causes perdues, voilà ce que l'historien de la France et de l'Angleterre, le publiciste familiarisé avec les idées pratiques du dix-neuvième siècle, trouve de mieux dans l'arsenal de la politique.

Telles ont été, à l'intérieur, le système et les doctrines de l'homme qui, vingt années auparavant, plaçait au premier rang des opinions nationales de la France, *l'égalité*,

la souveraineté du peuple, l'abolition des classifications et des priviléges, et qui expliquait et approuvait cet axiome : « Le gouvernement est un serviteur qu'il ne faut recevoir qu'à deux conditions, savoir : qu'il agira peu, sera humble, et prendra sa charge au rabais (1). »

Passons à l'extérieur.

Dans le système de M. Guizot, l'extérieur n'était qu'une négation.

Que demandait, en effet, M. Guizot aux peuples de l'Europe ? — La paix, rien que la paix.

Comme, en effet, les nations ne pouvaient rien dans la question électorale ; qu'elles ne donnaient point les majorités parlementaires ; que l'expansion des idées françaises importait peu à un ministre qui avait rompu avec les idées ; que la prospérité commerciale du pays, les questions douanières et internationales intéressaient peu l'homme d'État qui regardait la misère comme un frein ; comme l'honneur du pavillon n'est

(1) *Des Moyens de gouvernement*, etc., p. 142.

guère compatible avec un matérialisme gouvernemental basé sur la corruption ; — la paix, *à tout prix*, devint le dernier mot de la pensée de M. Guizot.

Pour la première fois peut-être on vit un ministre des affaires étrangères tout occupé des choses de l'intérieur et pour qui l'extérieur était tout à fait secondaire.

Dans la théorie de *l'art pour l'art*, que M. Guizot appliquait à la politique, l'extérieur était un simple ornement d'homme d'État.

Nous sommes trop bien informés des précédents du ministère des affaires étrangères de France, pour commettre l'injustice de mettre au passif de M. Guizot tout ce qu'ils peuvent avoir de fâcheux.

Quelques-uns de ces précédents remontent à l'origine du dix-neuvième siècle, et la question d'Orient, notamment, en est toute chargée.

La politique extérieure du règne de Louis-Philippe a beaucoup aggravé ce passif. Mais quand M. Guizot arriva aux affaires, le plus fort était fait. Le duc de Broglie, dès 1833,

en altérant le caractère de nos anciennes juridictions dans l'Empire Ottoman, avait ouvert les écluses au torrent des difficultés qui, depuis, ont si souvent surgi sur ce terrain.

Il faudrait un mémoire spécial pour faire comprendre au public à quel point ces innovations malheureuses ont redoublé les ténèbres de la diplomatie européenne, laissé de place à l'intrigue, à la violence, à l'iniquité, et préparé lentement, sûrement, les conflits qui nous coûtent si cher aujourd'hui, conflits dont la guerre localisée et le traité de Paris n'ont malheureusement pas fermé la série.

Il y a des situations capables de dévorer des générations entières, jusqu'à ce qu'il naisse une génération assez courageuse pour en finir.

Pour expliquer ces déplorables précédents, il faudrait citer l'Égypte, la Syrie, les principautés du Danube, la Servie, Tunis, Alger, le Maroc, tous les points où les puissances occidentales ont rivalisé d'injustice, de perfidie et d'aveuglement.

Et s'il fallait pénétrer dans le détail des

conséquences d'une pareille politique, s'il fallait rechercher dans les précédents du ministère des Affaires étrangères de Paris, la part de responsabilité qui lui revient, on se heurterait à des faits comme ceux du mariage de Mme d'Asch, de l'évasion de l'aventurier Pindret, de l'affaire du Tunisien Ben Ayet, et de cinquante autres aventures dignes de figurer dans les pages les plus romanesques de *Gil-Blas*.

Tous ces précédents détestables, M. Guizot les a développés. Il les a poussés à leur extrême puissance délétère.

M. de Sacy, rédacteur du *Journal des Débats*, disait à MM. Lallerstedt et Élias Regnault, à propos de la question scandinave : « Il y a des questions que nous ne voulons pas connaître. »

Il y eut des affaires que M. Guizot ne voulut pas savoir.

Le premier trompait ses clients, qui s'abonnent pour connaître toutes les questions ; le second trompait son pays, qui n'emploie des ministres que pour qu'ils veillent à toutes les affaires.

L'espace nous manque pour dresser ici le bilan de M. Guizot en matière de politique extérieure. Qu'il nous suffise d'ajouter que sous son administration,—c'est un fait connu de l'Europe entière, — le pavillon français a été tenu plus bas qu'à aucune autreépoque de notre histoire. Le pays n'a pas oublié la discussion sur le droit de visite, ni les affaires de Taïti. Le seul nom de Pritchard éveille à lui seul un souvenir qui fait monter le rouge au front du dernier des prolétaires français. Ces hontes furent le prix de la paix.

L'existence politique de M. Guizot, pendant les sept dernières années de la monarchie de Juillet, fut comprise entre ces deux pôles : le cabinet de M. Génie et le boudoir de madame de Liéven.

Le cabinet de M. Génie, c'était le pôle arctique de la politique de M. Guizot, c'est-à-dire le pôle principal le plus voisin de nos contrées : il représentait l'*intérieur*.

Le boudoir de madame de Liéven, c'était le pôle antarctique, les choses lointaines, imperceptibles, c'est-à-dire les choses qu'on ne voulait pas voir, la négative, l'*extérieur*.

Sur le cercle du prémier s'accomplissaient les marchés électoraux, la foire aux consciences, l'élaboration de la matière électorale pour la formation des majorités parlementaires.

Sur le cercle du second s'ourdissaient les transactions honteuses, les dénis de justice, les lâches abandons, et quelquefois même les plus coupables complicités.

Rien n'est plus pénible que de prendre vis-à-vis d'une femme, quelle qu'elle soit, un autre ton que celui du respect ou de la galanterie. C'est pourquoi les femmes ne devraient jamais se rencontrer sur le terrain de la politique, où le langage des affaires ne permet pas de farder la vérité.

Peut-être essaierons-nous un jour d'expliquer l'indéfinissable existence politique de madame de Liéven à Paris et à Londres, peut-être exposerons-nous quelques-unes des affaires où elle a été plus particulièrement mêlée; mais, dans le cas où nous reculerions devant les ennuis de cette tâche délicate, un mot sur cette princesse est ici nécessaire :

Par ses anciennes relations avec l'un des Estherhazy et lord Palmerston, par son origine russe, par le caractère douteux de son rôle, madame de Liéven avait dans le monde politique une physionomie internationale très-marquée. Un ministre des affaires étrangères de France, loin de rechercher sa compagnie, devait fuir le boudoir de cette princesse, comme le sage Renaud fuyait les jardins d'Armide.

Les ambassadeurs de Pétersbourg, eux-mêmes, ont plus d'une fois exprimé en termes très-vifs leur pensée sur madame de Liéven dont le rôle non officiel embarrassait l'action régulière de l'ambassade russe. L'un d'eux demanda même, dans un salon de Paris, au préfet de police Carlier,quand il les débarrasserait de la présence de cette princesse.

Malgré tant de graves motifs qui devaient empêcher M. Guizot de compromettre son caractère de ministre des Affaires étrangères dans un pareil milieu, madame de Liéven n'en devint pas moins, selon l'expression

de la princesse Clémentine : *la grande amie* de M. Guizot (1).

Le roi manifesta devant témoins le mécontentement que lui inspirait cette amitié (2).

La France entière fut bientôt dans la confidence d'un sentiment qui prit un caractère politique.

C'est à ce titre seul que nous en avons parlé. Il eut pour conséquence une sorte de complicité qui tourna entièrement au profit de la Russie.

Remuer la boue, c'est provoquer des émanations fétides. Nous n'entrerons donc pas dans les détails de ces complicités. Le publiciste, comme le général d'armée, doit toujours d'ailleurs garder sa réserve pour les cas difficiles. Il y a, nous le croyons, une grande force à dire moins qu'on ne sait. Telle est notre invariable méthode.

Pour résumer en quelques mots le rôle de M. Guizot dans la politique extérieure de la France, il suffira d'ajouter qu'il poussa la

(1) *Revue rétrospective* de 1848.

(2) Voir notre *Portrait du roi Louis-Philippe*.

défection jusqu'à faire douter qu'il y eût encore un pavillon français et une armée française. Pendant les années de ce long ministère, grâce au système de M. Guizot, grâce à sa liaison avec madame de Liéven, l'Empereur Nicolas prépara sa route vers Constantinople, le vrai chemin de Paris dans la pensée de la diplomatie russe. Il accumula, sur le ministère des Affaires étrangères, ces antécédents qui créent au gouvernement actuel, qui n'en fut pas complice, tous les embarras contre lesquels il lutte sans peut-être se les bien expliquer (1).

Telle fut l'influence de M. Guizot à l'intérieur et à l'extérieur.

Il y a en Europe des princes et des ministres qui gouvernent les armes à la main, avec une soldatesque étrangère, comme des voleurs de grand chemin.

(1) Ce gouvernement a couru au plus pressé. Il a relevé le pavillon; mais les embarras, les affaires, restent. Il faudra, pour en sortir, une vaillante résolution de liquider ce détestable passé et d'entrer résolument dans une politique nouvelle.

M. Guizot avait, lui, gouverné subrepticement, comme un homme qui triche au jeu.

Mais si le matérialisme gouvernemental qui s'exerce par le despotisme, entretient dans les peuples je ne sais quel patriotisme bas et féroce qui, avec les apparences de la soumission, rêve le meurtre et la trahison, qui, à force de songer à la mort du tyran; l'attire, en quelque sorte, vers la tombe par la succion de son désir, l'autre matérialisme n'est pas moins désastreux. Malheur à qui ose l'expérimenter sur le corps de la France, noble corps de nation si vital, si robuste à la fatigue politique!

Bientôt apparurent les hideux diagnostics de la maladie secrète du système: assassinat, viol, attentat aux mœurs, concussion, escroquerie, tout éclata en même temps.—Dans le peuple?—Non pas! le peuple, grâce à Dieu, avait vécu en dehors de son gouvernement; mais chez les ministres, les pairs, les prêtres, les aides de camp du roi.

Et un beau matin, le corps robuste et joyeux de la France, rendit, en un hoquet,

ce poison d'un genre particulier dont depuis dix-huit ans il était tourmenté.

La Révolution de Février surprit autant M. Guizot qu'elle étonna le roi. Le ministre, n'ayant vu que des corrompus, croyait la nation pourrie. Il savait mieux que personne le vide immense que récélaient les grands mots de l'opposition. Il savait sa timidité mêlée d'insolence et la croyait lâche. Toujours il oubliait le peuple. Il avait vécu dans un rêve, dans un système, dans une abstraction.

Cependant la haine avait grandi autour de lui. On l'exécrait, comme on avait, dix-huit ans auparavant, exécré Polignac et Peyronnet. Et peut-être n'était-il pas moins haï au château que dans la rue. La reine Marie-Amélie redoutait cette impopularité qui discréditait la monarchie. Les princes et les princesses le surnommaient *le cuistre*, ce président du conseil qui apportait dans les affaires quelque chose d'un régent de collége.

Paris tout entier, ou plutôt la France entière, se mit à crier : « A bas Guizot ! » Et

Vienne, quelques jours plus tard, répondait par le cri : « A bas Metternich ! »

M. Duchâtel donna sa démission. M. Guizot fut appelé dans le cabinet du roi. Il en sortit sans portefeuille. La chambre, qu'il venait d'insulter de ses airs les plus étonnants, accueillit sa rentrée et la nouvelle de sa chute avec des applaudissements cyniques.

Il retourna le soir au château, après le massacre du boulevart des Capucines. Son aspect y causait une déplaisance facile à concevoir. Il le comprit et s'éloigna. Avant de se retirer, il conseilla au vieux roi de donner au maréchal Bugeaud le commandement de la force armée.

Lorsqu'il sortit, la nuit était noire. Des balles sifflaient dans la rue de Rivoli. Il dut se retirer à l'État-Major.

Il se réfugia ensuite chez Mme de Mirbel où il demeura caché pendant plusieurs jours et partit plus tard, sous un déguisement, pour l'Angleterre.

Nous avons vu de quelle activité littéraire et politique ont fait preuve, depuis 1848, la

plupart des hommes d'État de la monarchie de Juillet. L'encre les étouffe. Après avoir tant parlé, tant écrit depuis quarante ans, que peuvent-ils avoir de nouveau et d'intéressant à dire? Nul ne le pourrait expliquer.

Le besoin de survivre à leur chute nous a valu quelques beaux ouvrages de plus, à ne les considérer que par le talent de leurs auteurs. Mais les doctrines, le système et la morale de ces hommes n'ont pas changé.

La plupart des acteurs de l'ancienne *comédie de quinze ans* ont préparé, dès le lendemain de Février, le scénario d'une nouvelle comédie qui, le cas échéant, n'aurait pas un dénouement plus gai que la monarchie de Juillet.

M. Guizot donna le premier l'idée de la pièce dans un livre intitulé : *De la Démocratie en France*. Ce livre contenait le germe de la fusion. Ce fut un coup de filet jeté au milieu de ce qu'on nommait alors le *grand parti de l'ordre* et qui n'était que la coalition des partis monarchistes contre la République.

Un journal, *l'Assemblée nationale*, devint

l'organe de cette alliance projetée entre la branche aînée et la branche cadette.

En même temps, M. Guizot adressait, le 6 avril 1849, aux électeurs de Lisieux, une circulaire datée de Brompton, et intitulée : *M. Guizot à ses amis.*

La pensée exprimée dans cette circulaire a été assez fidèlement suivie. Elle conseillait aux partis monarchistes de s'unir. Elle expliquait et approuvait l'échec du général Cavaignac, engageait les amis de l'ordre à écouter uniquement la voix de la nécessité, et à se grouper autour de Napoléon, dont le nom était, disait-il, « un symbole de l'ordre et du pouvoir fort après les révolutions. »

Mais il avait soin, en même temps, d'engager le parti de l'ordre de n'agir qu'en vue du présent. « Que les divers éléments du parti de l'ordre ne tentent pas non plus de se lier les uns aux autres, par avance et dès aujourd'hui, pour les grandes questions d'avenir. »

Cet avenir, tel que le concevait M. Guizot, c'était purement et simplement le retour au passé. Et en même temps ce vœu s'exhalait

à travers tous les plis d'une pensée habituée aux dissimulations du langage; il avouait ses fautes, il confessait ses erreurs, comme il vient de le faire hier encore dans la préface de la nouvelle édition de son *Histoire de la civilisation en France.*

C'est un spectacle aujourd'hui trop commun que celui de ces repentirs. Tour à tour nous voyons comparaître à la barre de l'opinion, tous les débris du passé, débris de la monarchie constitutionnelle, débris du Gouvernement provisoire, débris de la Commission exécutive, débris de la dictature Cavaignac.

Tous, sans y être priés, viennent dire : « Nous avons commis des fautes. » Et tous sous-entendent cette autre pensée : « Permettez que nous recommencions, nous ne nous tromperons plus. »

Mais quiconque sent en soi l'âme de la France nouvelle, se détourne avec pitié. Oui, il existe une France fatiguée des vieux partis, excédée des vieux acteurs, une France obsédée de tant de systèmes, d'utopies, d'intrigues, de mensonges, de guerres civiles, de

promesses et de confessions, qu'elle ne croit plus à rien peut-être, excepté à ce qu'elle ignore, à l'inconnu.

Croit-on, en effet, qu'il soit bien consolant de se trouver, par exemple, dans la perspective d'un nouveau Gouvernement provisoire du 24 février, d'une résurrection de M. Cavaignac rentrant, comme Espartero à Madrid, dans la bonne ville de Paris, ou d'une fusion orléano-légitimiste à l'usage des jeunes Broglie, Guizot et Polignac, qui croissent dans un discret demi-jour, et déjà impriment et pensent comme leurs parents ?

La monarchie constitutionnelle a montré ce qu'elle pouvait faire. Ses serviteurs n'ont pas commis de fautes qui ne fussent autant le résultat des vices de ce régime en France, que de l'impéritie ou des crimes de ceux qui étaient chargés de l'appliquer.

Qu'attendrions-nous donc du parti et de l'école, qui, sous le nom circonstanciel de *fusion*, voudrait nous engager dans de nouvelles expériences d'un principe longuement expérimenté ? Nous ne pourrions attendre et

craindre d'eux que des fautes, des crimes et des malheurs analogues.

Que peuvent-ils avoir appris au spectacle de nos révolutions, ces débris du passé? leurs écrits nous le laissent assez voir. Tout en parlant sans cesse de liberté, on sent qu'ils n'ont appris qu'à la comprimer. Ce n'est pas dans le principe d'autorité, sauvegarde et salut de la démocratie égalitaire de la France, dans le principe d'autorité qui seule peut garantir les droits de tous, c'est dans *la force* qu'au fond tous ces parlementaires se réfugieraient si la fortune les ramenait au pouvoir. Lisez leurs journaux, écoutez-les parler du roi de Naples et de Neuchâtel! Il ne vous restera aucun doute à cet égard.

Il nous reste à parler de M. Guizot écrivain.

S'il s'agissait ici de critique littéraire, notre tâche, à l'égard de l'écrivain, serait agréable et facile. Ce n'est pas le talent qui a fait défaut aux hommes de la génération politique à laquelle appartient M. Guizot. En France, d'ailleurs, c'est toujours le talent qui manque le moins dans la vie publique.

Disons pourtant toute notre pensée. Si, dans la brillante école historique moderne, M. Guizot occupe le premier rang par la gravité de sa méthode, je ne crois pas qu'on puisse le placer au même degré pour les qualités du style. Son style, comme sa personne, est empreint d'une sèche et glaciale tristesse. L'ensemble n'est pas dépourvu d'une certaine grandeur, mais dans les personnages de sa *Galerie historique française et anglaise*, comme dans la personne de l'historien, on sent trop l'attitude voulue de l'orateur ou de l'homme public.

L'histoire moderne exige davantage. Dans des genres et des points de vues bien différents. M. Augustin Thierry, M. Edgar Quinet, M. Cousin dans ses portraits, et d'autres encore l'ont prouvé.

Chez Tacite, l'éternel et désespérant modèle, l'homme apparaît toujours sous l'empereur, sous le capitaine ou sous le citoyen. La nature n'est pas absente de ces pages colorées des chauds rayons du génie italien. Ses personnages agissent et parlent dans un cadre vivant comme eux.

On peut reprocher à ceux de M. Guizot de trop ressembler, au contraire, à des ombres qui passent derrière un transparent. Ce sont de grandes silhouettes purement politiques, maintenues dans un milieu conventionnel et sans affinités avec les objets extérieurs.

Alors même que M. Guizot, par une sorte de pressentiment de l'insuffisance de sa méthode, cherche à se réchauffer à ce foyer du cœur humain et de la nature dont il s'est trop écarté, la froide atmosphère qui l'environne ne saurait se dissiper. Je n'en veux pas d'autre exemple que ce fragment de son œuvre historique auquel il a donné pour titre : *L'amour dans le mariage*.

Le tableau de ce ménage politique ressemble à une leçon d'amour conjugal d'après les règles de la civilité puérile et honnête et les principes de la morale en actions. Quelle déception pour les pauvres femmes qui, sur la foi de ce titre, auront cherché dans l'œuvre de M. Guizot quelqu'une de ces pages tendres et fortifiantes sur lesquelles l'imagination vit tout un long hiver !

On n'a pas oublié le mot de la reine Chris-

tine à Espartero : « Je t'ai fait grand d'Espagne... etc., mais je n'ai jamais pu faire de toi un chevalier... »

Il semble qu'une fée, capricieuse comme la reine d'Espagne, ait dit à M. Guizot en lui ouvrant la scène du monde : « Je te ferai habile orateur, historien illustre, premier ministre d'un grand royaume, mais tu resteras partout et toujours professeur. »

Dans la critique d'art et la critique littéraire (voir *l'Examen du salon de* 1840 et *Shakspeare et son temps*), M. Guizot a été, d'un avis presque unanime, au-dessous de la dernière médiocrité. Mais l'opinion n'est pas moins unanime à reconnaître le mérite de son *Histoire d'Angleterre*, de son *Histoire de la civilisation en France*, et de son *Histoire de la civilisation en Europe*.

Ce dernier livre est celui de tous ses ouvrages que nous préférons. C'est l'œuvre d'un politique et d'un philosophe, réserve faite des tendances politiques et philosophiques avec lesquelles nous sommes en désaccord. Hormis ce point, que nous prions le lecteur de ne pas perdre de vue, l'*Histoire*

de la civilisation en Europe, supérieure à l'*Histoire de la civilisation en France*, peut être considérée, selon nous, comme un des plus brillants livres de notre époque.

Notre intention n'est pas, on le voit, de chercher à amoindrir M. Guizot. Si quelqu'une des personnes qui daignent nous lire a gardé souvenir de nos anciennes appréciations sur cet homme célèbre, elle reconnaîtra que pour n'avoir pas varié sur le fond, notre opinion s'est bien adoucie dans la forme.

Nous n'hésitons jamais, en effet, dans cette galerie exclusivement politique, à faire à l'opinion le sacrifice de nos convictions littéraires. Nous sommes donc disposé à reconnaître à M. Guizot tout le talent qu'on voudra. Que nous importe le talent ? Nous en sommes repus sous toutes les espèces !

Le talent, c'est l'Almaviva de l'époque. C'est le gentilhomme ivre, libertin, sans respect de la morale et des lois. C'est le noble, que nous autres qui nous appelons la Révolution, avons le droit de prendre au collet en le sommant de liquider à l'instant

sa noblesse, parce que nous ne nous contentons plus du titre et de l'habit. Il nous faut la noblesse de l'âme sans laquelle le reste n'est pas tolérable.

Au grand talent de M. Guizot et de ses pareils, le public a donc le droit de demander des comptes : compte de ses tendances, compte de son influence sur l'esprit de la jeunesse française.

Le littérateur s'efface donc, le livre disparait dans son détail plus ou moins miroitant; reste la doctrine.

Qui nous dira la doctrine de ceux qu'on surnomma les *doctrinaires ?*

M. Beugnot, le personnage dont Talleyrand disait : « A quoi peut être bon le long Beugnot à la marine, sinon à faire un mât d'artimon ? » — M. Beugnot prétendait que les doctrinaires pouvaient tenir sur un canapé.

Quant aux principes de ces personnages, aussi ténébreux que rares, nul n'en a jamais rien su. Ils ont berné la jeunesse et profité des événements.

Au fond de cette philosophie éclectique

remise en lumière par les Royer-Collard, les Cousin, etc., philosophie aujourd'hui ruinée sans retour, mais qui, en même temps, a fait bien des ruines autour d'elle, c'est là qu'il faudrait aller chercher le principe doctrinaire s'il existe.

La vie de ces hommes est renfermée dans deux mots : une promesse et un mensonge.

Qu'est-ce que les meilleurs livres de M. Guizot ? Sinon une promesse constamment entretenue jusqu'à la dernière page, et, quand vient l'heure de conclure avec sa foi, rien !

Et ici nous reprendrons toute notre énergie pour le dire, ces hommes de tant de science et de style, ces Almaviva de notre époque d'aristocratie du talent, ont odieusement joué avec l'âme de la jeunesse.

Ils ont semé partout le doute et la déception.

Ils ont exercé la plus détestable des influences sur ce noble et vaillant pays.

Ils ont appris à la France à désespérer.

Pour le salut des âmes vraiment nationales, puisse la France nouvelle les en-

velopper bien vite d'un oubli profond, éternel !

M. Guizot et ses amis politiques ne servent, aujourd'hui, qu'à ramener sans cesse une stérile discussion sur un sujet dont nous dirons un mot à l'occasion de ce portrait.

Il est de mode, à l'heure où nous vivons, d'agiter encore et sans cesse cette question du parlementarisme. Entre les vainqueurs et les vaincus, c'est un point de discussion que le régime actuel tolère parce qu'il ne voit aucun danger à laisser remuer de vaines paroles sur l'âme d'une défunte charte ou d'une constitution avortée.

Les rhéteurs de l'un et l'autre camp en font un sujet de discours ; les uns pour s'entretenir la langue, les autres pour essayer d'attirer l'attention d'un peuple acharné à des proies plus substantielles. Ceux-ci espèrent, par ces discours, conserver un semblant d'opposition et retenir à leurs boutiques de papier une clientèle inconstante.

Ceux-là croient faire montre de dévouement à l'État et gagner des fonctions et des honneurs.

Entre les premiers et les seconds, l'État, immobile et indifférent, contemple ces puérils combats. Comme un soldat déjà surchargé des armes trop nombreuses qu'il porte, il se soucie peu qu'on lui présente encore un bouclier dont il n'a que faire.

C'est un spectacle funèbre, en effet, et propre à exiter l'ennui du public, si le public songe à autre chose qu'à se procurer des sensations agréables.

Ne dirait-on pas de quelques soldats attardés un soir de combat sur le champ de bataille silencieux, et qui, poussés du démon de la philosophie, se prendraient de plume et de bec avec les mourants et les trépassés.

« Combien, dirait l'un de ces derniers, vous avez eu tort de me tuer!

— « Mais vous n'êtes pas mort, et la preuve, c'est que vous parlez encore.

— « J'ai conservé, en effet, quelqu'appa-

rence de vie, mais contemplez cette blessure. » . . . .

Et le voici, montrant à sa poitrine la porte large, égueulée, d'un glaive, et, dans les profondeurs de ce mystère de vie et d'action logé au corps humain, le noble organe, le cœur, atteint, lui aussi, par la pointe du fer.

« C'est possible, dit le soldat, mais vous étiez des bavards insupportables, vous faisiez plus de bruit que de besogne, vous trompiez le peuple comme charlatans en foire ; vous mettiez le trouble en la rue et la misère au logis du pauvre. Il est bon, sans doute, qu'on puisse exprimer sa pensée, mais.... . . . .

La lune cependant bâille à ce murmure aussi futile qu'une brise dans les bois.

Et si cette comparaison, en forme de tableau, pèche par quelque point ou assombrit l'imagination des lecteurs, qu'il se figure plutôt des joueurs ruinés, creux, efflanqués, râpés, transparents, remuant dans de vieux cornets des dés sordides et jouant... vous ne devineriez jamais quoi...? l'honneur. . . . .

Qu'y a-t-il, en effet, au fond de ces discussions sur le parlementarisme et sur les libertés plus ou moins dignes de ce nom, qui constituent ce régime? La question se réduit à peu de chose.

Les feuilles qui préconisent le régime parlementaire voudraient nous ramener au passé, ce qui n'a rien de bien attrayant.

Les journaux qui prétendent soutenir plus ou moins directement le système politique qui nous régit, voudraient nous immobiliser, ce qui n'est, en aucun cas, désirable, puisque ce n'est pas possible.

Les premiers prétendent que le régime parlementaire a fait toute la gloire et toute la fortune de la France; ce qui n'est pas vraisemblable.

Les seconds assurent que ce régime a causé tous ses malheurs; ce qui est paradoxal.

Celles-ci disent : la pensée française est morte; ce qui n'est pas prouvé.

Ceux-là : elle n'a jamais, jamais été si gaillarde; ce qui est manifestement faux.

Elle est malade, très-malade, voilà le fait.

Mais est-il bien prouvé que le retour du régime parlementaire la guérirait ? N'était-elle pas aussi malade sous Louis-Philippe qu'aujourd'hui. Suer et exhaler la fièvre putride ou avoir les jambes cassées, n'est-ce pas, au point de vue de la locomotion, à peu près la même chose ?

Selon nous, quand lesdites feuilles reprochent aux feuilles adverses de préconiser un système qui nous enlève la publicité des débats parlementaires, la liberté de discussion, les droits de la presse, elles n'ont pas tort.

Mais quand ces feuilles leur répondent que les assemblées n'ont que trop souvent servi de théâtre à des ambitions personnelles, elles ont raison.

Pour nous, spectateurs de ces luttes misérables, dénuées de part et d'autre de grandeur et de sincérité, nous n'admettons pas, avec les partisans du *statu quo*, que l'état actuel offre à la pensée publique des moyens suffisants de se produire ; mais, ce qui n'est pas moins certain, c'est que si les droits de la pensée sont en souffrance, ce n'est pas le parlementarisme qui les guérira.

D'où nous concluons que les uns et les autres sont dans le faux.

Les mêmes feuilles qui, aujourd'hui, par une malice plus bête que perfide, chantent les gloires et les bienfaits du régime parlementaire, en étaient jadis les critiques les plus acerbes.

Quant aux journaux qui prétendent octroyer leur appui à un pouvoir fort et aligné comme une batterie de canons, tantôt ils excitent le mépris public par l'impudence de leur dialectique, tantôt ils ont l'air honteux de leur besogne et semblent demander au lecteur pardon de la liberté grande qu'ils prennent en soutenant des doctrines auxquelles ils ne croient point.

C'est un assaut réciproque de maladresse et de platitude.

La foi manque à l'opposition parlementaire comme aux partisans du *statu quo*.

Nul n'a le courage d'envisager la vérité ou la force de se taire.

Or, la vérité, selon nous, la voici : c'est, qu'en effet, le droit de parler et d'écrire est un principe constitutif des nations démocra-

tiques modernes; que ce droit est actuellement, en France, restreint par un régime administratif rigoureux; mais que le gouvernement, lui-même, ne peut avoir la pensée d'éterniser ce régime.

Le gouvernement actuel, comme tous les gouvernements, est préoccupé du souci de sa propre conservation. Il comprend très-bien que le régime parlementaire l'aurait bientôt renversé; mais il sait aussi, sans doute, que la compression des idées, en France, ne peut pas être éternelle, que la vitalité même du pays en souffrirait et qu'un jour viendra où il faudra sortir du provisoire.

N'hésitons pas à le dire, nous qui ne sommes ni le salarié de l'opposition, ni le salarié du pouvoir, et qui, au besoin, ne craignons pas de risquer notre liberté pour rendre hommage à la vérité, — l'embarras du gouvernement placé entre le soin de sa conservation et la nécessité de rendre à la pensée publique l'exercice de ses droits, ne lui est pas absolument imputable. La pratique du régime parlementaire en a trop clairement

démontré les périls et l'iniquité, et, en dehors de ce régime dont le retour ne saurait être considéré comme un progrès ou un moyen de salut, la théorie politique n'a rien indiqué de réalisable.

Jusqu'à présent on n'a cherché de remède aux périls du régime parlementaire que par la compression administrative et par des moyens judiciaires de même nature. C'est pour avoir mal compris, selon nous, le caractère et le vice du parlementarisme, qu'on a été chercher de pareils antidotes. On a substitué l'influence des préfets à l'influence des orateurs, et la prédominance de la police à celle du journalisme.

En étudiant de plus près les vices du régime parlementaire en France, le monde a pu remarquer combien la nation était peu représentée dans les chambres, à quel point les vœux et les besoins étaient mal exprimés et surtout mal apaisés.

Cela est aisé à comprendre. La plupart des hommes que leur fortune ou leurs talents amenaient à la Chambre, n'entendaient souvent pas le premier mot des questions qu'ils

allaient traiter, et ne connaissaient rien des maux qu'ils étaient appelés à soulager. On nommait des commissions dans lesquelles se classaient, tant bien que mal, les spécialités. Mais, en somme, la question d'art dominait toutes les autres. L'art de la parole était la chose importante; les grands orateurs dominaient la scène en grands comédiens, et le dénouement invariable de ces joûtes oratoires était un changement de cabinet.

Le Corps-Législatif a remplacé la Chambre des députés et l'Assemblée nationale. Il est moins récréatif et moins dangereux; mais si les affaires n'ont rien perdu à cette métamorphose, il est certain qu'elles n'y ont rien gagné.

Sous le régime parlementaire en France, les journaux, par suite des exigences fiscales du timbre et par l'obligation du cautionnement élevé, constituaient des monopoles dangereux. Les journalistes devenaient des hommes d'État interlopes qui entravaient, presque à leur gré, la marche des affaires.

Je ne pense pas que le régime actuel ait

considérablement modifié cet état de choses. Ce sont toujours quelques journaux, quelques journalistes. Les uns s'engraissent de la sottise d'une multitude qui aime à s'entendre parler la langue qu'elle parle elle-même ; les autres des largesses du pouvoir. Ils ont moins de talent qu'autrefois, et c'est tout.

Ils ne pèsent plus sur les affaires politiques ; mais ils dominent les questions industrielles. L'influence a été déplacée ; mais elle subsiste, parce que l'influence, en France, va au monopole.

En Angleterre, les journaux n'ont pas cette puissance. « N'attachez pas trop d'importance à nos articles de journaux », nous écrivait un homme d'État anglais, M. Gladstone. En Amérique, cette influence est moindre encore.

Quand nous saurons nous borner à des lois répressives en matière de presse, quand nous aurons aboli les impôts de timbre, de cautionnement qui entravent son exercice; quand nous l'aurons mise à la portée de tous par tous les moyens qui peuvent abaisser le

prix de fabrication, la presse périodique, ne constituant plus un monopole, ne sera plus un danger.

Quand l'Assemblée nationale n'aura plus à résoudre que certaines grandes questions déterminées ; quand le pays prendra le parti, pour toutes les lois économiques de s'adresser aux intérêts eux-mêmes ; quand, au lieu de commissions parlementaires, de conseils-généraux, etc., nous aurons des Chambres provinciales représentant les grandes industries nationales, la comédie parlementaire cessera. On parlera enfin la langue des affaires. On vivra par la pensée ailleurs qu'à Paris, sans avoir porté atteinte à l'unité française.

Il existait dans le vieux système des États, il existe dans celui des conseils-généraux, un embryon dont le développement n'aura lieu qu'autant que nous verrons se produire dans le domaine politique la division qui s'est accomplie dans celui du travail. Les droits de l'État étant admis, demandez au vigneron, à l'agriculteur, de résoudre le problème de l'impôt au mieux de ses intérêts et soyez

certain que le projet de loi qui sortira de ses mains ne ressemblera guère au système actuel de nos contributions indirectes et de notre tarif douanier. Alors le Conseil d'État remplira sa vraie mission, qui consiste, non à proposer des lois, mais à soutenir les intérêts des tiers, à les accorder entre eux et à les coordonner avec les intérêts de l'État. Une simple ratification est tout ce que peut ajouter l'Assemblée nationale à des lois élaborées par les intéressés.

Une politique dirigée dans le sens de ce principe nous sauverait peut-être de l'alternative du *statu quo* et du retour en arrière. Nous aurions alors les Parlements des affaires et non le Parlement des solliciteurs et des artistes; nous aurions la presse utile et non la presse influente, intrigante et monopolisante.

CORRESPONDANCE.

A. M. E. R., à Amblemy, département de l'Aisne ; trois nouveaux portraits sont parus : *Lamennais*, *Frédéric-Guillaume IV*, *roi de Prusse*, et le *Comte de Chambord*. Nous vous remercions de vos bienveillantes félicitations. Écrire à la librairie Sartorius pour les livres dont vous aurez besoin.

A M. P. D., à Lalande-sur-Drôme (Calvados). Nous vous remercions du précieux fragment que vous avez bien voulu nous adresser. Il trouvera place dans notre prochaine édition du portrait de M. de Lamennais.

Nous recevons, trop tard pour y répondre, une lettre d'observations de M. Oppenheim, auteur d'un remarquable travail publié dans la *Revue de Paris*.

Paris, 8 juin 1857.

se trouvent alphabétiquement classés, est, on peut le dire, aux travaux de l'esprit et au monde de l'intelligence, ce qu'un almanach d'adresses est aux besoins du commerce et au domaine de l'industrie. Ce n'est pas seulement un manuel explicatif des termes dont la science fait usage, ou encore un aide-mémoire universel, mais surtout un arsenal d'idées sagement mûries sur la plupart des questions scientifiques et littéraires, et de jugements impartialement motivés sur les hommes et sur les faits du passé, comme sur les événements d'hier et les réputations du jour.

Ces renseignements, on peut être certain de les trouver dans le Dictionnaire de la Conversation, « livre immense, a dit un de nos plus ingénieux critiques, qui est toute biographie, toute science, toute anecdote, tout journal; » livre où la science se fait humble et parle une langue à la portée de tous; où d'ailleurs la fantaisie de l'écrivain se donne libre carrière sur tous les sujets qui le comportent, et où dès lors, grâce à l'heureux pêle-mêle de l'ordre alphabétique, on peut rencontrer partout, à côté de faits positifs, essentiels à connaître et relatifs aux diverses branches des connaissances humaines, des pages signées par nos premiers écrivains contemporains, et dans lesquelles la grâce ou bien la profondeur de la pensée, toujours la magie du style, se réunissent pour captiver le lecteur.

Rien de plus facile que de se convaincre, par la comparaison des soixante-douze *livraisons* aujourd'hui en vente avec les volumes correspondants de la première édition, que c'est bien là un ouvrage *refondu, corrigé et augmenté.*

La première édition du Dictionnaire se compose de 52 volumes édités par feu Belin-Mandar, et d'un *Supplément* en 16 volumes publié par MM. Garnier frères; en tout 68 volumes, qui, en y comprenant les frais de reliure évalués au plus bas, seront revenus aux acquéreurs à près de QUATRE CENTS FRANCS.

La SECONDE ÉDITION, imprimée avec le luxe et le soin que réclamait un ouvrage de cette importance, COUTERA MOITIÉ MOINS.

Conditions de la Souscription :

Le prix de chaque volume est de	12 fr.	50 c.
— la livraison.	1	25

L'ouvrage contiendra 16 volumes et coûtera 200 francs.

On peut retirer un volume par mois si on ne veut pas prendre tous les volumes parus (13) à la fois.

Demander des renseignements aux bureaux, rue Mazarine, 9.

Mon cher Marc...

La première édition du Dictionnaire se compose de 52 volumes édités par feu Belin-Mandar, et d'un *Supplément* en 16 volumes publié par MM. Garnier frères; en tout 68 volumes, qui, en y comprenant les frais de reliure évalués au plus bas, seront revenus aux acquéreurs à près de QUATRE CENTS FRANCS.

La SECONDE ÉDITION, imprimée avec le luxe et le soin que réclamait un ouvrage de cette importance, COÛTERA MOITIÉ MOINS.

Conditions de la Souscription :

Le prix de chaque volume est de		12 fr.	50 c.
—	la livraison.	1	25

L'ouvrage contiendra 16 volumes et coûtera 200 francs.

On peut retirer un volume par mois si on ne veut pas prendre tous les volumes parus (13) à la fois.

Demander des renseignements aux bureaux, rue Mazarine, 9.

Mon cher Marc...







MICHELET



MICHELET

B

PORTRAITS POLITIQUES
Au dix-neuvième siècle.

— 13 —

MICHELET

PAR

Charles

HIPPOLYTE CASTILLE

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9

1856

B

PORTRAITS POLITIQUES
Au dix-neuvième siècle.

— 13 —

MICHELET

PAR

Charles

HIPPOLYTE CASTILLE

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9

1856

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.





MICHELET

> « Dans mon enseignement, j'avais mis ce que nul homme vivant n'y mit au même degré. Il ne s'agit pas de talent, d'éloquence,... de science... Il s'agit d'une chose, imprudente peut-être, mais dont je ne puis me repentir, de ma confiance illimitée dans cette jeunesse, de ma foi dans l'ami inconnu. » (MICHELET.)

Il y a environ dix ans, lorsque je fis un premier adieu à ce passe-temps des lettres faciles où je perdis six belles années de jeunesse, avant de quitter cette Carthage pour aller vers une cité supérieure, me sentant faible et dénué pour le laborieux voyage que j'allais entreprendre à travers le monde des idées, je demandai un viatique aux plus belles intelligences de mon temps.

M. Michelet fut du nombre des esprits d'élite auxquels je m'adressai.

Je m'appuyais sur cette pensée, que la Constituante de 1789 avait sans doute émancipé le travail et rendu à l'homme la libre disposition de ses forces et la possession intégrale du produit de ses œuvres; mais que, par une fatalité à jamais déplorable, le plus grand, le plus sublime de tous les labeurs, celui de l'intelligence humaine, était resté en plein dix-neuvième siècle chargé des chaînes du moyen âge. L'esprit était serf. Il n'avait le droit de travailler que par privilége ou par brevet, ce qui est la même chose.

Brevet d'imprimerie, brevet de librairie, brevet d'invention, camisoles de force de l'idée [1]!

L'esprit ne payait pas la dîme, mais il payait le timbre. Et, quand le fils de l'esprit, c'est-à-dire le fils de l'esclave, venait recueil-

[1] Voir nos sept numéros du *Travail intellectuel* et nos articles sur la *Propriété intellectuelle* à la *Revue de Paris*.

lir les miettes de l'héritage paternel, l'État, le grand possesseur du fief, chassait de cette glèbe arrosée des froides sueurs de la lampe l'héritier naturel. On eût dit qu'il craignait qu'en face de la noblesse de vétusté et de la noblesse de l'argent s'élevât celle de l'esprit, et qu'à côté des Rohan et des Montmorency on vît des patriciens du nom de Corneille ou de Pascal.

Plein de cette ardeur, de cette confiance illimitées du jeune âge, je me disais : M. Turgot a brisé les jurandes, les maîtrises, les chaînes et les carcans de l'industrie; M. O'-Connell a relevé de son abjection l'Irlande catholique; M. Cobden a tué ces vieilles lois sur les céréales qui affamaient le peuple anglais. Moi, je travaillerai à l'anéantissement des *corn-laws* de l'esprit, et je réclamerai pour le peuple de France le pain de la pensée, le bon marché des produits de l'intelligence!

Les anciens de la politique me dirent : Votre principe est basé sur les lois de la saine doctrine; il est conforme à la sainte justice, et pourtant vous ne réussirez point. Vous vous

briserez contre les préjugés démocratiques aussi bien que contre ceux de l'aristocratie. Vous vous briserez contre les légistes, contre les philosophes, contre le paganisme, dont est entaché le principe de la propriété chez les modernes.

Mais il y en eut un parmi eux qui répondit à mes jeunes espérances par une chaude, par une jeune parole, — les âmes ardentes sont toujours jeunes, — c'était M. Michelet.

« Votre foi est ma foi! » m'écrivit-il [1].

[1] Cette lettre finissait ainsi :

« Toutes ces barbaries contre la pensée tomberont d'elles-mêmes.

« La propriété de l'invention est moins garantie que toute autre. Quoi de plus triste que de voir quêter sur les bateaux américains pour les enfants de Fulton?

« Je ne sais pourtant, si on consultait ces grands hommes, ce qu'ils diraient eux-mêmes? Demanderaient-ils la propriété perpétuelle de leur œuvre? J'en doute; je crois plutôt que de telles propriétés sont trop hautes pour qu'on les garde pour soi. Ils les auraient probablement léguées au genre humain. »

La fin de cette réponse ne nous étonne pas.

M. Michelet est de cette école qui pense qu'on ne

D'un autre côté, une autre voix illustre, la voix d'un collaborateur, d'un ami, d'un maître déjà couché dans la tombe, Frédéric Bastiat, ajoutait : « Ayez confiance dans cette pensée : tous les intérêts légitimes sont harmoniques. »

Tel fut mon viatique.

Mais, à peine m'étais-je mis en marche à travers cette profonde et majestueuse forêt des idées, à peine, armé d'une foi robuste et calme, avais-je franchi les premiers carrefours, qu'un grand vent s'éleva. Un bruit formidable remplit l'air. Les branches craquaient, et les idées, ces oiseaux au chant mélodieux, pous-

doit point tirer de rémunération des œuvres littéraires. C'est l'école de Rousseau. Celle de Voltaire, Diderot, etc., professe l'opinion contraire. « Je pensai dès lors comme Rousseau, dit quelque part M. Michelet, que la littérature doit être la chose réservée, le beau luxe de la vie, la fleur intérieure de l'âme. C'était un grand bonheur pour moi, lorsque dans la matinée j'avais donné mes leçons, de rentrer dans mon faubourg, près du Père-Lachaise, et là, paresseusement, de lire tout le jour les poëtes, Homère, Sophocle, Théocrite, parfois les historiens... »

saient des cris sauvages. Mille monstres étranges, chimériques, beaux et décevants comme des anges déchus, tourbillonnaient autour de moi. Je me sentis entraîné dans cette ronde.

C'était la révolution qui passait à travers l'Europe!

Puis un jour, comme une épave rejetée par la mer, j'allai tomber épuisé dans la solitude des champs, au milieu des neiges de l'hiver, moins glacées que mon cœur. J'étais anéanti, si faible, que les sbires dédaignèrent sans doute de jeter une pareille proie aux prisons débordantes. Bouleversant mes papiers, cendres d'un foyer éteint, ils me laissèrent demi-mort parmi toutes ces ruines de mes illusions.

Aujourd'hui, — me voici de nouveau sous la lampe, accoudé à ma table d'études. Me voici éprouvé, mais calme en face des grands problèmes, moins confiant qu'au départ, moins léger à la course, mais chargé de butin, mais riche d'expérience. Et je puis, je dois à cette heure m'écrier :

« Non, mes maîtres, votre foi n'est pas toute ma foi! »

Non, je ne croirai jamais qu'il suffit de laisser faire et de laisser passer pour assurer le règne de la justice sur la terre.

Comme vous, j'ai la sainte horreur du despotisme, comme vous la profonde conscience du droit; mais, contrairement à vous, je nie que le droit soit garanti par la liberté.

Je crois, au contraire, que le droit, formulé par le contrat, qui n'est lui-même qu'une expression du principe d'autorité, fatum de toute agrégation humaine, peut seul garantir une somme de liberté possible.

Si demain, ce qui ne sera pas, ce qui ne peut pas être, parce que ce principe d'autorité est une loi des sociétés humaines; si demain, dis-je, la liberté, invoquée par M. Michelet, apparaissait en souveraine au milieu de la France actuelle, j'ai la certitude qu'il en résulterait en peu de temps au moins les calamités suivantes :

1° L'enchaînement des âmes par le triomphe des jésuites, contre l'enseignement desquels nulle concurrence n'est possible, parce

que le sou des pauvres femmes leur permet d'enseigner gratis;

2° L'envahissement immédiat de la féodalité financière, déjà si menaçante;

3° Et finalement l'écrasement physique et moral des multitudes par les gens d'argent et les gens d'église, comme elles furent écrasées au moyen âge par les gens d'église et les gens de guerre.

Né à la fin du dernier siècle, le 21 août 1798, M. Michelet n'est plus un jeune homme. Il appartient à une génération qui fut placée à la suite des niveleurs de 1793 pour achever l'œuvre de la Révolution, au moins dans son travail de destruction.

La mission de ces hommes fut de consacrer le principe de la liberté, de le faire passer dans les âmes, de le faire présider à l'esprit de nos lois, afin que le privilége, détruit, abattu, ne pût jamais être relevé. Cette mission, ils l'ont accomplie avec courage, avec talent.

Mais nous, jeunes hommes du dix-neuvième siècle, nous avons compris que l'œuvre

de la liberté n'était que la première explosion des germes contenus dans la Révolution, une œuvre négative, une œuvre de déblayement. Nous avons compris que, pour continuer la Révolution, nous ne pouvions pas nous arrêter à cette première étape.

Le fait acquis par nos pères s'offrait ainsi à nos regards :

L'unité substituée au privilége, l'État à l'oligarchie nobiliaire, l'égalité devant la loi, la liberté individuelle.

Mais nous ne trouvons pas dans ces prémisses la garantie relative qui a toujours existé dans une société organisée.

Nous avons compris qu'il restait à renouer la tradition, à hiérarchiser la démocratie, à former la molécule nouvelle. Le *pater familias* de l'antiquité, le fief du moyen âge, la jurande, la corporation, la confrérie, toutes ces choses furent des expressions d'un besoin éternel, besoin d'hiérarchie, besoin d'association, besoin de mutualité, besoin de garantie.

Il nous reste à trouver son expression, ses formules, dans la mesure conforme au génie

du droit nouveau. Tel est l'œuvre qui reste à accomplir pour que les promesses de la Révolution ne soient pas un vain mot. — Ceci n'est pas œuvre de liberté, mais au contraire œuvre de contrat et d'engagement; non pas œuvre de déblayement, mais œuvre d'édification.

Par la date de sa naissance, par ses origines, M. Michelet ne pouvait être que ce qu'il a été. Né d'ailleurs à Paris, il y respira, dès le matin de la vie, cet air enflammé qui circule à travers ses rues et ses places publiques; — un vrai siroco de patriotisme et d'indépendance.

Sa famille descendait de ces paysans devenus bourgeois à qui la Révolution a profité beaucoup plus qu'au pur prolétariat. Son grand-père était maître de musique à Laon; son père, employé à l'imprimerie des assignats.

Voilà une marque d'origine bien nettement accentuée : l'art et la Révolution.

Cette famille, à laquelle il faut ajouter un frère et une sœur, fonda une imprimerie.

M. Michelet le père avait établi son imprimerie dans une église. C'est là que naquit l'illustre professeur du collége de France. Il naquit, selon sa propre expression « comme une herbe sans soleil, entre deux pavés de Paris. »

Quel symbole : cette église, cette imprimerie ! et quelle influence ne dut-il pas exercer sur une imagination aussi vive !

Les premiers objets qui frappèrent les regards de l'enfant furent les arceaux de la nef et les grandes fenêtres ogivales de la maison de Dieu, et, à la place de l'autel, une case d'imprimerie desservie par un ouvrier : la raison humaine et le travail divinisés. Il y a un monde dans un pareil fait ! L'enfant dont la jeune imagination ressemble à une plaque richement iodée reçoit, dès ses premiers pas dans la vie, des empreintes qui ne s'effaceront pas.

L'image de l'imprimerie de son père, sous la nef de la vieille église, a dû bien des fois apparaître à l'esprit de M. Michelet, lorsqu'il écrivait son *Histoire de la Révolution*.

La première razzia, qui eut lieu en 1800 contre la presse périodique, supprima un grand nombre de journaux. Autorisé d'abord à publier une gazette c'éricale, le père de M. Michelet dut bientôt résigner son autorisation entre les mains d'un ecclésiastique.

Il me semble sentir ici un avant-goût du livre intitulé : *Le prêtre, la femme et la famille*.

Le décret de 1810 limita les imprimeries. Cette grande et sainte industrie se retrouva ainsi placée sous le régime du privilége. En dépit de Turgot et des économistes, la pensée, au milieu du mouvement industriel du dix-neuvième siècle, en dépit de la Bastille renversée, en dépit de la Révolution accomplie, resta enfermée dans les murailles du moyen âge.

Paris n'eut plus que soixante imprimeries.

Le père de M. Michelet fut supprimé et indemnisé, a dit son fils, « sur le pied de quatre sols pour quatre francs. »

Pour payer les dettes de la maison, il fallut que la famille se mît à imprimer des petits li-

vres de jeux, de charades et d'acrostiches, qui étaient la propriété de M. Michelet le père. Chacun se mit à l'œuvre. Tandis que le chef de la maison vaquait aux soins du dehors, M. Jules Michelet, âgé de douze ans, levait la lettre, le grand-père usait ses dernières forces au travail de presse, la mère, faible et malade, pliait et brochait.

Tout cela est bien respectable et bien touchant !

A travers une pareille existence, le jeune Michelet grandit sans culture. Il apprenait le culte du travail et celui de la famille, deux profondes religions. Mais il ne savait rien du rite, du dogme et de l'Évangile. Un vieux magister, devenu libraire, lui avait enseigné quelques mots de latin.

Ce fut vers cette époque que les premières pensées religieuses s'éveillèrent en lui.

Elle s'offrirent à l'enfant méditatif sous deux formes bien différentes, sous les espèces de deux livres : la *Mythologie* et l'*Imitation de Jésus-Christ*, le vieux monde et le nouveau. La religion de l'esclave et celle de l'af-

franchi, le culte de la matière et celui de l'esprit.

Il explique lui-même, avec un charme infini, l'impression que produisit sur lui la lecture du dernier de ces livres impérissables.

« Dans les embarras extrêmes, incessants, de ma famille, dit-il, ma mère étant malade, mon père si occupé au dehors, je n'avais reçu encore aucune idée religieuse. Et voilà que dans ces pages j'aperçois tout à coup, au bout de ce triste monde, la délivrance de la mort, l'autre vie et l'espérance!

« La religion reçue ainsi, sans intermédiaire humain, fut très-forte en moi. Elle me resta comme chose mienne, chose libre, vivante, si bien mêlée à ma vie, qu'elle s'alimenta de tout, se fortifiant sur la route d'une foule de choses tendres et saintes dans l'art et dans la poésie, qu'à tort on lui croit étrangères. Comment dire l'état de rêve où me jetèrent ces premières paroles de l'*Imitation*? Je ne lisais pas, j'entendais, comme si cette voix douce et paternelle se fût adressée à moi-même.

« Je vois encore la grande chambre froide et démeublée; elle me parut vraiment éclairée d'une lueur mystérieuse. Je ne pus aller bien loin dans le livre, ne comprenant pas le Christ; mais je sentis Dieu. »

Le musée des monuments français, aujourd'hui école des Beaux-Arts, lui donna les premières initiations au sentiment de l'histoire, et son grand-père, le vieil artiste, essayait de lui enseigner la musique, pour laquelle d'ailleurs l'enfant ne marquait aucune aptitude.

Voilà de quel milieu est parti M. Jules Michelet pour devenir professeur au collége de France, membre de l'Institut, et l'un des plus savants et intéressants écrivains de notre temps.

« Ah! disais-je un jour à un homme du monde, si les grands seigneurs, si les gens qui vivent depuis le berceau dans une atmosphère d'opulence, savaient ce qu'il faut de peine pour arriver à la gloire, de labeur pour nourrir une famille de ce petit outil que l'on nomme la plume, de quel respect ne se sentiraient-ils pas saisis!

— Du respect! répliqua mon interlocuteur, vous ne les connaissez guère. Les gens dont vous parlez regardent tout écrivain qui écrit au nom d'une idée comme une bête venimeuse. Et, s'ils pouvaient les écraser sous le pied, il n'en échapperait pas un seul. »

Homme sincère, quelle plaie tu découvrais! Faut-il qu'au bout de soixante ans, après tant de miracles accomplis au profit de tous, faut-il que la réconciliation du noble et du prolétaire, du riche et du pauvre, soit encore si imparfaite? Faut-il que les vieux privilégiés n'aient pas encore pardonné à l'intelligence son œuvre de justice?

Malgré le travail incessant de cette famille si patiente et si résignée dans l'adversité, la gêne grandissait au logis. Il fut un moment question de faire entrer à l'Imprimerie impériale M. Jules Michelet.

Un ami offrait sa protection pour obtenir cet emploi. La famille entière refusa. Elle préférait creuser encore l'abîme des privations domestiques et sauver l'intelligence de l'enfant.

Une pareille intelligence valait bien en effet la peine qu'on l'arrachât aux ténèbres qui pouvaient, sinon l'envahir, au moins s'opposer à son épanouissement. « Sans cet admirable dévouement, dit un de nos prédécesseurs, quelle peine le savant professeur aurait eue à percer la foule; quelles luttes il aurait dû soutenir, ouvrier, pour parvenir à la place qu'il occupe dans la société[1] ! »

La famille trouva, tant l'amour et le sacrifice sont inépuisables, le moyen de mettre le jeune Michelet au collége Charlemagne. Il entra en troisième, léger de grec et complétement ignorant dans l'art, jadis trop cultivé, de tourner le vers latin.

Son père, qui lui avait enseigné, ce qui vaut mieux, à assembler des caractères, lui apprit encore à aligner des dactyles et des spondées. Le professeur y mit du sien, et tout eût été pour le mieux si le collége n'était pas,

[1] Voir dans les *Études biographiques* une notice fort bien faite par M. Louvet, actuellement rédacteur en chef du *Dictionnaire de la conversation*, dirigé par l'honorable M. Duckett.

comme on l'a dit tant de fois, une fidèle image du monde.

Aussi, au collége comme dans le monde, malheur au pauvre ! Un gamin en tunique, à boutons jaunes et en bas bleus, dont le père a cent mille livres de rente et s'appelle M. de n'importe quoi, sent déjà ses destinées.

Il méprise par anticipation le pauvre boursier ou l'enfant de l'humble bourgeois qui se condamne au pain sec pour faire de son fils un homme distingué. Avant de l'éclabousser de son carrosse, ils l'écrase de coups de poings. Quelquefois les maîtres eux-mêmes, par cette lâcheté du chien qui mord le chien qu'on frappe, ajoutent à cette tyrannie.

Le jeune Michelet tomba dans la tristesse, dans la misanthropie, lui qui devait tant aimer les hommes.

Pauvre enfant ! combien je comprends tes douleurs, ces douleurs du collége qui n'ont pas trouvé leur peintre ! La pauvreté, ô crime impardonnable !

Je me souviens encore, pour mon compte, de ce grand couvent des moines d'Enchin

qui, dans la froide ville de Douai, servait de collége royal. J'entends encore la trompette de la caserne d'artillerie, située derrière le collége... Le cloître et la caserne!

Je vois encore le réfectoire humide, la chapelle obscure, les vastes cours où l'herbe poussait entre les pavés. Et, songeant à tout ce que l'on souffrait dans ce lieu exécrable, je me suis dit souvent : Si le père de tel de ces pauvres boursiers, au lieu de semer son sang pendant trente ans sur tous les champs de bataille de l'Europe, s'était fait laboureur ou marchand, l'enfant eût évité cette mélancolie de premier âge qui, pareille à l'ombre d'un grand peuplier, se prolonge au loin dans la vie.

Quelles étaient rudes, les longues récréations des dimanches d'hiver! que de fois j'ai vu grelotter dans les cours les plus faibles et les plus chétifs, souffrant du froid, de la faim, par les mauvais aliments, de la soif, parce que la grande cruche d'eau était trop lourde pour leurs faibles bras!

A l'un d'eux, un maître de classes avait brisé le bras droit; un chanoine à ventre, à double

menton, à brillants aux doigts, gras mollet, jarret fin, le proviseur de cet enfer, le chassa pour donner sa bourse à un enfant dont le père avait cinquante mille livres de rente. Et le proviseur fut expulsé lui-même pour je ne sais plus quel méfait galant.

Je crois sans peine aux douleurs de M. Michelet au collége !

Heureusement la passion du travail domina bientôt ces dégoûts. L'adolescent sentait remuer en lui cette force intérieure qui finit quelquefois par triompher, — mais pas toujours, quoi qu'en dise une morale vulgaire.

Il eut un grand bonheur, à mon sens, un bonheur dont je sens amèrement l'étendue : il a échappé à la littérature industrielle.

Deux professeurs éminents, MM. Victor Leclerc et Villemain, lui montrèrent la carrière de l'enseignement comme un refuge contre les tentations de la littérature facile et contre les nécessités de la vie.

Il put dès lors paresser avec la muse, se délecter dans la méditation des textes, assouvir à l'aise la soif de connaître, qui fait du

jeune homme qui a touché à cette *dive bouteille* un ivrogne de science.

Plus il boit, plus il veut boire.

Dix ans s'écoulèrent ainsi. Heureux homme! il ne songeait même pas à écrire. Une pente insensible l'y conduisait sans qu'il s'en aperçût. Admis par concours en 1821 à la chaire d'histoire du collége Sainte-Barbe, il sentit sans doute pour lui-même le besoin de fixer les jalons de sa route à travers les âges, en écrivant un *tableau chronologique et des tableaux synchroniques de l'histoire moderne.*

Ces deux ouvrages parurent en 1826. L'année suivante il publie un *Précis de l'histoire moderne.* On abusait alors des précis historiques; on y a trop renoncé depuis.

Mais l'heure de l'éclosion parfaite n'avait pas encore sonné pour cette belle intelligence. Elle ne se dégagea complétement de ses langes qu'au contact de Vico et de sa *Science nouvelle.*

Les générations contemporaines doivent beaucoup à ce génie de la même famille que

celui de Condorcet et de Montesquieu, et qui leur est peut-être supérieur dans l'intuition du passé.

En publiant sous le titre de *Principes de la philosophie de l'histoire* la traduction de la *Scienza nuova*, M. Michelet contribua puissamment à la révolution qui s'est accomplie dans le procédé de nos historiens. Il a secondé les destinées de la brillante école historique moderne en France.

Vico, qui mourut pauvre et accablé de maux en 1744, s'était couché plein de foi dans la tombe. Il sentait bien que son livre lui survivrait. « La composition de cet ouvrage m'a animé d'un esprit héroïque, » disait-il en parlant de sa *Science nouvelle*.

Un long silence se fit sur cette œuvre capitale, un silence d'un siècle. Et cela est d'autant plus regrettable, qu'une révolution colossale, la Révolution de 1789, devait pendant ce siècle éclater en France et couvrir l'Europe.

Or la Révolution a manqué de cet élément qui l'eût peut-être sauvée d'imitations insensées et de préoccupations puériles.

A peine commençons-nous à soulever les voiles qui recouvrent les sociétés antiques. Il est certain que ni Montesquieu ni les historiens et les philosophes de son temps ne comprirent la République romaine.

Cette puissante oligarchie, dont le moyen âge et la société anglaise actuelle offrent quelques traits révélateurs, n'eut rien de commun avec la démocratie. Les déclamations révolutionnaires sur les héros de l'antiquité romaine furent de naïves aberrations du besoin d'imiter.

M. Michelet doit beaucoup à Vico. Il s'est non-seulement inspiré de ses vues synthétiques, mais il lui a même emprunté à diverses reprises sa méthode et ses procédés. Cette préoccupation se retrouve dans la plupart des ouvrages de M. Michelet.

Les divisions de Vico par *âges*, par principes tirés de la sagesse du genre humain, sa tendance à faire prédominer l'action des multitudes sur celle des grandes individualités, en un mot Vico avec ses hautes aperceptions et ses erreurs, se retrouve éparpillé à travers l'œuvre considérable de M. Michelet

Une place de maître des conférences pour l'histoire à l'École normale fut la récompense de ce beau travail de M. Michelet.

Les mélancolies du collége lui étaient restées au cœur. Le mariage n'avait pas même pu les dissiper. Elles s'évanouirent dans les exercices de l'esprit au milieu d'un auditoire jeune et sympathique.

M. Michelet a raconté lui-même, dans son livre du *Peuple*, l'histoire de ses impressions et de ses idées. Il est bien difficile de venir, simple portraitiste, après une autobiographie tracée par une main aussi remplie de dextérité artistique.

Je ne sais en effet rien de plus charmant à lire que les pages où M. Michelet parle de lui-même.

A vrai dire, il en parle un peu partout. A l'opposé des partisans du style parlementaire, il ne déteste pas le moi. Mais ce moi, loin de le faire haïr, selon l'effet ordinaire du moi, à ce que prétend Pascal, ce moi ne le fait aimer que davantage.

Il s'insinue dans la compagnie du lecteur.

On oublie l'écrivain, on sent l'homme. Et ce qu'il nous dit trouve ainsi bien mieux le chemin du cœur.

La seule et succincte analyse des œuvres de M. Michelet dépasserait les proportions de ce modeste cadre. Il publia successivement : en 1831, une *introduction à l'histoire universelle;* la même année, deux volumes d'une *histoire romaine,* son chef-d'œuvre historique, selon nous; en 1833, son *Précis de l'histoire de France jusqu'à la Révolution française* (1 vol. in-8), le premier volume de son *Histoire de France,* dont neuf volumes sont déjà parus. Les *Mémoires de Luther, écrits par lui-même, traduits et mis en ordre* par M. Michelet, parurent en 1835. En 1837 il donna les *Origines du droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel* (1 vol in-8) ; en 1843, *Des Jésuites*, recueil de leçons contenant également celles de M. Edgar Quinet sur le même sujet; en 1844, *Du prêtre, de la femme et de la famille ;* en 1846, le *Peuple;* en 1847, le premier volume de son *His-*

toire de la Révolution, actuellement achevée.

Comment M. Michelet a t-il trouvé le temps d'écrire tous ces ouvrages en étudiant autant qu'il l'a fait? Là est le secret de son courage, de sa force, de sa volonté et aussi de sa complexion nerveuse et passionnée.

Sa vie a toujours été très-sédentaire. M. Michelet est l'homme du foyer, des plaisirs et des labeurs de la vie privée. Il aime les livres et il a vécu au milieu des livres.

Obligé d'étudier pour enseigner, le professeur en lui a beaucoup servi l'écrivain. Lorsqu'il prenait la plume, il retrouvait dans son heureuse mémoire les matériaux amassés pour la chaire.

La carrière de M. Michelet est un monument bien équilibré dont toutes les charpentes concourent à la solidité de l'édifice. Sa vie s'est arrangée en quelque sorte pour son œuvre, et il a eu le rare bon sens de ne rien divertir de son trésor. Il a voulu rester dans la théorie et n'a rien voulu livrer à la vie publique, qui engloutit tant d'éminentes facultés.

Pour lui l'étude et la pratique de l'histoire n'étaient pas, comme pour tant d'autres, une préparation à la pratique des affaires. C'est un fait rare et bon à noter. Je n'en fais ni l'éloge ni le blâme; je le constate pour la fidélité du trait.

L'entrée dans la pratique des affaires eut été très-facile à M. Michelet en 1848. Ses querelles avec les jésuites l'avaient popularisé. Il venait en outre de publier le commencement de son *Histoire de la Révolution*, qu'il continua sous la République.

Or cette histoire, qui est toute à l'honneur des multitudes, dans laquelle le peuple est tout et les individus peu de chose, flattait singulièrement les instincts du suffrage universel.

C'est la doctrine de Rousseau. Ce fut aussi celle des Girondins. Ce sera toujours celle dont s'accommodera le mieux la philosophie de l'histoire.

L'*Histoire de la Révolution* de M. Michelet restera comme une curieuse expression du sentiment démocratique au milieu du dix-

neuvième siècle sur ces grands événements. Mais, malgré le charme qu'on éprouve à la lire, cette histoire ne porte pas le caractère définitif des œuvres bâties en pierre de taille. Elle dégénère trop souvent en commentaires et en impressions. Les faits ne s'y enchaînent pas avec cette rigueur providentielle dont Tacite a donné le modèle accompli.

Un des grands attraits de l'*Histoire de la Révolution* de M. Michelet, c'est la façon dont il y parle des héroïnes qui traversent cette scène sanglante. On peut dire que les femmes y sont traitées avec amour. Il y a de la femme, du reste, dans M. Michelet. Lui-même en fait l'aveu dans un de ses livres les plus intimes, *Le prêtre, la femme et la famille :* « Je me sens profondément le fils de la femme, dit-il. A chaque instant dans mes idées, dans mes paroles (sans parler du geste et des traits), je retrouve ma mère en moi. C'est bien le sang de la femme... »

En bon fils qu'il est, M. Michelet a longtemps caressé la douce pensée de voir sa vieille mère assister à ses succès et jouir

de ce bien-être qui en est la conséquence.

Quoi de plus doux en effet que d'associer ainsi à nos efforts les êtres qui nous sont chers! Quelle plus précieuse récompense un honnête homme peut-il envier?

Mais la vie est ainsi faite, qu'à mesure qu'on grandit on s'isole.

On monte, et en montant on s'élève dans une sphère d'orages. A chaque pas qu'on fait vers ce sommet de la gloire, on laisse auprès de soi une tombe nouvelle. Et cette tombe engloutit précisément un des chers témoins dont le regard nous soutenait. Nous avions foi en lui, nous voulions déposer dans sa main fidèle le prix de la lutte. Nous espérions pouvoir lui dire un jour : Père, ami, frère, es-tu content? ai-je bien fait?

Lorsque enfin le sommet de ce glorieux Calvaire est atteint, qu'aperçoit-on autour de soi?

Une solitude immense, et dans le fond de la vallée, la capricieuse multitude, enthousiaste un jour, et le lendemain oublieuse ou dénigrante; puis, toujours éveillées, la Haine,

l'Envie, avec leur bouche plissée et leur œil d'oiseau de proie.

M. Michelet a vu mourir sa mère avant d'être arrivé à l'heureuse position que lui a conquise son talent. Dans son livre du prêtre, de la femme et de la famille, il dit en terminant une éloquente préface : « J'ai écrit tout ceci en pensant à une femme dont le ferme et sérieux esprit ne m'eût pas manqué dans ces luttes; je l'ai perdue il y a trente ans (j'étais enfant alors), et néanmoins, toujours vivante, elle me suit d'âge en âge. Elle a eu mon mauvais temps, et elle n'a pu profiter de mon meilleur. Jeune, je l'ai contristée, et je ne la consolerai pas... Je ne sais pas seulement où sont ses os : j'étais trop pauvre alors pour lui acheter de la terre. Et pourtant je lui dois beaucoup. »

Cette consanguinité féminine si évidente dans son *Histoire de la Révolution*, qu'il s'agisse d'Olympe de Gouges ou de Marie-Antoinette, ne tue pas en lui le sentiment démocratique. Loin de là. Il fait justice, mais une justice attendrie, si je puis ainsi m'exprimer.

Lorsqu'il parle des galanteries de Marie-Antoinette, on dirait qu'il y a en lui du regret ou de l'incertitude. Et pourtant il n'est que trop malheureusement dans le vrai.

Un de mes amis les plus respectables, à qui je communiquais un jour cette observation, me fit la réponse suivante : — « Si M. Michelet avait vu ce que j'ai été dans le cas de voir en Suède, au château de M. de Fersen, sa certitude en ce qui concerne les mauvaises mœurs de Marie-Antoinette eût été complète. »

On sait que M. de Fersen était un officier suédois de l'intimité de la reine. C'est lui qui, déguisé en cocher de fiacre, conduisit Marie-Antoinette au rendez-vous pour le voyage de Varennes. Il a été tué à coups de pieds par le peuple dans les rues de Stockholm.

Comme souvenir de son séjour en France, M. de Fersen conservait sous la remise de son château la chaise de poste qui avait servi au voyage à Varennes, une vraie maison roulante.

Il possédait aussi un portefeuille qui lui

avait été donné par Marie-Antoinette au temps de leurs amours. Dans ce portefeuille il y avait un compartiment à secret contenant des choses... *inexpressibles*.

Consolons-nous en pensant qu'elle n'était pas Française. Et si, politiquement, nous ne pouvons oublier combien les princesses autrichiennes sont fatales à la France, plaignons du moins la femme.

Infortunée! jetée si jeune au milieu d'une cour dissolue, elle a expié bien chèrement l'erreur des sens et de l'imagination!

Pour voir à quel point les travaux littéraires de M. Michelet ont trouvé dans les fonctions qu'il a exercées une forte trame sur laquelle il n'a eu pour ainsi dire qu'à broder ses grandes arabesques historiques, il suffit d'un simple coup d'œil.

La première partie de sa carrière se partage entre l'enseignement de l'histoire, des langues mortes et celui de la philosophie au collége Rollin. Nous l'avons vu à l'École normale en 1827. La Révolution de juillet arrive, et il est nommé à l'emploi de chef de la section his-

torique aux archives du royaume. Quelle fonction pour un historien !

Peu de temps après, M. Guizot, touché sans doute de la prédilection dont M. Michelet entoure souvent dans ses œuvres les protestants et le protestantisme, en fait son suppléant à la Faculté des lettres. M. Michelet suppléant de M. Guizot, et du gré de l'un et de l'autre, comme tout cela aujourd'hui semble faux et dissonant !

La chaire de M. Daunou venant à vaquer en 1838, M. Michelet le remplaça au Collége de France dans l'enseignement de l'histoire et de la morale. Peu de temps après, l'Institut, section des sciences morales et politiques, l'appela à succéder au comte Reinhard. Mais ceci, c'est la récompense.

M. Michelet a donné des leçons d'histoire à l'une des princesses filles du roi Louis-Philippe.

Une personne de ma connaissance, se trouvant un jour chez M. Michelet, qui était sorti, vit entrer une jeune dame aussi simple que

distinguée : c'était la spirituelle princesse Clémentine.

Elle attendit patiemment le retour de son professeur.

M. Michelet, qui eût pu utiliser une si haute relation au profit de sa fortune, n'en a jamais rien fait.

Il refusa même, dit-on, d'être présenté au roi.

Quoique sorti de l'Université, M. Michelet profita de sa nouvelle position pour y défendre cette seconde mère à laquelle il doit beaucoup. La compagnie de Jésus était alors dans le plein de cette croisade dont on a pu se faire une idée en parcourant notre portrait de M. de Montalembert.

On sait quelles proportions prit cette lutte.

Le principal foyer d'attaque partait de Lyon, qui se trouve être à la fois une des citadelles de l'obscurantisme et de la démocratie. En s'appuyant sur le principe de la liberté, les jésuites faisaient preuve de beaucoup d'adresse. Ils jetaient le trouble dans les formules

et trouvaient des auxiliaires en dehors de leur propre camp.

Pour ne citer que les économistes, et parmi eux le regrettable Frédéric Bastiat, dont j'ai déjà parlé, il est aisé de voir qu'avec son appel à la liberté de l'enseignement et les déclamations contre le monopole universitaire, la compagnie de Jésus dut rencontrer des adjudants temporaires parmi des gens qui la détestaient cordialement. Elle les mettait malgré eux de son côté.

Ce sont là des tours de jésuite.

En France le monopole n'est pas aimé, la liberté l'est beaucoup. Il fallait de pareils traquenards intellectuels pour qu'on se posât enfin cette question : Qu'est-ce que la liberté ?

Question à laquelle d'ailleurs personne n'est en mesure de répondre d'une manière satisfaisante ; mais, qu'elle soit posée, c'est déjà beaucoup. Le sphinx est à moitié compris. Espérons qu'il ne nous dévorera plus.

Nous ne tomberons pas du moins dorénavant dans les embûches qu'on nous tendra

à l'aide de cette grande et retentissante parole: la liberté.

La querelle du Collége de France avec les jésuites alla, comme on sait, jusqu'à la Chambre des pairs, à propos de la loi sur l'enseignement secondaire.

Elle passa ensuite à la Chambre des députés sous le couvert d'une discussion relative aux congrégations religieuses. Il fallut députer un ambassadeur au général des jésuites.

Qu'on nie encore la puissance de ces gens-là!

Il y eut une sorte de transaction. Les jésuites s'engagèrent à ne pas former de communautés en France, et le cabinet promit de surveiller le Collége de France. Un professeur resta sur le carreau, ce fut M. Edgar Quinet, qui ne voulut pas laisser restreindre la portée de son enseignement.

Les jésuites ne se relèveront pas en France des coups que ces deux professeurs leur ont portés.

Le livre intitulé : *le Prêtre, la femme et la famille* fit à M. Michelet des ennemis ac-

tifs et irréconciliables. Il avait démasqué un triste mystère, celui de l'adultère intellectuel du directeur et de sa pénitente.

A côté de l'androgyne matrimonial, de l'époux et de l'épouse ne faisant qu'un, il avait montré un troisième personnage qui, s'emparant de l'esprit de la femme, l'absorbant en Dieu et l'annihilant en la chair, ne laissait au mari que le cadavre de l'épousée.

C'était un coup hardi et terrible porté à l'influence sociale du prêtre. L'Église s'émut. Quelques prélats poussèrent la haine contre l'auteur de ce livre jusqu'à l'oubli des convenances.

« Triste spectacle! dit M. Michelet : des pontifes, des anciens du peuple, gesticuler, trépigner, écumer, grincer des dents... »

L'évêque de Chartres, un des prélats les plus belliqueux de ce temps, fit un libelle. Les salons, les feuilles et revues du parti clérical, se mirent à l'œuvre. On inventa des Michelet ayant commis pis que pendre, affectant de confondre celui-ci avec ceux-là. Marseille pétitionna pour la destitution du

professeur. Quelques prêtres poussèrent ce cri funeste : « Au martyre ! » C'est comme si l'on eût crié : A l'assassinat ! à la Saint-Barthélemy !

Le prêtre qui crie au martyre ne fait que donner un signal.

En temps ordinaire, cela veut dire aux plumitifs du parti : Calomniez.

En temps de Saint-Barthélemy ou de terreur blanche, cela veut dire : Tue ! tue !

Après le gémissement des martyrs vint le feu roulant des mandements.

Peu de penseurs ont été plus en butte que M. Michelet à la persécution des mandements.

Veut-on savoir ce que c'est qu'un mandement ?

C'est un journal qui se débite gratis, qui se parle et qui s'écrit, qui se glisse d'église en église, de chapelle en chapelle, de couvent en couvent, de confessionnal en confessionnal; qui, par les femmes, va de maison en maison, de porte en porte, sans distinction d'hôtes, chez l'illettré comme chez le lettré, et qui laisse, en fin de compte, dans les cerveaux les

plus obtus un nom, et au bout de ce nom une malédiction.

Quand donc l'Église quittera-t-elle ce dangereux terrain de la politique et fera-t-elle que la Démocratie puisse lui tendre une main amie?

Ce n'était pas en réalité contre le prêtre qu'était dirigé le livre de M. Michelet, mais bien contre la condition faite au prêtre par les rigueurs de l'Église.

Selon M. Michelet, la papauté n'est plus à Rome, elle est à Paris, dans le Code Napoléon, dans Voltaire, dans Rousseau, dans la Révolution. « La France est pape. »

A ses yeux le prêtre est une victime de la contradiction de la loi civile et de la loi canonique.

Selon lui, prêtre veut dire vieillard, et il réclame pour le jeune prêtre les droits de la nature et ceux de la famille.

Il ne veut pas qu'un prêtre fidèle à la consigne de l'Église soit obligé d'imiter cet abbé bénédictin du Tyrol qui, ne pouvant se faire

relever de ses vœux et ne voulant pas les rompre, se poignarda.

Ce fut la belle époque de la carrière de M. Michelet. Son cours, le plus suivi de ceux de Paris, réchauffait un peu la monotonie du règne, et poussait tout doucement vers la république cette bonne monarchie constitutionnelle, assez aveugle pour ne pas comprendre qu'en France les conséquences de son système mèneront toujours là.

Et pourquoi d'ailleurs l'arrêterait-on en chemin? l'aristocratie française a-t-elle fait quelque chose pour cela?

Qu'est-ce qu'une monarchie constitutionnelle sans aristocratie puissante, active et respectée, — sinon l'école préparatoire à l'admission d'un peuple pour la république?

En songeant à cette jeunesse enthousiaste qui se pressait autour de la chaire de M. Michelet, ma pensée se reportait sur ces docteurs du moyen âge qui, les premiers, initiaient les foules à la passion des idées.

Je songeais à Abeilard, dont les lèvres furent

comme une double source d'où s'épanchaient à la fois l'Amour et la Science.

L'amour et la science, l'amour de la science et la science de l'amour : tels sont en effet les plus remarquables caractères de l'œuvre de M. Michelet.

La Science sans l'Amour a quelque chose de barbare qui sent les froides ombres du cloître, les rigueurs scolastiques, le célibat, la poussière, l'odeur des vieux livres et les terminaisons en *us*.

Mais, comme chez M. Michelet l'amour adoucit toujours la science, on ne sent plus le professeur. C'est un homme éloquent, un artiste qui cause avec vous.

Lorsque du haut de sa chaire du Collége de France il parlait à la jeunesse, cet Abeilard, — mais un Abeilard marié, tout enflammé des joies légitimes du mariage et de la famille, — il prenait la Jeunesse pour son Héloïse, il causait avec elle, il lui lançait de certains regards qui soudain portaient en elle le trouble de l'adoration.

Sa parole, comme son style, était toute pleine

de points d'exclamations, de hardiesses, de réticences, ou plutôt de temps d'arrêt causés par l'émotion... « Messieurs!... » s'écriait-il parfois. Et ce « Messieurs, » jeté comme un cri, comme un soupir exprimant l'impuissance du verbe à tout rendre, à tout exhaler, faisait passer des étincelles dans les cheveux de son auditoire.

Il fallait voir alors cette belle tête de travailleur chargée de sa moisson de cheveux blancs, cette face mobile et fine, comme une figure de femme, et ossifiée en même temps comme celle des hommes qui aiment beaucoup les femmes.

A le voir tout blanc par le haut et tout feu par le cœur, on dirait d'un volcan couvert de neige.

Chose digne de remarque, le cours de M. Michelet, qui sous Louis-Philippe avait résisté à de si vives attaques, fut fermé sous la République.

En mars 1851, à l'époque où les éléments réactionnaires combinés étaient devenus maîtres de tous les postes, M. Barthélemy Saint-

Hilaire, un débris anonyme de la commission exécutive, remplissait les fonctions d'administrateur du Collége de France. L'administrateur est lui-même un professeur nommé par ses collègues et n'a aucun droit de censure ou de contrôle sur l'enseignement du Collége de France.

Mais les plaintes des jésuites étaient alors accueillies avec faveur par la réaction, qui acceptait tout et faisait flèche de tout bois contre la République.

Le cours de M. Michelet, défiguré par des sténographes infidèles, fut mis sous les yeux du ministre de l'Instruction publique. Celui-ci avait déjà l'œil sur le cours de M. Michelet en raison de l'enthousiasme qu'il excitait dans la jeunesse et des désordres qui en étaient la conséquence lorsque les jésuites essayaient de troubler les séances.

Dans la correspondance qui s'engagea à ce sujet entre M. Barthélemy Saint-Hilaire et le ministre, le premier prit d'abord le parti de son collègue et se rangea ensuite du côté de ses adversaires.

M. Michelet exposa ses griefs dans les journaux. M. Barthélemy Saint-Hilaire répliqua aigrement. Il accusa M. Michelet de manque d'assiduité. Il exagéra les désordres auxquels le cours avait donné lieu. Il déclara que ce cours d'histoire et de morale dégénérait en politique. Critique importante à remarquer. Où commence, où finit la politique? N'est-ce pas là le plus grand argument qu'on puisse invoquer contre l'enseignement du Collége de France?

De son côté, M. Michelet replique : « J'affirme que ma leçon du 27 février, sténographiée par les soins de l'administrateur pour éclairer le ministre et le Collége de France, est une parodie perpétuelle. On m'y fait dire mille inepties ; on y supprime ce qui fait le caractère religieux et moral de mon cours. »

Le résultat de cette lutte ne se fit pas attendre : deux jours après, le cours de M. Michelet était suspendu.

On ne retrouvera pas de longtemps un pareil professeur. Il en existe de plus savants peut-être, de plus méthodiques ; mais, par le

mélange même de ses qualités et de ses défauts, il reste hors de toute comparaison.

Quel artiste! quel séducteur! mais quel honnête séducteur!

Comme il vous entraîne à l'amour, à la liberté! mais comme en le quittant on retombe lourdement dans le terre-à-terre de la vie et comme l'on sent que la politique ne peut se passer ainsi en expansions de tendresse et de vertu!

Il y a des moments où, pour cette profonde, cette ardente sympathie humaine qui est en lui, on voudrait l'embrasser. Les pages de ses livres palpitent comme le sein d'une belle femme vertueuse, mais sensible.

Quand je lisais son *Histoire de la Révolution*, je me suis surpris en temps pluvieux cachant sous mon habit ce cher livre, le mettant au chaud près de mon cœur et l'emportant pour le lire dans mon lit. J'étais sûr de passer une nuit attendrie, une nuit en bonne fortune avec la Julie la plus artiste, la plus savante, la plus honnête et la plus amoureuse qu'il soit possible d'imaginer. Je croyais con-

verser avec madame Roland, avec Charlotte Corday, avec Lucile, avec Théroigne, avec toutes ces femmes en une seule, et presser dans mes bras la déesse de la liberté.

Mais quelle prostituée au réveil! quelle comédienne! quelle menteuse! lorsqu'on songe qu'après avoir tant promis au pauvre peuple elle n'a su faire que les affaires des bourgeois, laisser la parole au plus riche, l'industrie aux grands capitaux, et, avec ses tirades éternelles sur la vertu, se vendre partout au plus fort!

A Dieu ne plaise que je poursuive M. Michelet sur le terrain économique, qui n'est pas le sien. Mais si, comme le prétend le *Journal des Débats*, la philosophie est la science des principes, M. Michelet, qui a enseigné la philosophie, peut, sans être économiste, vous dire ce que c'est que la liberté.

Or comment, n'ayant pas plus que moi confiance dans le *laissez faire* et le *laissez passer* de M. de Gournay, peut-il concilier son amour pour la liberté avec la négation de cette formule?

Ce que j'admire dans M. Michelet, c'est une

grande conscience des droits du peuple; qu'il le traduise par le mot liberté ou par tout autre, peu importe. Ce que j'aime en lui, c'est sa profonde sympathie humaine.

Ce que je lui reproche, c'est de manquer absolument du sentiment de la nécessité, et par conséquent de l'instinct politique. Il voit très-bien la raison de l'individu, mais il ne voit pas la raison d'État.

Le cœur est tendre, mais l'âme n'est pas assez haute. Aussi ne sera-t-il qu'un historien de second ordre, cher à la jeunesse et aux femmes. Or l'histoire est, à mon sens, une lecture d'homme, par excellence, et demande, de la part de celui qui l'écrit, un génie viril.

L'historien est l'homme d'État de la littérature.

Homme de sentiment, mais de peu de logique;

Homme de talent, mais de génie médiocre;

Homme de poésie, mais de faible caractère;

Homme de passion, mais non de raison;

Utile quelquefois, dangereux souvent;

Lyrique, artiste, décousu en son style, comme l'habit d'un coureur d'aventures : tel est à peu près M. Michelet, que nous aimons tous, malgré et peut-être à cause de ses défauts; mais que, pour mon compte, j'aime pour de meilleurs motifs, et entre autres pour celui-ci : il a contribué à séparer le jésuitisme du catholicisme, en dépit des affirmations contraires du parti clérical. Ce qui permet à la démocratie, sauf certaines réserves du domaine temporel, de ne pas se séparer de l'Église.

Ceci est un service politique. Que tels ou tels évêques protestent, peu importe. Nous ne voulons pas confondre.

Les défauts de M. Michelet ont cela de fâcheux, qu'ils nuisent quelquefois à la valeur et au sérieux de son œuvre. Son génie du détail et de la couleur, son amour de l'induction, le jettent à chaque instant dans le domaine des pures hypothèses. Et l'histoire n'a pas le droit d'aller jusque-là.

Il a engendré ainsi une école qui, en abu-

sant des procédés du maître, est tombée dans un véritable galimatias.

Son enthousiasme trop fréquent fatigue. Quelquefois il dégénère en pure poésie, et cette poésie finit par s'écarter de l'étroite ligne de la raison. Je n'en veux pas citer d'exemples.

Il arrive ainsi que ses livres les plus solides tout à coup s'évaporent. Je le regrette pour son *Histoire de France*, dont les derniers volumes se ressentent de cet état de l'âme qui va croissant chez lui : je le regrette aussi pour son *Histoire de la Révolution*, qui n'est pas précisément une histoire, mais une appréciation historique mêlée de dithyrambes, de réflexions et d'impressions.

Ils sont ainsi plusieurs dont la carrière se termine par une véritable vaporisation de facultés : par la fureur chronique, voir M. Victor Hugo; par un grand besoin d'argent, voir M. de Lamartine; par un amphigouri esthétique, voir la célèbre femme auteur George Sand; par un chant, voir M. Michelet.

Car qu'est-ce que l'*Oiseau*, sinon un chant?

Serait-ce le chant du cygne, hélas! serait-ce l'annonce que la moisson est faite, que les lauriers sont fanés?

Au fond, que veut dire tout cela? Est-ce que la démocratie désespère? Ne sent-elle pas que le monde est à elle, quels que soient les gouvernements? ne sent-elle pas que ses majestueuses destinées s'accomplissent à travers les événements sombres ou fantasques de l'Europe, comme un fleuve qui suit son cours au milieu des orages?

Tout le monde a lu ce livre, l'*Oiseau*, avec bien de l'étonnement d'abord, avec beaucoup de charme ensuite; je n'ai nul motif de le dissimuler. On peut regretter de voir M. Michelet s'écarter de ce laborieux sillon qu'il trace depuis tant d'années à travers le champ de l'histoire, mais on ne peut nier le talent qu'il déploie.

L'histoire devait le conduire à un autre ordre de conceptions. Elle devait le mener aux idées purement spéculatives, à la formule des principes de gouvernement.

Les événements qui ont eu lieu en France,

événements mal compris encore, les revers de la démocratie en Europe, la douleur inséparable de tous ces cataclysmes dans lesquels apparaît la nécessité triomphante et la Force se superposant au Droit ou du moins à la lettre du droit, toutes ces causes auront replié vers les choses du foyer son âme qui tendait à s'élever à la vie publique.

Ces brusques coups de boutoir du sanglier Fortune ont beaucoup étonné les cœurs tendres, les esprits légaux, les âmes modérées. Le choc qu'ils en ont reçu, — très-curieux à observer, — les a tous plus ou moins frappés de telle façon qu'ils ne s'en relèveront pas. Il y en a plusieurs qui sont devenus presque fous. Ils ressemblent à ce bœuf échappé de l'abattoir après avoir reçu un coup de marteau et qui court les rues, furieux, aveugle, sourd.

Les hommes fortement trempés dans l'idée révolutionnaire et mieux doués de l'esprit politique n'ont éprouvé ni ces étonnements ni fait tout ce vain bruit. Ils ont senti que la Révolution entrait dans une phase nouvelle,

et ils se sont appliqués à l'étudier et à la comprendre.

A cette cause supérieure du *déraillement* de cette brillante locomotive qu'on nomme Michelet, il en faut ajouter de plus humbles, de plus intimes... et, disons-le gaiement, de plus aimables !

M. Michelet, qui a si vaillamment défendu la famille contre l'invasion du prêtre, prêche d'exemple. La mort avait éparpillé les cendres de son foyer ; il a relevé cet humble autel domestique.

Quoique un peu attardé déjà dans la vie, se sentant l'âme jeune et tendre comme aux premiers jours, — plus tendre peut-être, — car c'est une erreur de croire qu'on durcit en vieillissant ; les belles âmes, au contraire, se font plus humaines, plus attendries à mesure qu'elles se rapprochent de ce suprême hymen de la mort ; — se sentant, dis-je, trop d'amour pour pouvoir l'apaiser en labeurs et en paroles, il s'était remarié.

Il avait épousé une personne « née à la campagne, » y ayant « passé les deux tiers des

années » qu'elle a vécu. Si je ne me sentais arrêté par un respect de galant homme devant la majesté des choses du logis, quel charme j'éprouverais à raconter la joie d'un savant, d'un poëte, épousant une femme à l'esprit cultivé, ayant pourtant les goûts rustiques (ses frères la nommaient *la bergère*). Comme il s'y connaissait bien, en allant prendre femme si près de la nature!

La femme qu'il venait d'épouser était en même temps un pauvre oiseau battu par la tempête. Dans ce mariage elle retrouva « le cœur et les bras paternels. »

Mariés, ils s'en allèrent aux champs. *Elle* —je ne puis me résoudre à dire prosaïquement madame Michelet — Elle était souffrante. La nature est le seul médecin de ceux qui ont longtemps vécu près d'elle.

Ils s'en allèrent habiter près de Nantes, sur une colline en face de la mer, une grande villa abandonnée, déserte.

C'est là, au milieu des fleurs, des bêtes et de la verdure, pendant les tiédeurs du soleil d'été, sous les doux rayons de la lune de miel,

que fut conçu et couvé cet œuf dont est sorti l'*Oiseau*. C'est l'enfant délicat et charmant qu'ils firent ensêmble.

Pour tout dire, le brave Lorrain Toussenel sera passé par là. Il leur aura tourné la tête avec ses oiseaux si spirituels. Chasseur, aimable à faire aimer la vie rien qu'en voyant sa figure colorée d'un sang généreux, Toussenel, qui cause en bonhomme, mais d'une force d'entraînement rare, les aura remorqués dans sa voie.

Je dis sa voie, je devrais plutôt dire la voie que le caprice public lui impose sans doute, car Toussenel a écrit un livre bien autrement viril que l'esprit des bêtes, un livre auquel l'agiotage enragé de ce temps prête chaque jour une nouvelle actualité. Ce livre s'appelle: *Les Juifs rois de l'époque*.

Jetez un regard sur le *dessous* des affaires contemporaines, et vous verrez avec épouvante que l'idée de Toussenel n'est pas un rêve.

Ce voyageur laissa chez ses hôtes de la villa abandonnée une forte impression. On la re-

trouve souvent dans les pages de l'*Oiseau*.

Mais peut-être, en y songeant bien, n'est-ce pas au passage de M. Toussenel au foyer de M. Michelet qu'il faut attribuer l'origine de ce livre : l'*Oiseau*.

Les personnes qui ont lu les ouvrages de l'illustre professeur savent combien son esprit se préoccupe de la légende et du symbole. On n'ignore même pas que, si c'est là un des charmes de l'école, c'en est aussi le défaut.

L'*Oiseau* a peut-être une origine plus haute et une signification symbolique.

Il est mélancolique et doux comme le chant d'un captif.

Dans les notes presque intimes et confidentielles qui servent d'entrée en matière à ce livre, M. Michelet laisse échapper cette plainte : « Le temps pèse, la vie, le travail, les violentes péripéties de ce temps, la dispersion d'un monde d'intelligence où nous vécûmes et auquel rien n'a succédé... »

Plus loin il ajoute :

« Nous, quoi que nous ayons perdu, nous demandons autre chose que des larmes à la solitude, autre chose que le dictame qui adoucit les cœurs blessés. Nous y cherchions un cordial pour marcher toujours en avant, une goutte des sources intarissables, une force nouvelle, et des ailes! »

Des ailes! entendez-vous, lecteur?

Et jusqu'au frontispice du livre, à cette place où, dans une épigraphe, l'auteur résume le sens profond de sa pensée, cherchez, vous ne trouverez qu'un mot, un seul mot signé Rückert, et ce mot, c'est encore : « Des ailes! »

Des ailes pour remonter à Dieu et fuir les tristesses de la terre, des ailes pour gagner ces vastes cieux où règne dans l'éternelle solitude l'infinie liberté!

Je ne sais si je me trompe, mais ce livre, l'*Oiseau*, sorti de la plume de Michelet, n'est pas autre chose qu'un symbole comme les affectionne ce doux et illustre penseur, c'est une ode à la liberté.

C'est encore, si vous le voulez bien, une

protestation de l'Idée contre la Force. Écoutez plutôt ce passage.

« Donc l'aigle est détrôné ici, le rossignol intronisé. Dans le crescendo moral où va l'oiseau se formant peu à peu, la cime et le point suprême se trouvent naturellement, non dans une force brutale, si aisément dépassée par l'homme, mais dans une puissance d'art, de cœur et d'aspiration où l'homme n'a pas atteint, et qui, par delà ce monde, le transporte par moment dans les mondes ultérieurs. »

Son dernier mot est celui-ci :

« Ce livre est fort de tendresse et de foi. »

Selon nous, après avoir lu l'*Oiseau*, on ne peut plus dire à M. Michelet *maître*, mais on a envie de devenir son ami.

Il semble que ceux-là qui vivent dans le voisinage de cet homme de cœur doivent sentir quelque chose de la chaleur de son âme et s'en trouver réconfortés.

Il y a deux choses puissantes contre les misères et les tristesses de la vie : c'est un beau soleil au ciel et ici-bas la parole d'un homme honnête et affectueux.

On aimerait à être le frère de ce galant homme, quelque séparé qu'on pût être de lui par tel ou tel point de vue philosophique ou politique...

Mais nous voici bien loin du collége Rollin, de l'École normale, de l'histoire romaine et du Collége de France!

Je n'ai pas dit, il est vrai, qu'au 2 décembre M. Michelet dut quitter, pour refus de serment, sa place aux *archives du royaume*, à laquelle il tenait beaucoup. C'est ainsi que M. Michelet, qui jusqu'alors avait fui le terrain de la politique, devient par ce fait homme politique, homme de parti, et peut prendre place dans cette galerie exclusive.

Déjà, d'ailleurs, sous le règne de Louis-Philippe, l'enseignement du Collége de France avait pris par certaines bouches un caractère extra-professoral. Je sens combien il est difficile de limiter la pensée du professeur, mais je me demande d'un autre côté s'il n'y a pas un danger réel à créer ainsi dans l'État une sorte d'État qui peut quelquefois enlever ou au gouvernement de fait, ou à la

libre pensée, le gouvernement des esprits.

J'inclinerais plus volontiers, je l'avoue, vers l'Université que vers les jésuites; mais, épris avant tout de l'unité, je ne puis souffrir la pensée des institutions qui peuvent en troubler l'harmonie.

Il me semble que ce haut enseignement est un danger. Je crois, d'ailleurs, qu'il appartient à la libre expansion du génie et ne doit pas s'exercer par délégation officielle.

Nul n'a plus de sympathie que moi pour le talent si vivant de M. Michelet, d'admiration pour la haute pensée de M. Quinet, de répugnance pour les doctrines de M. Guizot. Mais, les confondant un instant les uns et les autres par le caractère professoral, je dis que de tels professeurs parlant du haut de la chaire du Collége de France peuvent devenir un embarras, absolument comme les jésuites.

Il y a des choses qu'on n'enseigne pas, c'est la foi religieuse, l'opinion politique, la philosophie et la morale. Tout cela appartient à l'éducation de la famille et au libre travail de l'esprit sur lui-même.

Le peuple ne s'y est pas trompé. Il a enlevé à sa chaire M. Quinet pour en faire un représentant et un colonel de la garde nationale. Le lendemain du 2 décembre, lorsqu'il fut question des élections au Corps législatif, si la démocratie n'avait, à tort, selon nous, refusé le terrain électoral, elle eût nommé M. Michelet. Son nom courut alors, il m'en souvient, les quartiers populaires.

Le bon sens du peuple se manifeste ainsi sans se formuler. Nommer députés de tels hommes, c'était dire : Ce ne sont plus des professeurs, ce sont des politiques.

Il a exprimé le même sentiment à l'égard des avocats, médecins, artistes, romanciers, poëtes, ouvriers, qui désertaient leur profession pour aborder cette haute sphère qui résume à la fois toutes les sciences et tous les arts : la POLITIQUE.

En reconstituant l'enseignement public, l'empereur Napoléon Ier n'eut pas seulement en vue de rallier le génie de la France éparpillé par vingt années de guerres et de Révo

lution, il songeait aussi à créer un moyen de gouvernement.

Il n'a jamais compris la littérature, à moins qu'à l'exemple de Corneille et de Bossuet elle n'entrât « à pleines voiles d'obéissance dans l'ordre établi. »

Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'une chaire publique créée par l'État?

Que peut être à ces conditions la liberté de l'enseignement du collége de France?

Quelle garantie d'indépendance le public peut-il espérer d'un professeur qui émarge au budget?

MM. Michelet et Quinet ne sont-ils pas des preuves vivantes que l'indépendance de cet enseignement n'est qu'une fiction?

Lorsqu'il ne s'agit que de grec et de latin, de géométrie et de physique, de littérature élémentaire et de philosophie scolastique, rien de mieux. Un diplôme universitaire suffit aux garanties publiques.

Mais l'enseignement du Collége de France est tout autre chose. Il s'adresse aux facultés les plus délicates et les plus élevées de la jeu-

nesse. Il pénètre jusque dans les profondeurs de l'âme.

Ici je ne reconnais ni expert, ni gradué. ni patenté.

Ou le professeur devient un instrument de gouvernement et n'offre aucune garantie sérieuse,

Ou il crée un État dans l'État et devient un danger public.

La conclusion est facile à tirer.

FIN.

---

je me rendrai certainement,

Mademoiselle, à votre aimable invitation.

[illegible]

Michelet

Paris, Ferd. Sartorius, éditeur, 9, r. Mazarine. Imp Villain, r. de Sèvres, 19, Paris.



E. DE GIRARDIN

Ferd. SARTORIUS Edit. rue Mazarine



E. DE GIRARDIN

[illegible]

[illegible]

B

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.

41

M. É. DE GIRARDIN.

PAR

Charles
HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9.

1858

F B

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.

41

M. É. DE GIRARDIN.

PAR

Charles
HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9.

1858

PARIS
IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Ce,
RUE N^e-DES-BONS-ENFANTS, 3.

M. ÉMILE DE GIRARDIN.

« Sachez gré à vos adversaires de l'ardeur même, de la violence et du nombre de leurs attaques. »
(*Plaidoyer de* Me Paillet, *en* 1838).

Dans son enfance, M. de Girardin avait pour précepteur un ancien officier, revenu perclus de la campagne de Russie, M. Darel. M. de Girardin venait d'entrer dans sa douzième année, lorsqu'il adressa un jour à son précepteur la requête suivante :

— « Monsieur, je voudrais avoir des éperons. »

— « Des éperons ! Et pourquoi faire ? »

— « *Pour faire du bruit*, répliqua l'enfant. »

Voilà, certes, une vocation bien décidée et qui, pour se manifester, n'attend pas le nombre des années. Faire du bruit a été, en effet, une des préoccupations les plus impérieuses de l'imagination de M. de Girardin. Nous ne lui en faisons pas un crime, car le désir de faire du bruit entre toujours, plus ou moins, dans la pensée de quiconque touche à la vie publique, à la littérature et à l'art. Comment une individualité quelconque parviendrait-elle à se produire par le silence?

On sait que l'époque de la naissance de M. de Girardin fut enveloppée d'un mystère. Ces faits, connus du public, ont été examinés en 1834, dans l'enquête de la Chambre des députés. Cependant M. de Girardin paraît être né à Paris, le 22 juin 1806. L'acte de naissance qui lui donnait subrepticement le nom d'Emile Lamothe, sans parents connus, et le fait naître en Suisse, est un acte supposé.

Il n'eût pas été nécessaire de rappeler cet

incident romanesque pour tracer un portrait, si cet incident n'avait pas exercé, selon nous, une influence déterminante sur les idées morales de M. Émile de Girardin.

L'acte réel donnait pour mère à M. de Girardin une demoiselle Lamothe, lingère, fille d'un sieur Lamothe, demeurant au Mans.

Derrière l'obscure lingère se cachait la véritable mère de M. de Girardin, madame Dupuy, femme d'un conseiller à la Cour royale de Paris. Son père était le comte Alexandre de Girardin, général et grand-veneur sous Charles X. Victime de la faute de ses parents, M. de Girardin n'a pas connu la douceur des caresses d'une mère. Son père l'a reconnu en 1837, en présence d'une commission de la Chambre des députés. Mais il était homme, alors. Il était trop tard pour retourner par les sentiers de l'adolescence. On ne retrouve pas les émotions éprouvées; on ne reprend pas les larmes répandues.

La dernière édition de l'*Émile*, petit livre publié pour la première fois par M. de Girardin, en 1827, contient un avis au lecteur où je remarque cette phrase : « Les faits ra-

contés sont supposés, mais les impressions décrites sont vraies. » Émile, c'est l'enfant adultérin racontant à une femme aimée le malheur de sa naissance, ses regrets, ses hontes, son désespoir. C'est encore, selon l'expression de M. de Châteaubriand, l'histoire d'un malheureux qui cause avec lui-même.

« J'ignore, dit Émile à Mathilde, si la piété filiale est le plus vif des sentiments, mais je doute qu'il y ait des maux plus affreux que cet isolement au milieu de la foule, et que ce silence au milieu du bruit.

« Une famille est une patrie dans la patrie, et lors même qu'il est admis dans la société, l'homme né sans parents semble encore s'y être glissé furtivement ; qu'il détourne la tête quand on demandera son nom, s'il craint de rencontrer le regard involontaire du mépris ou le sourire prémédité du dédain.

« A l'âge où les facultés sont usées, où une expérience stérile détruit les plus douces illusions, l'homme, en société, avec son égoïsme, peut rechercher l'isolement et s'y

complaire ; mais à vingt ans les affections qu'il faut comprimer sont une fosse où l'on est enterré vivant.

« L'homme jeté dans la vie sans parents naît dans le monde sans place précise. Qui recevra ses premières caresses? une nourrice mercenaire qui ne les lui rendra pas ; et lorsqu'il entendra retentir autour de lui le nom de père et qu'il demandera le nom du sien, que lui répondra-t-on ? Vous n'en avez pas ; il n'a pas daigné vous avouer : fils adultérin, la loi flétrit votre naissance et vous condamne à des travaux manuels qu'elle prescrit. »

« Grand Dieu! n'est-ce point assez du tourment d'aimer sans pouvoir satisfaire cet impérieux besoin de l'âme? Je l'ai ressenti, Mathilde, cet affreux supplice, et plus je souffrais de l'abandon de mes parents, plus mon imagination se plaisait à me les représenter recevant les soins, les caresses qu'il m'eût été si doux de leur prodiguer, car un sentiment appelle un sentiment. Vous plaindrez cet infortuné abandonné dès sa naissance, dont l'amour filial, heurté dès son

premier élan, ne saisit dans ses étreintes qu'un regret déchirant. Le cri d'instinct de son jeune cœur réclamant des parents qui l'abandonnent, invoquant comme des bienfaits la tendresse et les soins qu'ils lui doivent, le cri de la nature est resté sans réponse et s'est perdu dans le silence.

« Je le sais, Mathilde, le récit d'une grande infortune intéresse l'imagination, mais le récit de nos chagrins la fatigue, et si je vous entretiens de mes monotones souffrances, c'est moins pour distraire votre esprit que pour préserver votre cœur des entraînements et des périls à l'épreuve desquels il sera mis.

« J'ai fait du malheur de ma naissance la méditation de toute ma vie. Jusqu'à ce jour, tous les jours que je compte se sont écoulés sans fruits : ainsi la jeune plante qui végète à l'ombre dépérit sans donner de fleurs. »

Dans ce petit livre semble s'être épuisée toute la part de sentiment que M. de Girardin devait donner à la vie. Il semblerait que, après avoir écrit ce petit livre trempé de lar-

mes amères, brûlantes, larmes solitaires que rien-n'adoucit, il ait essuyé ses yeux et que la source des pleurs se soit en lui tarie pour toujours. Le reste de sa vie appartiendra à la lutte, à la fortune et à ses retours, au noble jeu des idées et à ses péripéties. Mais du milieu de cette militante existence où l'intelligence absorbe l'homme tout entier, rien qui trahira le cœur. Bat-il encore? Sous le triple sceau qui scelle le secret de son existence, est-il encore accessible aux émotions tendres, aux déchirements de la douleur, aux émotions de la joie, c'est ce qu'ignore le public.

L'enfant aldultérin s'est posé vis à-vis de la société, si cruelle contre les déclassés, comme un duelliste sur le terrain. Le paria révolté s'est dit : Je saurai conquérir la place que la loi me refuse. J'aurai la gloire, la fortune, la puissance. Comme ces soldats de la République, partis des rangs les plus obscurs du peuple, et qui, de leur épée, se firent un chemin jusqu'aux dignités quasi-féodales de l'Empire, Émile de Girardin, sans parents, sans fortune, jeté dans un

milieu industriel, prit une plume et se fit jour vers les hautes régions dont il semblait banni par le malheur même de sa naissance.

Cette première phase de la vie de M. de Girardin, la phase de l'*Émile*, n'est, à nos yeux, ni la moins intéressante, ni la moins sympathique. Nous nous y attardons à dessein. « Mathilde, dit Émile au début du journal de ses impressions, une vie sans affection languit sans bonheur ; vous le savez, la nature ne m'a pas donné de parents.

« Une santé délicate priva mes premières années de la distraction des jeux, et je connus la tristesse avant de savoir son nom.

« C'est, je crois, en sortant des bras d'une nourrice, que je fus mis en pension; mes souvenirs sont confus, altérés par de longues souffrances que les soins d'une mère n'essayèrent jamais d'abréger. »

La pension d'Émile était une maison de sevrage tenue par une dame Choiseul, dans le quartier du boulevart des Invalides. Pendant sept ou huit ans, son père, alors colonel, et sa mère, vinrent l'y voir furtivement.

En 1814 le père se maria; les visites cessèrent.

C'est alors que M. de Girardin fut confié aux soins de M. Darel. Il demeura jusqu'en 1821 chez l'ancien officier qui dirigeait son éducation. Les études manquèrent de méthode. Ces sept années s'écoulèrent tristement, sans qu'il entendît parler de ses parents. Ils semblaient l'avoir oublié, après avoir pourvu par le don d'un modeste capital aux besoins de sa vie.

Cependant, à mesure que les années s'écoulaient, l'enfant abandonné commençait à songer. En voyant les autres enfants entourés des soins et des caresses de leurs parents, il faisait de tristes retours sur sa situation. Il comprenait déjà sans doute cette pensée si bien exprimée : « La famille est une patrie dans la patrie. » Tourmenté du besoin d'aimer, il tendait vainement les bras et les refermait vides sur sa poitrine. Les triomphes d'écolier n'avaient même aucun attrait pour lui, puisqu'il ne pouvait en faire hommage à l'orgueil d'une mère. Le malheur de sa naissance devenait l'objet de la méditation de toute sa vie.

Sa santé s'altéra sous l'impression de ces funestes pensées. M. Darel l'envoya chez son père, palefrenier en chef au haras du Pin.

L'air vivifiant de la Normandie, le calme spectacle de ses admirables paysages, rendit la santé au jeune Émile de Girardin. Il put revenir à Paris en 1823, c'est-à-dire vers sa dix-huitième année. Ses parents paraissaient l'avoir complétement oublié. Mais son père veillait de loin sur lui, et ce fut sans doute par son influence qu'il entra au cabinet de M. de Senonnes, secrétaire général de la maison du roi.

Quelques mois après, M. de Senonnes fut révoqué. M. de Girardin donna sa démission et essaya de se frayer lui-même une carrière. Il entra, en 1824, chez un agent de change. Cet acte influa singulièrement sur sa destinée. M. de Girardin, à qui son isolement fit désirer l'opulence, à un âge où l'amour occupe ordinairement la pensée tout entière, se trouvait sur le vrai terrain de ses aspirations. Il vit spéculer et essaya d'en faire autant.

Ce mélange d'idées amoureuses et de

préoccupations de fortune est fréquent dans l'*Émile*. Il est très-nettement accusé dans le passage suivant du chapitre III :

« A vingt ans, le monde est un tableau dont on n'aperçoit que le vernis brillant; à cet âge, le monde s'était déjà offert à mes yeux tel qu'il est. Il semble que dans ce désert populeux l'isolement soit plus complet et plus pénible que lorsqu'on est seul avec soi-même : retiré et solitaire, je fus plus libre, si ce n'est plus heureux. Un besoin ardent d'aimer entraînait irrésistiblement mon imagination vers des pensées qui la désolaient; je me complaisais dans le désespérant idéal du sentiment angélique. J'unissais par la plus intime confiance deux êtres doués de qualités nobles et généreuses; je ne leur donnais à tous deux qu'une âme, qu'un désir, qu'une espérance, qu'un regard. Ce tableau ne s'achevait jamais sans qu'une larme, en s'échappant de mes yeux, ramenât mes réflexions sur moi-même et sur le vide de mon pauvre cœur. Cruel retour! dans cette sorte de délire, je nommais à haute voix ma mère, j'appelais une femme,

mes bras s'ouvraient avec instinct, se croisaient avec douleur. J'appelais une femme avec une si fervente naïveté qu'aucune certainement n'y eût résisté si j'avais pu lui dire : « Je vous aime, » comme je lui aurais dit : « Aimez-moi.» Mais tout est confusion, désordre, dans une existence placée hors la nature par la loi ; je n'appartiens à aucune des classes de la société : les classes élevées, où se comptent les générations, où s'accumulent les honneurs, me rejetteraient avec dédain si je tentais de me faire jour parmi elles ; le sentiment d'orgueil que donne l'éducation m'éloigne des derniers rangs de cette foule que la misère avilit, que l'ignorance dégrade. Il reste une classe intermédiaire, mais est-il facile de s'y faire admettre ? Là, dans cette classe moyenne, la supériorité n'appartient pas seulement au mérite, comme le disent hautement les partisans de l'égalité : on y conteste, il est vrai, les avantages d'une naissance antique, mais on y accorde tout à l'influence d'une fortune acquise, quelque honteuse qu'en puisse être l'origine. Ces niveleurs qui veu-

lent abattre tous ceux qui s'élèvent au-dessus d'eux, qui déclament avec emphase contre l'orgueil d'une ancienne noblesse généreuse et polie qu'ils envient, mais qu'ils n'imitent pas, refoulent avec insolence, dans leur petite vanité, ceux que l'indigence place socialement au-dessous d'eux. Quand on entre dans le monde sans famille, sans fortune, sans état, il faut attendre son bonheur de son caractère ou compter hardiment sur le hasard, pour ne pas se décourager de la vie au premier abord et des hommes au premier contact.

« Les sentiments doivent nécessairement se ressentir de tout ce qu'une telle position a de faux, de perplexe et de malheureux. Comment livrer son cœur à une affection passionnée, quand il faut sans cesse la tenir en surveillance par la crainte de blesser une convenance, de heurter un intérêt, de rencontrer un dédain? Et lorsqu'on ne possède de dot à offrir que le malheur d'une naissance qu'on craint d'avouer et qu'on craint de cacher, la délicatesse peut-elle seulement risquer d'encourir le soupçon de séduction

intéressée? Cet odieux soupçon enlève à la première pensée de l'amour naissant son charme, et au cœur sa confiance. « J'aime! » ce mot si doux à dire, si doux à répéter, si enivrant à entendre, est interdit; on n'ose pas le prononcer le premier, dût cette réserve de l'honneur être faussement interprétée, appelée sottise ou sécheresse. »

La fortune, qui devait plus tard combler si largement M. de Girardin de ses faveurs, lui fut d'abord rigoureuse. Il perdit sept ou huit mille francs qui formaient à peu près la moitié de ce qui lui restait des dons de ses parents.

Désespéré de cet échec, le souvenir de l'uniforme de son père lui fit songer à chercher son chemin par les armes. Il voulut s'engager. On le refusa à cause de la faiblesse de sa complexion.

C'est alors que, ne pouvant saisir une épée, il prit une plume; c'est-à-dire l'arme par excellence au XIXe siècle, arme à deux tranchants, sans doute, et qui blesse souvent celui qui ose la manier, mais arme des forts, arme des grands courages! Entre ses

mains agiles elle devint l'une des plus redoutables du journalisme parisien.

Mais ce n'est pas d'abord sous la forme du journal que se produisirent les premiers essais de M. de Girardin. Il débuta dans la carrière d'homme de lettres par deux petits livres (*Émile*, *Au hasard*), dont le premier a fait quelque bruit.

Émile est un plaidoyer sentimental de l'enfant adultérin contre la Société. Sous cet aspect ce petit roman a quelque chose de recommandable. Tout opprimé qui porte au tribunal de l'opinion l'expression de sa plainte a droit d'être écouté avec sympathie. Envisagé à un point de vue plus général et au crible d'une critique sévère, l'*Émile* de M. de Girardin, comme l'*Adolphe* de Benjamin Constant, est entaché d'un vice radical : la sécheresse. Il a beau viser aux larmes, il n'y atteint pas. Bien inférieur comme peinture des sentiments et comme forme au roman de Benjamin Constant, l'*Émile* de M. de Girardin, contient, au point de vue moral, quelques étrangetés qui dénotent

l'audacieuse pensée qui, plus tard, ne reculera devant aucune hardiesse.

« J'ai mis dans le mariage (c'est Émile qui parle) toutes mes espérances, tous mes projets de bonheur; Mathilde, vous les réaliserez; mais, je dois vous en avertir, l'union la plus fortunée et la mieux assortie a des périodes de sentiment et des nuances de félicité.

« Je cesserai de vivre avant de cesser de croire à votre amour; cet amour supplée toutes les affections qui ont manqué à mon enfance, à ma jeunesse; mais cet amour changera de caractère, mon amie. L'expérience arrive trop tard pour être utile; elle survient comme les conseils importuns après l'événement, qui insultent aux regrets par leur impuissance et heurtent la douleur par leur orgueil.

« L'amour qui s'exalte par le désir s'émousse facilement par la jouissance, mais le sentiment qui le suit dans le mariage est un sentiment mixte qui a tous les avantages de l'amitié sans exclure aucun des priviléges de l'amour : c'est une sympathie qui s'éta-

blit sur l'estime, se resserre par l'intimité, s'élève par la confiance, s'inspire par le dévouement, et subsiste par cette communauté si douce d'affections, d'intérêts et de devoirs.

« Ce dernier mot, mon amie, renferme tout le secret du bonheur. Je ne suis pas sévère, j'excuserais une erreur de ma femme. »

Quelle conclusion !

Émile, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, est le seul ouvrage de M. de Girardin qui se soit manifesté au public sous son aspect sentimental. J'oublie pourtant quelques vers publiés en 1828, où l'on retrouve quelque chose de la mélancolie qui inspira l'*Émile*. C'est une simple romance mise en musique par le maëstro de la romance, M. Masini. Elle a pour titre : *J'ai rêvé*. La voici :

Malheureux, j'ai rêvé,
Dans un sombre silence,
Des instants de bonheur ;
Je comptais sur l'honneur,

Je crus à la constance,
Mais, hélas ! j'ai rêvé !

Jeune et bon j'ai rêvé
La gloire sans nuage,
La beauté sans défaut ;
Et, dans ce sommeil faux,
Je berçais leur image ;
J'ai rêvé, j'ai rêvé !

Languissant j'ai rêvé
La fin de l'existence
Dans un jour de douleur;
Réveillé de terreur,
J'ai rêvé l'espérance ;
O mon Dieu, j'ai rêvé (1) !

Le sentiment est agréable, mais les vers laissent à désirer. Nous ne les citons que par le contraste qu'ils forment avec la physionomie actuelle de M. de Girardin. Ils accusent un trait dans l'esquisse que nous nous proposons de tracer. Vous prenez une verrue pour un trait, me dira-t-on. Qu'importe si cette

(1) Publié chez Mme veuve Lemoine, éditeur, rue de l'Ancienne-Comédie.

verrue poétique m'aide à comprendre les hésitations de ce hardi penseur prêt à s'élancer dans la carrière; qu'importe si elle trahit la secrète mélancolie de ce spéculateur, de ce cœur de bronze, qui se prépare à tous les genres de combats?

Et ceci n'est-il pas singulier de voir un homme d'une si active intelligence commencer par des chansons et finir par une comédie? Si j'osais emprunter à la vénerie une expression qui peint bien ma pensée, mais à laquelle je serais désolé qu'on attachât la moindre intention malséante, je dirais que l'homme, comme la bête au bois, revient souvent finir au lancer.

Emile eut pour effet sur M. de Girardin de le forcer à boire goutte à goutte le poison de sa douleur. Il en mâcha les amères ciguës. Il s'en enivra, pour ainsi dire, à loisir et de parti pris. Confiné dans une petite chambre de ces Champs-Élysées, où il devait un jour déployer les élégances d'un luxe patricien, il s'assouvit solitairement de son chagrin.

Mais, chez les hommes fortement trempés,

la solitude et la douceur sont mères des grandes résolutions. L'enfant abandonné prit à vingt-deux ans le violent et courageux parti de s'emparer d'autorité du nom de son père, de se nommer Émile de Girardin à la face de tous, et à porter, si on l'y obligeait, devant la justice du pays, la cause des enfants perdus de la société, représentée, incarnée en lui, et de la plaider avec l'éclat du désespoir.

Le général de Girardin s'abstint de toute revendication. Il admirait sans doute en secret le courage de cet enfant et regrettait peut-être de ne pouvoir hautement lui donner le nom de fils. Par son influence, M. de Girardin, sous le ministère Martignac, fut nommé inspecteur adjoint des Beaux-Arts. Aucun traitement n'était attaché à ce titre.

Peu de temps après, M. de Girardin, sous le titre original de *Voleur*, créa un journal de reproduction littéraire qui obtint un immense succès.

Les lois sur la propriété littéraire, encore si imparfaites aujourd'hui, l'application de ces lois si mal comprises des intéressés,

laissait dans le vague le droit de reproduction des articles de journaux. L'heureuse spéculation créée par M. de Girardin éveilla l'attention des auteurs. Ils lui contestèrent, à très-juste titre, le droit de reproduction.

M. de Girardin, qui plus tard, à propos du projet de loi dont M. de Lamartine fut nommé rapporteur, devait rompre une lance en faveur de la propriété littéraire, s'inclina devant la contestation des gens de lettres et cessa de compter au nombre des propriétaires du *Voleur*.

L'année suivante, il fonda *la Mode*, dont Mme la duchesse de Berry accepta le patronage.

Un système de malveillance et de calomnie s'est attaché à donner à tous les actes et à toutes les entreprises de M. de Girardin un caractère flétrissant. Son bonheur, sa situation exceptionnelle, son ardeur en affaires, et peut-être aussi le manque d'aménité de ses manières et la forme un peu agressive de son langage, ont-ils contribué à allumer ces haines injustes et basses.

Nul homme n'est exempt de fautes et de

défauts, et je ne pense pas que M. de Girardin ait l'heureux privilége de faire exception à la règle. Or, les fautes et les imperfections de quiconque livre sa vie à la publicité, prennent, comme le son, par le retentissement, un volume considérable.

M. de Girardin vendit *la Mode* en adjudication publique. Cette revue fut achetée par les légitimistes. On lui en fit un crime. On l'avait déjà accusé de plagiat à propos de la création du *Voleur*, dont le titre seul avait offensé la pudeur des médisants.

Le fait est que M. de Girardin était alors un très-jeune homme qui, déclassé, doué d'un esprit entreprenant, fort peu façonné pour l'humble existence d'employé, cherchait fortune par la spéculation. Il avait l'instinct des opérations de presse ; il prit l'industrie des journaux comme il eût choisi celle des mines, si son goût l'eût poussé vers la métallurgie. Il vendait ses journaux dès qu'il y trouvait profit ou dès que les conditions de ces entreprises ne lui agréaient plus, et il avait raison.

La révolution de 1830, en donnant à la

pensée une activité nouvelle, ouvrait à M. de Girardin une vaste carrière. En même temps que le marché de l'intelligence allait offrir à l'industrie du journalisme des ressources plus considérables, les idées du jeune homme s'élargissaient. La conception de la presse à bon marché, avec toutes ses conséquences politiques et morales, se développait dans son esprit. Il traça la place de cette réforme et chercha à y intéresser le gouvernement en offrant de l'appliquer au *Moniteur*, dont il proposait de réduire le prix à un sou le numéro.

M. Casimir Périer, auquel il soumit ce plan, le refusa. Il ne pouvait pas, en effet, convenir à la politique du juste-milieu d'étendre jusqu'aux classes populaires les bénéfices d'une révolution qui, dans la pensée du règne, devaient s'arrêter à la classe moyenne.

M. de Girardin, voyant qu'il ne pouvait rien espérer de l'initiative du gouvernement, essaya sur une échelle plus modeste, et en dehors du terrain politique, de réaliser son projet. Il fonda le *Journal des Connaissances*

utiles, qui coûtait quatre francs par an, et qui eut cent trente mille abonnés. Depuis la feuille de Loustalot on n'avait pas vu en France un pareil débit.

En voyant l'esprit public répondre aussi clairement à son appel, M. de Girardin sentit s'agrandir le principe généreux qui avait présidé à la création du *Journal des Connaissances utiles*, et il résolut d'asseoir sur une opération de presse, la mise en pratique de créations philanthropiques en rapport avec l'idée même du journal.

Le gouvernement et tous les hommes qui s'intéressent au sort des classes laborieuses, cherchaient alors à propager en France l'institution des Caisses d'épargne. A l'aide des bénéfices du *Journal des Connaissances utiles*, il dota trente-quatre Caisses d'épargnes en projet, des registres, livrets et imprimés nécessaires à leur fondation. Cette générosité lui coûta 13,000 fr. Il s'était engagé à fournir 200 fr. aux trois cent soixante premières Caisses d'épargne qui s'établiraient en France. C'était une donation de 72,000 fr.

Il songeait en même temps à un autre projet qu'il réalisa. En voyant cent trente mille abonnés adhérer à l'idée du *Journal des Connaissances utiles*, il pensa qu'en demandant 1 fr. par personne, à l'esprit public de ses souscripteurs, il pourrait créer une institution qui agrandît et élevât la pensée de son journal.

L'Institut agricole de Coëtbo fut fondé sur ces bases et par ces moyens.

Une convention fut passée avec M. de Béchenec, propriétaire de la terre de Coëtbo, moyennant 200 fr. par an et par élève ; il consentait à prendre cent élèves, qui étaient instruits, logés, nourris gratuitement. Les produits de l'exploitation appartenaient à M. de Béchenec.

La souscription de la première année donna près de 46,000 mille fr., mais celle de la seconde laissa aux dépenses un déficit de 13,604 fr. 82 c. que M. de Girardin supporta. Il est rare qu'il en soit autrement des entreprises fondées sur la générosité publique.

Le nom de M. de Girardin grandissait rapidement. Ses ennemis lui faisaient dès

lors une guerre qui ne fut pas inutile à sa célébrité. Le journaliste n'était pas encore éclos pourtant chez M. de Girardin, mais déjà le spéculateur avait acquis une telle notoriété, qu'on venait à lui comme on va chez l'avocat, chez le médecin célèbre. Un maître de pension lui demanda son appui. Il y mit pour condition qu'il disposerait d'une bourse gratuite en faveur d'enfants pauvres, par vingt élèves.

Tout cela se passait de 1830 à 1835.

En 1831 M. de Girardin s'était marié à une jeune fille, célèbre par son talent poétique et par sa beauté, Mlle Delphine Gay. Elle avait quelques années de plus que lui. On l'avait surnommée la *Muse de la Patrie*. Un homme ordinaire eût, dans un pareil mariage, perdu son peu d'individualité. Celle de M. de Girardin était trop tranchée, trop accusée, pour disparaître dans l'auréole poétique de sa femme. Elle fut, au contraire, pour lui, une amie sûre et dévouée, et contribua, par ses conseils, par son esprit, par le charme de sa personne, à embellir son existence en servant sa carrière.

Quand ces ménages semi-politiques, semi-littéraires, ne deviennent pas ridicules ou chimériques, ils constituent quelquefois une association très-forte.

Je passe sous silence plusieurs opérations heureuses de M. de Girardin, notamment le *Musée des Familles*, l'*Almanach de France*, et j'arrive immédiatement à la création de la *Presse*. C'est, en effet, à dater de cette époque que M. de Girardin prendra réellement place dans les rangs du journalisme.

La fondation de la *Presse* fut pour M. de Girardin une sorte de résurrection et d'entrée dans une vie nouvelle. L'affaire des *Mines de St-Berain*, dans laquelle, pour avoir donné le nom d'ami au sieur Cluman, il avait reçu une admonestation de la part du président, le mauvais succès du *Panthéon littéraire*, l'attitude de la Chambre à son égard, à propos de son élection dont nous parlerons plus loin, un concours de circonstances fâcheuses, un formidable ensemble d'inimitiés, obligeaient M. de Girardin à s'armer ou à succomber.

La *Presse* fut l'arme qu'il forgea. Ce fut une

vraie massue d'hercule. M. de Girardin, en créant la *Presse*, en mettant l'abonnement au prix fabuleux, alors, de 40 fr., ne se mit pas seulement en mesure de porter des coups terribles à ses adversaires du journalisme, mais il les menaça dans leur fortune.

La haine, à laquelle vient s'ajouter l'intérêt froissé, perd toute espèce de mesure. Elle eut pour effet de combler M. de Girardin des bénéfices d'une notoriété exceptionnelle.

Et non-seulement le nouveau journal coûtait meilleur marché que les anciens, mais encore il était plus amusant. Il entrait dans le monde jeune par la forme comme par le reste.

Le journal la *Presse* a été le reflet le plus exact qu'on puisse imaginer de la physionomie intellectuelle de M. de Girardin. Il a existé certainement des journaux mieux faits que la *Presse*. On peut citer notamment le *Journal des Débats*; mais aucun journal n'a, au même degré, réussi à captiver l'attention publique.

La *Presse* a été quelque chose de plus qu'un journal, elle a été un spectacle.

C'était une sorte de théâtre où l'on montrait des idées. Son rédacteur en chef se vantait, dit-on, d'en avoir au moins une par jour. Si l'on ajoute à cela celles qu'il recueillait sur la place, on peut imaginer le flamboiement que cette abondance devait produire dans les bonnes saisons. Car, qu'y a-t-il de plus rare, de plus merveilleux, de plus divin que l'*idée?* Je vais vous montrer une idée. Paroles magiques! N'est-ce pas quelque chose de plus beau qu'Aspasie entr'ouvrant son manteau? Une idée va passer.—Voyons la déesse! s'écrie le public.

Si l'on ajoute à cela une tactique capricieuse comme l'Océan, des revirements soudains, des éclairs de courage superbes comme le soleil levant, des charges à fond brillantes comme une charge de hussards quand le combat touche à sa crise décisive, puis des évanouissements brusques, des retraites sans motif apparent, des défections plus décevantes que la femme faible, des fusées étranges, miroitantes en pleines ténèbres, je ne sais quoi d'audacieux et de

chimérique, et l'on comprendra le motif du succès de ce journal.

Au milieu de l'ennui du siècle et de la monotonie de l'existence, la *Presse* fut *l'imprévu.*

On sait que la *Presse* créait, par son bas prix, une concurrence redoutable aux anciens journaux. Son fondateur fut vivement et injustement attaqué. Un homme d'une grande intelligence et d'un grand courage, M. Armand Carrel, fut incidemment poussé dans ce débat. Il en résulta un duel qui est le malheur de la vie de M. de Girardin (1).

Quoique la physionomie de M. de Girardin ait souvent un air d'audace et de provocation, il n'a jamais eu le tort d'être provocateur. Il a eu quatre rencontres, trois au pistolet et une à l'épée. Dans l'une de ces rencontres, qui eut lieu avec M. Degouves de Nuncques, il essuya le feu de son adversaire et tira en l'air.

Dans l'*Émile*, M. de Girardin avait retracé

(1) On peut lire le récit de ce duel dans la Notice que nous avons consacrée à M. Armand Carrel.

une situation analogue. Il est curieux d'observer que sur le terrain l'auteur se soit exactement conduit avec la même générosité que son héros imaginaire.

« Le mystère qu'il faut mettre à tous les apprêts d'un duel, dit Émile, ces apprêts mêmes, ont quelque chose d'horrible; les soins, les précautions qu'il faut prendre, le secret qu'il faut garder, tout cela ressemble aux préparatifs d'un crime.

« Ces préparatifs peuvent n'avoir rien d'horrible lorsque l'homme, altéré par la haine ou le ressentiment, a soif de vengeance; mais lorsque le cœur est sans fiel et que l'imagination n'a pas usé toutes les douces émotions, il faut, pour ne pas s'effrayer de la pensée toujours affreuse d'un duel, toute la force d'un préjugé qui résiste aux lois mêmes qui le condamnent.

« Exact au rendez-vous, Edouard m'avait devancé de quelques minutes.

« Aussitôt que les témoins furent convenus des faits, je m'approchai d'eux. Édouard avait gardé le silence; je laissai préparer les pistolets, et lorsqu'on nous les remit, je pris

la parole, quoique ma voix fût extrêmement émue : « Je ne crois pas qu'il y ait de lâcheté, dis-je à mes témoins, dans l'aveu d'un tort : si monsieur se contente d'excuses, je suis prêt à les lui faire telles qu'il les exigera. » Edouard me tendit la main avec générosité ; mais un des témoins dit assez haut pour que je l'entendisse : « Quand on doit faire des rétractations et des excuses, on n'attend pas qu'une affaire soit à sa dernière extrémité. — Je vous demande pardon, monsieur, lui dis-je vivement ; je ne me suis rendu sur le terrain que pour donner à ma rétractation la solennité qu'elle devait avoir, et si j'ai attendu que les armes fussent prêtes, c'est afin de n'avoir pas d'explication à donner sur ma conduite à ceux qui ne sauraient point la comprendre... Je vous demande, dis-je à Édouard, comme preuve de la sincérité de notre réconciliation, de me servir de témoin, puisque je suis obligé d'apprendre à monsieur qu'on peut convenir de ses torts sans manquer de courage. »

« On essaya vainement de concilier cette affaire. Mon adversaire était brave, mais

plus violent encore ; il saisit un des pistolets, s'éloigua de moi de dix pas, donna impérieusement l'ordre aux témoins de faire un signal pour tirer ensemble : mais il ne l'attendit pas, car je ne fus averti de ce signal qu'en sentant une balle déchirer mes habits et me percer le bras gauche, que j'avais appuyé sur la hanche... Une vive souffrance m'excitait à l'emportement. Je fus encore assez maître de moi pour remettre avec un sang-froid apparent entre les mains d'un de mes témoins l'arme que la douleur faisait trembler dans les miennes.

« La générosité n'est peut-être pas la manière la moins cruelle de se venger d'un tort et d'humilier l'amour-propre ; aussi mon adversaire me contesta vivement le droit d'agir comme je venais de le faire. »

Après l'issue de son duel avec M. Carrel, M. de Girardin prit la détermination de ne plus se battre. Son courage ne désarmait pas ses ennemis. Il en eût peut-être, en persévérant, tué plusieurs, mais il eût évidemment fini par succomber.

Jamais homme, en ce siècle, excepté

peut-être M. Veuillot, n'a été l'objet d'autant d'insultes. Chaque acte de sa vie, chaque pas qu'il a fait dans la carrière de la fortune et de la célébrité, a été salué par un chœur de diffamations, de calomnies et d'injures.

Ainsi lorsqu'en 1834 le collége électoral de Bourganeuf, dans la Creuse, le nomma député, on alla jusqu'à lui contester sa qualité de Français. Il y eut des enquêtes, il fallut faire intervenir des témoins. Jamais répugnance ne se manifesta sous des formes plus cruelles et plus injustes. Lorsqu'on songe à la façon dont la Chambre des députés fut généralement composée sous le règne de Louis-Philippe, il y a quelque raison de s'étonner de cette pudeur.

Dès que son élection fut validée, M. de Girardin essaya de former un parti de conservateurs progressistes. Mais il n'y réussit pas. Le progrès et la conservation peuvent s'associer parfaitement dans la pensée d'un philosophe, mais plus difficilement dans celle d'un cabinet.

M. de Girardin ne se faisait aucune illu-

sion sur les conséquences du système. Selon lui M. Guizot menait la monarchie à sa perte. Le 14 février, il eut une sorte de pressentiment de la catastrophe et donna sa démission, motivée sur l'intolérance de la minorité, le manque d'initiative du pouvoir, l'absence de logique et de vigueur de l'opposition.

Huit jours après la Révolution éclatait. La démission de M. de Girardin et les articles qu'il publia dans la *Presse* jusqu'au 24 février, furent de véritables prospectus.

Le 24 février il se rendit aux Tuileries. Il assista et prit part aux scènes historiques qui précédèrent l'abdication. Il appuya de toutes ses forces la combinaison qui consistait à nommer roi le comte de Paris, sous la régence de Mme la duchesse d'Orléans.

Ces combinaisons tardives glissèrent sur la pente de la situation, et la République devint le seul gouvernement possible. M. de Girardin n'avait jamais manifesté d'inclination pour ce régime. Mais, homme de progrès et de courage, il saisit aussitôt le côté faible de la situation. Il lut dans les imaginations.

Il y vit le mal réel du moment : la crainte. Et il écrivit un article noblement pensé, qui eut un effet prodigieux.

L'article du 25 février était intitulé : CONFIANCE ! CONFIANCE !

« La confiance, disait M. de Girardin, est le courage de l'esprit. » Et il développa ce thème avec un bonheur tel, que son article valut mieux que vingt décrets.

Cette attitude ne désarma pas les rancunes de la démocratie. Le *National*, arrivé au pouvoir suprême dans la personne du général Cavaignac, suspendit le journal la *Presse* et mit en prison son rédacteur. Il en sortit au bout de onze jours et fit, au vainqueur de Juin, une énergique opposition.

Le hasard m'a donné l'occasion d'assister à une scène où j'ai pu juger de la persistance des rancunes de la démocratie contre M. de Girardin.

La voici telle que je l'ai racontée ailleurs :

Dans une rue déserte, au fond d'un hôtel inhabité, la nuit, à deux heures du matin, M. Émile de Girardin fut admis à parler de-

vant une de ces réunions de grands électeurs de la démocratie, qu'on nommait des conclaves. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'existait nul mystère dans cette réunion nocturne. La séance avait commencé la veille et s'était prolongée. Mais l'heure, le lieu de la réunion (une longue galerie mal éclairée), l'attitude des assistants, donnaient à cette assemblée un aspect solennel. Les délégués, au nombre d'environ deux cents, étaient assis sur des banquettes. On avait ménagé, au milieu de la galerie et dans toute sa longueur, un passage qui conduisait de la porte au bureau et à la tribune. M. de Girardin attendait depuis un temps considérable. Lorsqu'on l'introduisit, il dut être frappé du silence qui régnait dans la salle, mais surtout de la dédaigneuse immobilité de l'assemblée. Pas une tête ne bougea, c'est à peine, tandis qu'il traversait cette longue galerie, si un regard pressé de voir la figure d'un homme célèbre se permit un furtif coup d'œil. Le candidat put juger, en ce moment, du caractère dur et insociable de la démocratie française. Il faut attri-

buer au goût de l'antique, qui poursuit les imaginations, non-seulement dans les lettres et dans les arts, mais encore dans la politique, ce maniérisme farouche du républicanisme français. L'industrie n'a pas encore tué la tragédie; la démocratie, comme la tragédie, vit trop en dehors du monde et des affaires.

M. de Girardin monta à la tribune et tourna vers l'assemblée ce masque pâle dont nous avons esquissé les traits. Il put alors jouir du spectacle de deux cents regards malveillants fixés sur lui. « Citoyen Girardin, faites votre profession de foi, » dit la voix sèche d'un maître d'école qui présidait l'assemblée. Agréable parole! Une profession de foi au temps où nous vivons! M. de Girardin eut l'esprit de faire la sienne fort courte. Il offrit ensuite de répondre aux interpellations qui lui seraient adressées. Le cartel était accepté d'avance; mais le conclave avait imaginé une combinaison véritablement ingénieuse, par laquelle M. de Girardin, qui était là, lui, en chair et en os, ne rencontrait sur le terrain qu'une ombre.

Le président lui faisait passer les questions sur des petits morceaux de papier, sans que l'orateur sût même de quelle part ils venaient. De sorte qu'un esprit, une abstraction, entrait en lutte contre un homme. On écoutait M. de Girardin sans lui donner le moindre signe d'approbation ou d'improbation. Il parlait seul, dans le morne silence d'une salle chargée en quelque sorte d'une hostile atmosphère. Là, pas d'échange de regards entre le candidat et l'interpellateur, pas d'interruption maladroite, nul fluide magnétique entre l'orateur et l'assemblée par la communion du verbe. Les questions se succédaient les unes aux autres et de la même façon : question de principe, question de finance, question de politique étrangère, république, suffrage universel, impôt progressif, Rosas, etc.; quant aux questions personnelles, on n'en souffla pas un mot. Quelle comédie d'un intérêt puissant, la politique! M. de Girardin attendait; à chaque morceau de papier il espérait trouver le Messie, le sauveur; il aurait pu attendre le retour d'une saison. Alors, sentant la pro-

fondeur de cette admirable tactique, il désespéra de vaincre, et, fouillant des yeux l'assemblée, il demanda, il implora, sans pouvoir l'obtenir, ce combat singulier dont il savait bien devoir tirer avantage. On fit silence. La voix brisée de fatigue, il parla quelques instants sur ce qu'on ne lui demandait pas, sur des attaques fictives. Ce système, au lieu de le sauver, retomba comme le rocher de Sisyphe. Les feuillets continuèrent; enfin, il se retira, ayant parlé en ministre et en homme d'affaires à des gens de sentiment. Don Juan, sous les traits de M. de Girardin, fuyait poursuivi par les morceaux de papier, devenus spectres. Comment un esprit aussi militant, un homme qui, mieux que tout autre, sait que la vie est trop souvent un assaut de ruses, ne sentait-il pas qu'aux ruses de la démocratie il fallait en opposer de plus audacieuses? L'adversaire, l'opinion, chancelait; il fallait la dompter d'un dernier coup : on l'accusait d'ambition (la vieille accusation de toutes les démocraties), il fallait hautement renoncer à toute candidature, prendre l'éternel

engagement de ce renoncement, se retirer dans son journal comme dans une place forte, et grandir dans cette enceinte purifiée les armes à la main. Qu'importe avec quel instrument l'on gouverne le monde, pourvu qu'on le gouverne, pourvu qu'on puisse le précipiter dans la voie du progrès ! Dans les temps de révolution, la dictature intellectuelle peut appartenir à la plume, à la parole, au silence lui-même. Les esprits supérieurs ont le droit de se passer de délégations officielles. M. de Girardin est du monde.

Si j'ai raconté cet épisode, qui enjambe d'une année sur le règne dont j'étudie les hommes, c'est que M. de Girardin s'y complète, c'est que la démocratie française, mise en face de l'idée nouvelle, de l'industrie personnifiée dans un homme, s'y révèle avec quelques-uns des traits de son caractère. Elle s'y révélait plus profondément encore dans la préparation de cette singulière scène où les délégués n'étaient, en réalité, que les instruments des volontés du peuple. En effet, dans la plupart des assem-

blées primaires, où l'on nommait les grands électeurs, on avait posé, à tout citoyen aspirant à faire partie du conclave, cette question préalable : « Nommerez-vous un candidat à la représentation nationale qui mettrait le droit des majorités au-dessus de la République ? » Comme M. de Girardin, homme à idées, mais réalisateur, avait donné, dans son journal, raison au nombre contre l'abstraction, cela voulait dire : « Si vous voulez faire partie du conclave, il faut d'abord jurer de ne pas nommer député M. de Girardin. » Mais ne voyez-vous pas la merveilleuse révélation qui résulte de ce fait ? N'apercevez-vous pas le trait de lumière qui jaillit de cet appel au ciel et qui motive enfin ce long épisode ? La démocratie, c'est-à-dire l'homme devenu souverainement bon, c'est-à-dire l'humanité détrônant Dieu, la démocratie en plein XIXe siècle, après la réabilitation de la chair, après le culte de la raison, la démocratie qui a fumé sa pipe dans les églises et brûlé l'archevêché, le peuple de Paris, le peuple de Voltaire, voilà que tout d'un coup, en pleine

révolution, ce peuple, cette démocratie, redevenaient naturellement, sans y songer, quoi? le peuple catholique du moyen âge! Car, qu'est-ce donc, enfin, que cette formule : « La République est au-dessus du droit des majorités, » sinon une question de pure théologie, un axiome digne de la théocratie du moine Campanella? Ceci n'explique-t-il pas bien des désastres, bien des fautes? Pourquoi faut-il revenir toujours à cette industrie incomprise, dont on n'a pas su le premier mot après soixante années d'enseignements, après dix-huit ans d'école spéciale sous Louis-Philippe?

Depuis quelques années la vie privée et publique de M. de Girardin a subi de grands changements. Il a perdu sa première femme, s'est remarié et a vendu la *Presse*. Il vient d'écrire une comédie, la *Fille du millionnaire*, et affecte de vouloir désormais vivre en paix loin du théâtre des luttes politiques.

Est-ce probable? Nous ne le croyons pas. M. de Girardin est encore dans toute la force de l'âge et de l'intelligence. Il est douteux

qu'il se résigne au silence, lui, dont l'active pensée vibre aux moindres impressions.

Au point de vue industriel, il y a du Beaumarchais dans M. de Girardin. Pour lui, comme pour l'auteur de *Figaro*, la vie a été un combat. Il n'a sans doute ni l'esprit prodigieux, ni le style aiguisé de Beaumarchais, mais il lui est supérieur sous d'autres rapports. Les idées spéculatives, les systèmes économiques lui sont familiers. Il en manie la langue avec une remarquable dextérité.

Mais quoi qu'il fasse sur ce terrain, quelles que soient les ressources de son esprit, en parlant des principes généraux qui gouvernent les sociétés ou des lois de l'économie publique, il n'a l'air ni d'un philosophe, ni d'un économiste. Ses articles sentent plutôt l'amateur que le spécialiste.

Est-ce manque d'érudition? Non, sans doute; car peu d'écrivains ont déployé une aussi grande richesse de citations. Est-ce inaptitude? M. de Girardin est à peu près apte à tout. C'est un des esprits les plus multiples qui aient surgi depuis trente ans.

Ce qui nuit à ses élucubrations politiques

et économiques, c'est la forme. M. de Girardin a dû éprouver dans sa jeunesse de vives admirations littéraires. Il a beaucoup admiré M. de Lamartine, et, surtout, M. Victor Hugo et Alexandre Dumas.

Au dernier il semble avoir emprunté l'abus de l'alinéa, et il en a transporté la facture un peu trop dégagée dans la langue politique. Du premier il semble tenir un amour exagéré de l'antithèse. Or, on sait que l'antithèse étonne plus qu'elle ne convainc. Rien n'est plus fatigant que l'abus de l'antithèse. C'est un pétard perpétuel qui éclate dans l'oreille du lecteur et qui, après l'avoir étonné, le lasse. L'antithèse n'est ni de la logique, ni de l'esprit. C'est de la pure prestidigitation linguistique.

Il est juste d'avancer que cette prestidigitation a un charme particulier pour les sots et qu'elle les plonge dans des admirations épileptiques.

L'autre défaut, qui obscurcit les brillantes qualités de M. de Girardin, journaliste, tient à des causes non moins primordiales. M. de Girardin, avant d'être écrivain de profession,

a surtout été industriel. Il s'est particulièrement livré à l'industrie des journaux; de sorte que son industrie l'a, par une pente toute naturelle, conduit à devenir lui-même publiciste. Mais dans cette profession des lettres, il lui est resté de la pratique des affaires un certain nombre de termes, de formules, qui n'appartiennent qu'à l'industrie, et qu'il a, sans y songer, dans le désir d'être clair, transportés dans la langue économique. Aussi les articles économiques de M. de Girardin n'ont-ils pas précisément le ton de la science.

Aux yeux des orthodoxes de l'économie publique, M. de Girardin a dû passer pour un fantaisiste.

Mais, hâtons-nous de le dire, cette langue mi-partie a trouvé, dans la masse des spéculateurs et des industriels, un public considérable, qui, charmé, à son insu peut-être, de se contempler dans l'œuvre de M. de Girardin, l'a soutenu de ses admirations et de ses sympathies.

Il est rare que les défauts d'un homme supérieur ne le servent pas autant que ses

qualités. Les défauts du style de M. de Girardin ont été pour beaucoup dans son immense succès.

M. de Girardin a écrit un grand nombre d'ouvrages sur les questions pendantes au XIX[e] siècle. L'espace me manque ici pour les apprécier. Tous sont empreints des caractères que nous venons de signaler : préoccupation exclusive de la matière, forme incomplète et visant trop à l'éclat.

C'est un journaliste et pourtant ce n'est pas un écrivain. Cette seule qualité lui a peut-être manqué pour arriver au pouvoir. Chose étrange, mais vraie, il n'y a pas d'autre raison à donner à l'élévation d'une foule d'hommes d'État en ce siècle.

Le pouvoir a été souvent, à notre époque, une question de style, une affaire d'art.

J'ai souvent observé, avec une attention bienveillante et avec l'admiration qu'inspire un esprit éminent, les rouages, le mécanisme et le jeu de la pensée chez M. de Girardin. Il parle longuement et avec feu dans le tête-à-tête du cabinet. Je prenais plaisir à le voir aller, venir, gesticuler, s'agiter, vêtu

de sa robe de chambre blanche, qui lui donne une vague ressemblance avec un moine dominicain. J'étais frappé de la jeunesse de cet homme qui a tant vécu. Mais, je l'avoue, mes très-modestes notions physiologiques ne me permettaient pas de m'expliquer l'inaltérable pâleur de son visage au milieu du feu de la conversation.

Quelque pressante que fût son argumentation, quelqu'habileté qu'il y déployât, en l'écoutant je ne me sentais pas absolument convaincu. Je l'admirais sans qu'il pût m'émouvoir ou me persuader.

Pour tout dire, M. de Girardin me faisait l'effet d'une magnifique montre à laquelle il manquerait quelque chose ou dont on aurait cassé un ressort. S'il existait dans l'espèce humaine des individus à sang froid, j'aurais rangé M. de Girardin dans cette catégorie. Sa conversation dénote une absence totale de sentimentalité. Ses appréciations morales diffèrent complétement de celles qui règlent ordinairement nos rapports de famille. Il a de la vie une philosophie dont il serait difficile de reproduire ici les principes positifs,

mais qui s'écarte absolument sur plusieurs points capitaux de ce que nous avons coutume de vénérer en France.

Je me suis souvent demandé si les singularités de la naissance de M. de Girardin n'avaient pas influé sur ces tendances de son esprit. Il est évident que nul ne peut se soustraire à l'influence de la condition sur les idées.

M. de Girardin me paraît en somme un esprit plus américain que français. A ses yeux, le problème que l'humanité a pour mission de résoudre semble être avant tout une question de bien-être. Et comme, chez M. de Girardin, toute pensée capitale se traduit en journal, il a exprimé celle-ci dans une feuille populaire intitulée le *Bien-être universel*.

En recherchant les motifs qui ont pu peser sur l'ensemble de la carrière de M. de Girardin, je crois en avoir découvert le principe : il n'inspire pas de confiance.

Cette disposition fâcheuse des partis à l'égard de M. de Girardin est-elle motivée?

Il serait difficile de répondre à cette question qui est un secret de l'âme.

Les actes de sa vie publique dénotent cependant une instabilité qui peut servir d'indication. Quant aux rapports individuels, j'ai pu, dans une circonstance récente, me convaincre par moi-même du côté capricieux qui a pu contribuer à éloigner de M. de Girardin cette confiance sans laquelle un homme ne peut jamais devenir le ministre d'un gouvernement quel qu'il soit.

A l'époque où je publiai l'*Histoire de la seconde République française*, l'introduction de cet ouvrage fut, de la part du journal la *Presse*, l'objet d'une critique aussi légère qu'injuste, qui motiva une réplique de ma part.

La réplique ne fut insérée que dix-neuf jours après. Il avait fallu dix-neuf jours à mon adversaire pour répondre et son article parut le lendemain. J'eus ainsi, aux yeux du public, tous les désavantages apparents. M. de Girardin avait déclaré que la querelle serait vidée à fond. Mon second article fut envoyé dans les vingt-quatre heures. Cette fois refus d'insertion.

« C'est ensemble, me dit M. de Girardin, que la question sera vidée. Je vais l'annoncer aux lecteurs de la *Presse* et je vous préviens que je vous pousserai des bottes à fond.

— « Comptez, lui répliquai-je, sur la réciprocité. »

Il s'agissait de l'antique dispute sur l'autorité et la liberté. M. de Girardin me remit la collection de ses brochures. Mais je n'avais plus de confiance, et ne voyant pas paraître dans la *Presse* l'avis dont M. de Girardin m'avait parlé, je lui écrivis que je ne me mettrais au travail que lorsque cette garantie me serait donnée. M. de Girardin envoya quelque temps après chercher ses brochures et l'affaire en resta là. Victime du despotisme du journal, je m'inclinai devant cette puissance et passai sans doute aux yeux du public pour un petit garçon à qui on a clos la bouche par un bel argument et qui ne sait plus que répondre.

J'ai, depuis, continué de voir de temps en temps l'homme illustre avec lequel ma mauvaise fortune ne m'a pas permis de me me-

surer, et j'ai regretté de n'avoir pu soutenir une lutte dans laquelle j'aurais sans doute mordu la poussière; mais cette poussière eût peut-être fait ma gloire.

J'aurais ici une belle occasion de revenir sur le passé, d'autant plus que dans sa querelle avec M. Blot-Lequesne, M. de Girardin a jeté une pierre dans mon jardin, en disant que M. H. Castille n'avait pas suffisamment médité le système de l'*inscription de vie;* mais l'heure est passée où ces luttes intellectuelles offraient quelque intérêt au public; et M. de Girardin, qui sait son public mieux que personne, écrit actuellement des comédies.

Il vient d'en publier une sous ce titre : *la Fille du Millionnaire.*

« *La Fille du Millionnaire*, dit l'auteur dans une courte préface, a été écrite à Naples, où l'auteur n'avait pas de livres et où il ne recevait pas de journaux qui l'aidassent à passer ces heures de la journée où les brises de la mer ne sont plus assez fortes pour rendre moins lourd le poids de l'atmosphère. *La Fille du Millionnaire*, née à

Naples, mais conçue au théâtre du Gymnase, le jour de la première représentation de *la Question d'Argent*, a été écrite sans que l'auteur pensât qu'elle dût jamais être représentée ; aussi s'y est-il moins attaché à la rapidité dramatique de l'action qu'à la vérité photographique du dialogue, des caractères, des situations. »

Cette comédie, comme *l'Émile*, pèche par le défaut de sensibilité et par le défaut d'art. C'est une glorification de l'homme de bourse, par esprit d'opposition aux comédies contre les gens d'argent; toujours l'antithèse. Le personnage principal, Adam, est le millionnaire idéalisé. Mais il n'est pas idéalisé dans le goût de Rodolphe ou de Fortunio. Si l'on peut s'exprimer ainsi, l'idéal de M. de Girardin est de l'idéal positif.

Dans la défense de son personnage, telle qu'elle apparaît dans la préface et dans la comédie elle-même, M. de Girardin a l'air plus préoccupé de lui-même que de son personnage. On dirait qu'il défend sa propre fortune.

Autrefois, un auteur satirique cherchait

à mettre de son côté *les rieurs*. Un auteur dramatique visait à conquérir le parterre. M. de Girardin, écrivant une comédie, a voulu mettre de son côté les millionnaires. C'est neuf. Mais l'embarras serait de trouver une salle de millionnaires. Or, devant un public moins favorisé de la fortune, le succès de la pièce me parait douteux, et je pense que M. de Girardin a bien fait de ne pas la mettre au théâtre.

A-t-il bien fait de l'écrire?

A ses yeux, sans doute, puisqu'il avait ses motifs, qu'il déduit de la manière suivante :

« Comme tout ce qui est étroit, l'envie a sa routine. De préférence, elle s'attache aux fortunes récemment acquises, plutôt qu'aux fortunes séculairement transmises. Celles-ci ont-elles donc généralement une origine plus pure, ou bien l'héritage est-il un titre qui ait la propriété de les purifier?

« Décrier, aux applaudissements redoutés de l'envie, ceux qui viennent de s'enrichir, n'est-ce pas leur ôter le désir de s'élever, par leurs actes, à la hauteur de leur fortune?

n'est-ce pas les parquer, dans l'opinion, à l'imitation des gouvernements ignares qui parquaient les Israëlites dans un quartier? n'est-ce perpétuer l'abjection en y refoulant l'enrichi qui eût aspiré à en sortir; n'est-ce pas décourager en lui les bons instincts et encourager les mauvais? n'est-ce pas, enfin, tomber dans l'anachronisme et l'inconséquence, puisque c'est marcher en sens invers de son temps et de son but?

« Glorifier le millionnaire, n'est-ce pas, au contraire, le stimuler? n'est-ce pas lui montrer que la fortune qui le comble ne doit pas être là fin, mais le moyen? n'est-ce pas lui enseigner que l'usage qu'on en fait est ce qui en couvre l'origine, et ce qui donne finalement la mesure de ce qu'on vaut?

« La guerre, c'est le meurtre toujours et le pillage souvent. Qu'est-ce qui empêche le soldat de se pervertir par la guerre, sinon la gloire? Qu'est-ce que la gloire consacrée, sinon la guerre idéalisée? Ce qu'on a fait pour la guerre et ses recrues, pourquoi ne pas le faire pour la fortune et ses élus? pourquoi ne pas essayer par toutes les

voies, la voie de la popularité, la voie des salons, la voie de la presse, la voie du théâtre, de créer entre eux une louable et féconde émulation?

« Éveiller cette émulation ne vaut-il pas mieux que de flatter l'envie, afin de s'en faire à son tour bruyamment applaudir? Rarement l'envié qu'on décrie vaut moins que l'envieux qu'on flatte.

« De ces réflexions est née *la Fille du Millionnaire*, que l'auteur ne comptait même pas publier. »

Tout cela n'est peut-être pas bien solide, mais on y reconnait la dextérité de l'ancien journaliste.

Quant à la pièce, elle manque d'intérêt et de passion. On y trouve des dialogues que les gens d'affaires peuvent lire avec fruit, mais dont ni Molière, ni Beaumarchais, ni Dancourt, ni Lesage, ni même l'honnête Collin d'Harleville, n'auraient imaginés. Exemple, le dialogue suivant entre un banquier et une marquise :

ADAM.

..... L'intérêt qu'on tire de son argent

est toujours proportionnel au risque qu'on lui fait courir. J'ai donné autrefois beaucoup au hasard, maintenant je n'y donne plus rien.

LA MARQUISE.

Puisque vous ne voulez pas absolument garder ces fonds dont je ne sais que faire, je n'insiste plus ; mais, tout au moins, indiquez-moi quel en serait le meilleur et le plus sûr emploi.

ADAM.

Le meilleur emploi des capitaux dont on veut conserver la disponibilité, ce sont les valeurs pour lesquelles en tout temps le vendeur est toujours certain de trouver un acheteur : ainsi la rente, ainsi les actions des grandes compagnies de chemin de fer dont les travaux sont terminés. Méfiez-vous de l'amorce des primes ; l'amorce cache l'hameçon auquel on n'est jamais sûr de ne pas laisser accrochés sa bourse et son honneur ; défiez-vous aussi des gros dividendes qui appellent à eux les petites épargnes, car les revenus qui reposent sur une base également solide tendent constamment tous

à élever le capital au même niveau. Pardonnez-moi, madame, de vous donner ces conseils dictés par l'expérience, c'est vous qui m'avez fait l'honneur de me les demander.

LA MARQUISE.

J'en profiterai certainement, monsieur Adam, et je vous en remercie.

Si M. de Girardin a prétendu, en écrivant sa comédie, venger le million des lazzis de la pauvreté et honorer sa propre fortune acquise au prix de tant de soins et de travaux, il n'a pas réussi. Ce n'est pas le raisonnement qu'il faut, en pareille matière, et je sais, pour mon compte, une simple petite anecdote qui vaut bien mieux, à mon sens, que la comédie de M. de Girardin, et réhabilite les millions beaucoup mieux que les discours de M. Adam.

Quelqu'un sortait un jour de chez M. de Girardin.

— « Qu'alliez-vous faire ici ? demandai-je au visiteur. »

— « Je venais demander un service. »

— « Et que vous a répondu M. de Girardin?

— « Je ne rends pas de services. »

M. de Girardin se calomniait. Économiste, il oubliait que les services s'échangent contre des services, et que c'est à peu près tout le mécanisme des sociétés humaines. Moraliste, il oubliait les préceptes de l'Évangile; homme du monde, ceux de la courtoisie. Mais, par défi, par esprit d'antithèse, par caprice, peut-être, il avait dit : Je ne rends pas de services.

Or, il advint qu'un jour un jeune homme se présente chez M. de Girardin et lui raconte l'histoire suivante :

— « Monsieur, je viens d'obtenir un grade dans la chirurgie militaire. Je dois partir pour la Crimée. Malheureusement pour moi, mon oncle, le major, vient de mourir, et je ne sais plus comment me rendre à ma destination, ayant manqué le départ des navires de l'État. »

— « Eh bien, que voulez-vous que j'y fasse? »

— « J'espérais, Monsieur... je voudrais... »

— « Vous voudriez que je vous servisse d'oncle ? »

— « Oui, Monsieur. »

— « C'est très-extraordinaire. Et combien votre oncle devait-il vous envoyer pour ce voyage ? »

— « Quinze cents francs. »

— « Comment, Monsieur, vous venez à moi sans recommandation, sans me connaître, et vous me demandez quinze cents francs ! »

— « Ma carrière est perdue si je ne puis partir, réplique le jeune homme. »

— « J'en suis fâché ; mais il vient ici vingt personnes par jour m'apporter de pareilles demandes. La fortune de M. de Rothschild n'y suffirait pas. Je ne puis pas, Monsieur, vous rendre le service que vous me demandez. »

Au lieu de prendre congé, le jeune homme reste sur sa chaise et fond en larmes.

— « Ah ça! c'est donc sérieux? dit M. de Girardin surpris. »

Et, voyant que les pleurs continuent :

— « Puisque c'est comme cela, dit-il, voilà vos quinze cents francs. »

FIN.

ez est ici en cet moment ici

Montalembert le fera.

cinquième dans mon

nous lui

Adieu

E. Girardin

Colon de M. Félix Drouin.

azarine. Imp. Villain, r. de Sèvres, 45, Paris.




3 2044 017 961 996



